

Expropriés de Mirabel

La cause portée en Cour supérieure

MONTREAL (PC) — Après des années de disputes amères, certains fermiers dont les terres ont été inutilement expropriées par Ottawa pour la construction de l'aéroport de Mirabel, ont porté leur cause lundi devant la Cour supérieure du Québec afin d'obtenir la rétrocession des terres en surplus actuellement mises en vente par le gouvernement.

Les avocats représentant trois propriétaires terriens ont demandé au juge Lyse Lefebvre de déclarer invalides les expropriations de 32,375 à 39,255 hectares de terres cultivables de premier choix expropriées par le gouvernement en mars 1969.

Ils demandent également une injonction temporaire contre la Société immobilière du

Canada (Mirabel) Ltée, la société d'Etat qui administre depuis 1982 les terrains expropriés. La société s'occupe également de la vente et de la location à long-terme de certaines des propriétés expropriées.

Les avocats allèguent que le gouvernement fédéral peut seulement exproprier des terres pour des motifs qui sont sous sa juridiction, tels que des aéroports et des ports. Puisque les terres en surplus n'ont pas été utilisées pour l'aéroport de Mirabel, les expropriations sont donc inconstitutionnelles, soutiennent-ils.

L'aéroport n'occupant que 6,880 hectares, le reste des terres cultivables devraient être rétrocédé à ses propriétaires originaux, ont-

ils précisé.

"Une exagération grossière"

Me Guy Bertrand a déclaré en Cour que l'expropriation de 39,255 hectares afin de construire un aéroport était "une exagération grossière" de la part d'Ottawa. Dans un mémoire de 60 pages, il mentionne que l'aéroport O'Hare de Chicago, dont le trafic aérien est le plus important au monde, n'occupe que 2,833 hectares et dessert quelque 38 millions de passagers par an alors que Mirabel sert en moyenne annuellement 1.3 million de passagers.

La société d'Etat revendant 12,140 des 32,375 hectares inutilisés, les propriétaires

originaux devraient avoir la première option pour racheter les terres en surplus, demande-t-il. Les 32,375 hectares n'ont pas été utilisés car l'aéroport ne s'est pas développé au rythme prévu à l'époque.

La société d'Etat a accordé aux actuels occupants le premier choix dans le rachat des terres, alors que les anciens occupants n'obtiennent que le second choix et le public en général, le troisième.

L'action qui devrait durer environ cinq semaines a été entreprise contre le Solliciteur général et la Société immobilière du Canada (Mirabel) Ltée qui a commencé à revendre en janvier 1983, 12,140 hectares des terres non utilisées.

Le procès Alliance blindée

— page 2

L'appel du directeur Simard

— pages 3-19

Faible neige en matinée, puis dégelage, min. de -23, maximum de -11. Demain: beau et froid.

CALENDRIER '84
avec agrandissement
COULEUR 5"x7"
maintenant disponible
FINISSEURS ASSOCIÉS



le nouvelliste

64e année, No 59 Trois-Rivières, mardi 10 janvier 1984 lun. au ven. 50¢, sam. 75¢

Le juge: "Commencez par purger votre peine d'emprisonnement à vie, ensuite nous reconsidérerons la situation!"

FREINS
GARANTIE ÉCRITE

SILENCIEUX S.M.
LÉON PELLERIN, prop.
L'Assurance
870 Lavendrye
Trois-Rivières 375-0995

Annonces classées:	21-22
Arts et spectacles:	9
Bandes dessinées:	10
Chère Louise:	10
Cinéma:	9
D'une province à l'autre:	5
Failliten:	
L'incroyable secret:	22
Finance:	8
Horoscope:	10
Le monde en 24 heures:	12
Mots croisés:	10
Nécrologie:	23
Photos et mots:	11
Sports:	13 à 17

Outrage au tribunal

Ottawa apportera des modifications aux procédures

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral se propose de clarifier les procédures relatives à l'outrage au tribunal et au procès devant jury dans le projet de loi amendement le Code criminel qui sera déposé sous peu.

C'est ce qu'a annoncé le ministre fédéral de la Justice, M. Mark MacGuigan, dans une allocution devant le Lawyer's Club de Toronto et dont le texte a été publié hier.

En ce qui concerne l'outrage au tribunal, des modifications au Code criminel clarifieront les procédures et les codifieront pour la première fois dans un texte écrit.

"Pour la première fois, il existait une procédure de droit législatif claire qui protégera les droits des inculpés d'outrage au tribunal.

Les modifications proposées au Code criminel élimineront la présomption de culpabilité qui pèse contre la personne accusée d'outrage au tribunal.

Cette présomption de culpabilité, dite citation directe, "est contraire au principe fondamental voulant que tout accusé soit présumé innocent jusqu'à preuve du contraire", affirme le ministre.

Cette procédure subsistera toujours, mais seulement dans les cas de "perturbation d'instance", c'est-à-dire les cas graves de comportement inacceptable en cour ou de comportement susceptible d'entraîner la bonne marche de l'instance judiciaire et seulement après une mise en garde du perturbateur.

Si celui-ci persiste, il devra être informé de l'accusation précise et l'audition de la cause ne pourra plus avoir lieu devant le juge plaignant comme c'est présentement le cas.

Dans tous les autres cas, l'outrage au tribunal fera l'objet d'une poursuite ordinaire, semblable à toute autre infraction criminelle.

La publication d'informations fausses et conçues pour jeter le discrédit sur les tribunaux constituera un "outrage à magistrat" qui devra être jugé devant un juge n'ayant eu aucun rapport avec les événements.

Tout accusé de cette infraction pourra cependant invoquer que ses

affirmations sont vraies et d'intérêt public.

Toute publication d'informations susceptibles d'entraver sérieusement ou de porter atteinte au cours de la justice sera considérée comme "entrave d'une instance judiciaire".

Mais encore une fois, l'accusé pourra se défendre en soutenant que les informations sont vraies, qu'elles rapportent fidèlement ce qui s'est passé devant les tribunaux, qu'elles sont rapportées de bonne foi et que le préjudice est accidentel et secondaire.

Cette défense ne pourra être invoquée dans le cadre de procès à huis clos ou quand le tribunal aura interdit la publication de certains faits.

M. MacGuigan reconnaît que la Charte des droits et libertés garantit la liberté de la presse et la liberté d'expression, mais il affirme qu'elle garantit tout autant le droit à un procès équitable, ce qui limite le droit précédent.

De plus, il sera maintenant impossible aux médias de rapporter le nom et l'adresse de personnes qui ont été l'objet de perquisitions si ces personnes ne sont pas finalement traduites devant les tribunaux.

En ce qui concerne les modifications apportées aux procédures dans les procès devant jurés, il sera désormais possible tant à la défense qu'à la poursuite de récurser un nombre égale de 20 jurés pour les infractions punissables d'emprisonnement à vie et 12 dans les autres cas.

De plus, la défense aura toujours le bénéfice de s'adresser au jury en dernier, contrairement à ce qui est le cas présentement quand elle fait entendre des témoins.

Enfin, il sera désormais illégal de publier les noms, adresses et photographies des jurés au cours d'un procès et le harcèlement d'un juré pendant comme après le procès constituera une infraction.

De plus, le juge n'aura plus la même liberté dans ses recommandations au jury et il lui sera expressément défendu de faire connaître son opinion sur l'innocence ou la culpabilité d'un accusé.



(Laserphoto PC)

Les proches parents de Serge Beaudoin à leur sortie de l'église: son épouse Nicole Villemure, son fils Steve, sa mère Cécile, son cousin Eric Dion et sa soeur Colette.

Funérailles émouvantes

par Benoît BROCHU

ANCIENNE-LORETTE (PC) — "A toi Serge, toi qui savais simplement par une parole ou un geste nous apporter réconfort, pour ta bonté et ta sensibilité nous te disons merci;

A toi qui dépensais sans compter temps et énergie pour autrui, pour ta générosité nous te disons merci;

A toi qui savais nous faire rire, pour ton entrain et ta gaieté nous te disons merci;

Comme grand-papa tu nous quittes pour un monde meilleur, ton sourire demeure à jamais gravé dans nos cœurs."

C'est par ces émouvantes paroles que le jeune Eric Dion, 14 ans, a rendu hommage à son oncle, Serge Beaudoin, dont les funérailles ont eu lieu hier à l'église de l'Ancienne-Lorette, en banlieue de Québec.

M. Beaudoin, un poseur de tapis de 33 ans, a été abattu par

erreur le 23 décembre dernier dans un motel de Rock Forest par deux policiers de Sherbrooke qui enquêtaient relativement à un vol à main armée commis la veille et au cours duquel un gardien de la compagnie Brink's avait été tué.

Absence

La ville de Sherbrooke n'avait pas délégué de représentant aux funérailles ni fait parvenir de fleurs.

"C'est le moins qu'ils auraient pu faire", a déploré un membre de la famille, Réjean.

Le jeune homme a d'autre part tenu à remercier la population pour les nombreux témoignages de sympathie adressés à sa famille depuis les événements tragiques.

"Nous avons eu beaucoup de support de ce côté-là", a-t-il indiqué.

Il a également confirmé que sa famille envisageait d'intenter

des poursuites contre la ville de Sherbrooke. Aucune décision ne sera prise cependant avant l'enquête du coroner dont la date n'a pas encore été fixée.

Le service funèbre a été célébré par le curé de l'Ancienne-Lorette, l'abbé Claude Couture, en présence de quelque 150 personnes, membres de la famille, amis et un certain nombre de curieux.

Étaient notamment présents, la mère de Serge, Mme Donat Beaudoin, dont le mari est décédé il y a seulement trois mois, l'épouse du défunt, Nicole, 28 ans, leur fils Steve, âgé de cinq ans, ainsi que ses quatre frères et deux soeurs.

Ce sont les frères de Serge, Donald, Gilles, Réjean et René, son compagnon de travail et ami de longue date de la famille blesé lors de la fusillade, Jean-Paul Beaumont, et un beau-frère, Marc Gadreau, qui agissaient comme porteurs.

Commission parlementaire sur la restructuration scolaire

Très peu de commissions scolaires entendues?

par Rudy LE COURS

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation Camille Laurin s'est arrangé pour que les commissions scolaires soient sous-représentées parmi les intervenants qui défileront à compter d'aujourd'hui devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 40 sur l'enseignement primaire et secondaire public.

En outre, le ministre a concentré les intervenants qui sont favorables au projet de loi durant les meilleures heures des travaux de la commission qui seront télévisés.

C'est du moins ce qu'ont laissé entendre hier en conférence de presse MM. Jacques Chagnon, Wayne Aalders et Jacques Mongeau, respectivement président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, vice-président de l'Association des commissions protestantes du Québec et président du Conseil scolaire de l'Île de Montréal.

Ces messieurs estiment que tous les individus ou groupes qui ont produit un mémoire devraient être entendus, comme l'avait laissé entendre une lettre datée du 21 juin

de l'ex-sous-ministre de l'Éducation, M. Jacques Girard.

Sur les 247 mémoires reçus, le ministre en a retenu 73 qui seront présentés en commission.

15 sur 122

Ils déplorent que sur 122 commissions scolaires qui ont soumis des mémoires, moins d'une quinzaine seront entendues.

M. Chagnon a expliqué que le calendrier de la commission a été rendu public vers le 20 décembre par courrier électronique de sorte que c'est seulement hier, à la rentrée, que certaines commissions scolaires ont appris à leur grande surprise qu'elles ne seraient pas entendues.

Néanmoins, a-t-on ajouté, une dizaine d'entre elles auraient signifié par télégramme leur désir d'être entendues mais le ministre n'aurait pas encore accusé réception.

M. Mongeau, ancien candidat libéral dans le comté de Sauvé au scrutin de 1981, a de plus soulevé non sans une certaine indignation que des opposants importants au projet de loi telles que l'Association des directeurs

généraux des commissions scolaires et l'Association des cadres scolaires du Québec se sont entendues en fin de soirée. À l'opposé, la Fédération québécoise des directeurs d'école, favorable au projet 40, comparaitra un vendredi matin, seule à l'horaire.

À Québec, le calendrier a été rendu public à la presse le 21 décembre. La semaine dernière, on répondait au ministère que la liste des intervenants n'était pas fermée, qu'on serait peut-être disposé à prolonger les travaux d'une semaine et que l'horaire pourrait faire l'objet de certains réajustements.

M. Chagnon, un ancien permanent du Parti libéral du Québec, a admis qu'aucun des trois organismes qui donnaient la conférence de presse n'avait communiqué avec le ministère pour faire valoir leurs doléances. "Nous nous parlons par le biais des médias."

Il a précisé que la campagne menée par la FCSCQ dans les médias pour dénoncer le projet de loi 40 engageait des sommes de quelque \$200,000 depuis deux ans. Le CSIM s'est voté un budget de \$1 million l'an der-

nier et les commissions scolaires protestantes \$100,000.

Trois raisons

Les trois regroupements de commissions scolaires s'opposent pour au moins trois raisons au projet 40 : le manque de force du suffrage universel, l'insuffisance de clarification sur la décentralisation des pouvoirs du ministre et les conflits naturels qui naîtront des nouveaux rapports entre les commissions scolaires et les écoles.

Dans le premier cas, ils notent que sur 199 mémoires qui traitent du sujet, 155 sont en désaccord avec le projet de loi. Sur les deux autres points, les proportions sont respectivement de 165 sur 180 et 155 sur 192.

Pour toute la durée des travaux de la commission, Les trois regroupements auront un bureau dans un hôtel voisin du Parlement.

Ils qualifient leur attitude de "constructive" bien que, de l'aveu de M. Aalders, leur position ne laisse pas beaucoup de place au compromis : "Retirez le projet de loi 40 et nous serons prêts à discuter."

La CTCUM s'enrichit de trois nouvelles stations de métro

par Rollande PARENT

MONTREAL (PC) — Le réseau souterrain de transport en commun de la CTCUM s'est enrichi lundi de trois nouvelles stations situées dans la partie nord-ouest de Montréal, au-delà de la station Plamondon.

Le tronçon Namur, de la Savanne et du Collège, qui s'étend sur 3.5 kilomètres, a coûté \$85.3 millions ou \$24.4 millions le kilomètre.

La station Namur est située à proximité de l'hippodrome Blue Bonnets alors que celle du Collège desservira, entre autres, les Cégeps Vanier (6,000 étudiants) et Saint-Laurent (5,200) et une partie des 50,000 personnes qui se rendent quotidiennement à Ville Saint-Laurent pour y travailler.

Les dirigeants de la Communauté urbaine de Montréal tenaient, lundi en matinée, une cérémonie d'ouverture des trois nouvelles stations de métro qui devenaient accessibles au public quelques heures plus tard, à 14h00.

Parmi les 1,500 invités, le premier ministre René Lévesque, le ministre des Transports Michel Clair, le maire de Montréal Jean Drapeau, le maire de Ville Saint-Laurent Marcel Laurin et le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre Desmarais II.

Ce dernier a fait valoir que, grâce au métro, Montréal était devenue "la plus grande ville souterraine au monde avec une foule d'activités culturelles, commerciales et d'affaires".

Un chef-d'oeuvre

Quant au premier ministre Lévesque, il voit dans le métro un "chef d'oeuvre d'architecture, d'efficacité et d'économie". Il a ensuite énuméré les mises en chantier nombreuses qui seront réalisées en 1984: l'intercepteur sud pour les eaux usées, la rénovation de zones industrielles, l'accélération de projets d'habitation, la restauration d'édifices du Vieux-Montréal, la construction du nouvel édifice du Centre de recherche industrielle, la maison de l'Orchestre symphonique de Montréal et la réanimation de Terre des Hommes.

Le ministre des Transports, M. Michel Clair, a fait remarquer qu'il s'agissait là d'"une belle façon de commencer l'année" et une preuve tangible de la priorité de son ministère à développer le transport collectif comme alternative à l'automobile privée.

Pour M. Clair, l'inauguration de ce tronçon du métro s'ajoute à deux modifications mises en place depuis peu dans la région de Montréal: le transport des personnes handicapées par taxi et la réorganisation du transport d'une centaine de municipalités situées en périphérie de Montréal.

Prolongements

De son côté, le président de la Commission des transports de la communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, a dit espérer pour ville Saint-Laurent "un prolongement d'ici quelques années".

Il est déjà prévu que pour faire suite à la station du Collège, celle de Côte-Vertu sera prête en 1986.

M. Hanigan pensait probablement aux plans de prolongement du métro, déjà prêts mais non approuvés, et qui projette de couvrir tout le territoire de Ville Saint-Laurent.

Quoi qu'il en soit, en 1987, la ligne 5 entre Snowdon et Saint-Michel s'ajoutera au réseau.

Vol à main armée à Saint-Elie de Caxton

SAINT-ELIE-DE-CAXTON (YC) — Il est minuit trente dans la nuit de dimanche à lundi. Une personne, qui serait un homme, portant cagoule et muni d'un couteau, frappe à la porte de M. René Deschênes du rang 5 à Saint-Elie. Il ouvre la porte. Sans perdre un instant, la personne lui braque un couteau à la gorge et exige de l'argent.

En possession de l'argent, le voleur prend la fuite à bord d'un véhicule en direction de Shawinigan. La police de la SQ de Shawinigan est alertée. On ratisse les environs mais en vain.

Un membre du service de l'identité judiciaire s'est rendu sur les lieux ainsi que des enquêteurs.

Devant les menaces du malfaiteur, la victime lui donne quelques dollars.

Hier, des membres du bureau des enquêtes criminelles poursuivaient leurs recherches.

Plusieurs vols à Cap-de-la-Madeleine

CAP-DE-LA-MADELEINE (YC) — Plusieurs vols avec effraction sont survenus au cours du dernier week-end, dans des résidences privées de Cap-de-la-Madeleine.

Les cambrioleurs se sont introduits soit en fracassant une fenêtre ou en forçant une porte.

Dans tous les cas, les voleurs se sont emparés de bijoux.

De plus, on a signalé plusieurs vols dans des automobiles. Encore là, les radios-cassettes sont les ar-

ticles choisis des voleurs.

A Trois-Rivières, dans une résidence privée de la rue Cinq-Mars, un vol avec effraction est perpétré.

Un amplificateur et une table tournante sont volés. Le méfait est survenu dimanche entre 19h 30 et 22h.

En soirée hier, vers 19h45, les policiers de Trois-Rivières se sont rendus dans une résidence privée du boulevard des Récollets, pour un autre vol avec effraction.

Au palais de justice de Trois-Rivières

Le procès pour le vol de \$1.5 millions chez Alliance blindée a débuté hier

par Claude SAVARY

TROIS-RIVIERES — C'est hier qu'a débuté en cour supérieure du palais de justice de Trois-Rivières le procès de Marcel Boucher, 47 ans, de Montréal, et de Claude Millette, 41 ans, accusés d'avoir commis, le 29 décembre 1981, le vol de \$1.5 million à la succursale de la compagnie Alliance blindée située au 1855, rue Royale à Trois-Rivières. Huit accusations de complot, d'enlèvement et de séquestration du directeur de la succursale et de son épouse, M. et Mme Laurier Joly, de vol qualifié, de port d'arme et de déguisement pèsent contre les deux hommes.

C'est dans un palais de justice truffé de policiers armés et équipés de détecteurs de métal, secondés par des agents de sécurité, que s'est déroulée cette première journée d'audiences présidée par le juge Jean Bienvenue de Québec Boucher et Millette n'avaient cependant pas les chaînes aux pieds mais seulement des menottes aux poignets.

Choix des jurés

Après une longue attente en ma-

tinée, imputable au fait que le juge tenait à rencontrer dans son bureau les procureurs de la couronne, Me Jacques Trudel et Me Guy Lambert, et les procureurs de la défense, Me Jacques Bouchard pour Marcel Boucher et Me Florent Bisson pour Claude Millette, le juge a ensuite servi une ordonnance aux journalistes leur interdisant de relater des personnes ou des faits dans cette affaire à toute autre cause.

Le choix des jurés a donc été entrepris après la pause du midi à même les quelque 74 candidats qui avaient été convoqués pour la circonstance. Dès le départ, le juge Bienvenue a déclaré qu'il allait prendre d'innombrables précautions dans le choix des 12 jurés. Il a même signalé aux gens quel type de questions il leur poserait lorsqu'ils seraient appelés tour à tour, afin qu'ils soient moins impressionnés par l'appareil judiciaire. Il aura fallu plus de 3 1/2 heures pour choisir les deux premiers jurés, plusieurs des 23 candidats appelés étant rejetés soit par les procureurs de la défense, soit par les deux vérifica-

teurs choisis à même le bassin de candidats, pour des motifs de toute nature, allant de problèmes de santé, à la garde d'enfants ou encore à de la parenté avec un policier.

Ce faisant, on s'est retrouvé en début de soirée avec à peine un sixième des jurés choisis et un bassin de sélection réduit à 41 personnes, ce qui, selon la loi de la moyenne, était trop peu pour penser raisonnablement trouver les dix autres jurés.

Tout comme cela avait été le cas le printemps dernier, à Joliette, lors du procès des mutins d'Archangebeault, c'est sur la rue que le directeur des greffes au palais de justice de Trois-Rivières, Me Daniel Kimpston, devra vraisemblablement user de son autorité pour aller quêrir au jour'hui quelques dizaines de candidats et les amener par autobus au palais de justice. Selon le directeur des greffes de la région, Me Paul-Emile Marchand, c'est la deuxième fois seulement qu'une telle procédure sera utilisée dans toute l'histoire judiciaire de la région.

On estime généralement qu'il fau-

dra encore toute la journée aujourd'hui pour compléter le groupe des 12 jurés.

Le juge Bienvenue qui a tenté tout au long de la journée de mettre les gens à leur aise, a enlevé tout un poids sur les épaules de plusieurs candidats-jurés en leur précisant qu'il n'exigerait pas leur réclusion. "Ce n'est pas ma méthode de procéder", a dit le juge en demandant toutefois la collaboration de ceux qui seront choisis pour qu'ils ne discutent pas de la cause avec qui que ce soit en dehors de la cour. Le juge les a également prévenus que l'horaire des audiences serait de 9h30 à 16h30 tous les jours avec une pause pour le repas du midi.

Les premiers témoins qui devraient être entendus dans cette cause sont un technicien à l'identité judiciaire de la sûreté municipale de Trois-Rivières, M. Michel Guillemette, et possiblement les victimes, M. et Mme Laurier Joly.

Fait à signaler, enfin, Boucher et Millette sont présents tout au long de la procédure pour le choix des jurés.

Suite à l'abolition de son poste

Le gérant Lessard ira en appel

par Jean-Pierre BEAUMIER

LOUISEVILLE - L'ancien gérant municipal de Louiseville, M. Ghislain Lessard a fait connaître son intention d'aller en appel de la décision du conseil qui avait adopté le 27 décembre dernier l'abolition de son poste au sein de la ville.

En effet, Ghislain Lessard ira en appel devant la Commission municipale du Québec aussitôt que la ville lui aura signifié par écrit l'abolition de son poste et la date où celle-ci entrera en vigueur. Des lors, il se prévaudra de son droit, tel que décrit dans les articles 71 et 72 de la Loi des

cités et villes, de contester la décision de la municipalité qui, sans invoquer de raison abolit son poste, précise M. Lessard.

Un pas de plus a été franchi par la municipalité hier lorsque le conseil a adopté à l'intention de M. Lessard une résolution de cessation d'emploi portant la date du 4 janvier 1984. Il s'agit maintenant pour légaliser la procédure de rédiger un document et d'en livrer un exemplaire au principal intéressé, soit Ghislain Lessard. Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il pourra en appeler devant la Commission municipale du

Québec.

Pour récapituler les événements soulignons que toute l'affaire a débuté le 12 décembre lorsque le conseiller Gérard Thibodeau lançait une motion demandant l'abolition du poste de gérant municipal. Suivait le 27 décembre l'adoption du règlement 454 par 4 voix contre trois prévoyant ladite abolition et hier la résolution de cessation d'emploi précisant la date où prennent fin les responsabilités du gérant municipal.

La ville de Louiseville verra à modifier son règlement de zonage

LOUISEVILLE (JPB) - La municipalité de Louiseville entend adopter sous peu des modifications au présent règlement de zonage, qui est en vigueur depuis 1978.

Les changements qui seraient apportés toucheraient surtout les superficies qui ont été révisées en hausse, permettant ainsi aux contribuables d'ériger ou rénover des constructions de dimensions plus imposantes.

De l'avis même du greffier de Louiseville, M. Luc Levasseur, les amendements au règlement de zonage 418 seraient plus conformes aux besoins d'aujourd'hui.

Pour que la ville puisse procéder aux modifications qu'elle prévoit faire, les contribuables

doivent au préalable se prononcer en faveur de tels changements, et pour se faire, il y aura assemblée de consultation les mercredi et jeudi 18 et 19 janvier de 9h à 19h aux locaux de l'Hôtel de ville.

7 accrochages en fin de semaine

LOUISEVILLE (JPB) — Le dernier week-end s'est avéré plutôt calme pour le bureau de la Sûreté du Québec détachement de Louiseville, puisque les policiers n'ont déploré aucun incident grave, si ce n'est que sept accrochages mineurs qui se sont produits sur leur territoire du vendredi 6 au dimanche 8 janvier.

Ces accrochages, qui n'ont causé aucune blessure aux occupants des véhicules impliqués, ont été rapportés dans les municipalités de Yamachiche, Sainte-Angele, Saint-Alexis et Louiseville.

Un vol de cigarettes

SAINT-SYLVERE (YC) — Dans la nuit de dimanche à lundi, des cambrioleurs se sont introduits à l'intérieur du magasin Coop de Saint-Sylvere.

Ils ont dérobé pour quelque \$2,000 de cigarettes ainsi que de la viande.

Ils avaient réussi à s'introduire en passant par une fenêtre.

Le vol a été constaté à l'arrivée des employés en matinée hier.

Un enquêteur de la Sûreté du Québec du poste de Bécancour a commencé des recherches.

PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
OPTICIEN
D'ORDONNANCE
PATRICK GALARNEAU
1588, ROYALE TROIS-RIVIERES
Entre Des Forges et St-Georges — 378-2797

ROCH PARENT D.C.
Docteur en chiropratique
TROIS-RIVIERES 889 Defoy (face au parc des Pins) 373-2224 LUNDI, MERC., VEND.
SHAWINIGAN-SUD 1930, 5e Avenue 537-0958 MARDI, JEUDI.

TIRAGE

Dernièrement avait lieu au magasin de Meubles Paul Desaulniers de St-Sévère, le tirage d'un four micro-ondes "SANYO" d'une valeur de 700\$. Ce tirage avait lieu dans le cadre de la promotion marquant l'agrandissement de ce populaire magasin et se voulait un témoignage de reconnaissance à l'endroit de la clientèle.



De gauche à droite: Emile Salois de Mont-Carmel, l'heureux gagnant, accompagné de son épouse et de Paul Desaulniers, président de Meubles Paul Desaulniers, de St-Sévère.

NE MANQUEZ PAS DEMAIN, LE DÉBUT DE LA SUPER VENTE DE JANVIER

Meubles Paul Desaulniers
ST-SEVERE 296-3377 - 264-2149
MAINTENANT AGRANDI POUR MIEUX VOUS SERVIR

JR VOUS OFFRE DES RABAIS INCROYABLES
PRIX DE LIQUIDATION
SUR CERTAINS MODELES EN MAGASIN
Profitez de rabais de
20% à 40%
(modèles non illustrés) sur plusieurs articles en magasin

Panasonic MAGNÉSCOPE Chargement frontal, un programme de 14 jours, un programme express, contrôle à distance inclus. SPECIAL 599\$	Panasonic TÉLÉCOULEUR 20 po. avec sélecteur de canaux VHF-UHF Garantie totale 4 ans SPECIAL 519\$
Technics TOURNE-DISQUE Retour automatique, ajustement des vitesses, Stroboscope -SL-B200 SPECIAL 159\$	Technics MAGNÉTOPHONÉ À CASSETTE avec commande ultra-douce et ruban de métal SPECIAL 199\$
Technics RÉCEPTEUR NUMÉRIQUE SA-210 avec synthétiseur au quartz SPECIAL 299\$	RCA Autoreglage de la couleur, Correction automatique des teintes du visage, Repérage automatique du contraste et de la couleur, Écran fini noyer, Support TV assorti avec roulettes Autre incroyable! Télécouleur de 20 po de RCA, seulement GARANTIE 3 ANS PIÈCES ET SERVICE PRIX COUPE 468\$
RCA UN EXCELLENT PORTATIF DE RCA! SUPER-AUBAINE SUR UN TÉLÉCOULEUR DE 14 po • Repérage automatique du contraste et de la couleur. • Synchronisation VHF et UHF transistorisée GARANTIE 3 ANS PIÈCES ET SERVICE PRIX COUPE 339\$	RCA TÉLÉVISEUR Noir et blanc 12 pouces PRIX COUPE 89\$

SPECIAL DE RCA
Assortiment de vidéos RCA
Assortiment de caméras RCA
Le premier VCR de table qui se transforme instantanément en portatif - le 900 convertible de 8 heures de RCA. Acheté-le dès maintenant.
Autre vidéo RCA non illustré à partir de **559\$**
PRIX SUPER SPECIAL SUR PLACE
Complétez votre système vidéo avec cette caméra couleur de luxe de RCA

JR ÉLECTRONIQUE
Jean Sirois et Robert Laforme Électronique Inc.
5115 BOUL. JEAN-XXIII 376-3560 TROIS-RIVIERES-OUEST
CREDIT OFFERT VISA-MASTER CARD **CHEZ JR C'EST PAS CHER** PLAN MISE DE CÔTÉ SANS FRAIS

Quotidienne
7-1-1
8-9-1-8



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

Notre photo a été prise lors de la levée de la première pelletée de terre marquant les travaux de transformation de la bâtisse de la Style Guild à Cap-de-la-Madeleine. Au premier plan, MM. Camille Parent, membre de la Corporation loisirs-jeunesse; le porte-parole de la Corporation, le curé Jean-Noël Trudel; le député M. Michel Veillette; le maire suppléant, M. Normand Vivier. A l'arrière, MM. Pierre Brouillette, conseiller municipal, et l'entrepreneur, M. Gilles de Montigny, président de Belmont Construction.

Début des travaux de construction du Centre loisirs-jeunesse du Cap

par Claude BERGERON

TROIS-RIVIÈRES — Les travaux de construction du Centre loisirs-jeunesse à Cap-de-la-Madeleine sont commencés depuis hier. Une cérémonie officielle a marqué le début de ces travaux qui devraient être terminés à la fin de mai.

C'est le député de Champlain au fédéral, M. Michel Veillette, ainsi que le curé de la paroisse Saint-Lazare, l'abbé Jean-Noël Trudel, qui ont donné le coup de pelle symbolique marquant le début des travaux.

Une trentaine d'invités ont participé à cette cérémonie qui s'est déroulée tantôt à l'intérieur de la vieille bâtisse de la Style Guild, tantôt à l'extérieur pour permettre à la télévision de prendre des images.

Il faisait un froid humide à l'intérieur de cette vieille bâtisse. Personne n'avait le goût d'y rester bien longtemps. Un café a été servi par la suite à l'hôtel de ville de Cap-de-la-Madeleine.

En fait, ces travaux qui coûteront la somme de \$688,900 permettront de transformer la bâtisse du 55 de la rue Mercier à Cap-de-la-Madeleine en un centre de loisirs pour les jeunes et les moins jeunes. Le contrat de transformation vient d'être accordé à la firme madelinoise Delmont construction, au montant de \$688,900.

Ce projet a pris naissance à la fin de 1982 alors qu'un groupe de citoyens décidaient de fonder un centre de loisirs. Ainsi une corporation a été créée. Elle regroupe des représentants de toutes les paroisses du Cap ainsi que de Saint-Louis-de-France et de Sainte-Marthe. C'est le curé Jean-Noël Trudel qui est le porte-parole du groupe. Dans les

faits, il est le président. La corporation a acheté la vieille bâtisse de la Style Guild ainsi que le terrain. De plus, elle a obtenu de la ville l'annulation d'un important compte de taxes impayés (plus de \$3,000).

Les travaux commencés hier donneront au premier plancher une salle de réception, une salle d'attente, un restaurant, un secrétariat, un centre-Dieu, une salle de recueillement, une salle de conditionnement physique, une salle de bricolage, une grande salle pouvant accueillir 700 personnes, et des salles de douches et de toilettes.

Au deuxième plancher, il y a aura trois courts de raquetball et un grand gymnase qui pourra permettre la pratique du tennis, du badminton, du volley-ball et de la danse aérobique.

Pour financer ce projet, qui pourrait atteindre plus de \$800,000, la corporation Loisirs-Jeunesse a obtenu une subvention de l'ordre de \$550,000 du gouvernement fédéral. Une souscription lancée dans la population madelinoise a donné un montant de \$38,000. Il s'agit d'un prêt sans intérêt que consentent les citoyens. L'objectif était de \$50,000.

En ce qui a trait au fonctionnement, pour la première année, la Corporation a obtenu une subvention de plus de \$80,000. Quant aux années subséquentes, on ne sait pas exactement comment on parviendra à financer le personnel nécessaire. La ville a laissé clairement entendre qu'elle ne pouvait pas s'engager à payer le personnel du Centre.

Tout le monde est optimiste, et le curé Trudel n'hésite pas à dire que le Centre Jeunesse de Cap-de-la-Madeleine sera le plus gros de la région.

Cause de Simard / taux de criminalité

La ville de Trois-Rivières était au neuvième rang

par Claude HÉROUX

TROIS-RIVIÈRES — La ville de Trois-Rivières se plaçait, en 1981, au neuvième rang pour le plus haut taux de criminalité parmi les cent quatre-vingt-un corps de police municipaux au Québec. Cette révélation a été faite par Léonard Arseneault, conseiller en matière policière pour la Commission de police du Québec, qui a témoigné pendant toute la journée d'hier, à la reprise de l'audience de la cause de Guy-Paul Simard qui en appelle de sa destitution comme directeur de police de Trois-Rivières par le conseil municipal de la cité Laviolette.

Léonard Arseneault a occupé la sellette des témoins pendant toute la journée d'hier. Il est devenu le troisième témoin de la ville de Trois-Rivières qui en produira une vingtaine devant les juges Gill Fortier, André Desjardins et Pierre Choquette au cours des deux prochaines semaines au palais de justice de Nicolet. L'enquêteur de la Commission de police de Trois-Rivières a été longuement interrogé par Me Jean Normand, procureur spécial de la ville de Trois-Rivières. Il a produit de nombreux tableaux très élaborés et comparatifs avec les villes-témoins dont la Commission de police s'est servie pour établir des points de comparaisons.

Les audiences du tribunal spécial choisi pour entendre l'appel de Guy-Paul Simard sont entrées dans leur troisième semaine, hier matin, et il semble bien que la preuve de la ville de Trois-Rivières s'étendra sur plusieurs autres semaines.

Le témoin a d'abord touché l'aspect de la criminalité en se servant de statistiques provenant de la direction générale de la sécurité publique. En abordant le sujet des crimes contre la propriété, Léonard Arseneault a précisé que la marge d'augmentation entre 1976 et 1981 était supérieure à Trois-Rivières comparativement aux villes-témoins qui sont Sainte-Foy / Cap-Rouge, Chicoutimi, Charlesbourg, Beauport et Jonquière. Chaque année, la ville de Trois-Rivières a rapporté 400 crimes de plus que les villes-témoins en ce qui a trait aux crimes contre la propriété. Le pourcentage s'établit à 83,84% à Trois-Rivières et à 56,25 pour les villes-témoins.

Supérieur au SPCUM

Le témoin a précisé que le taux de criminalité à Trois-Rivières, en 1981, était supérieur à celui du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal avec un pourcentage de 118,52% dans la cité Laviolette comparativement à 99,62 pour le SPCUM.



Léonard Arseneault

Plus de billets d'infraction émis par les policiers trifluviens

TROIS-RIVIÈRES (CH) — Les policiers de la ville de Trois-Rivières ont émis plus de billets de contravention que leurs confrères des villes de Chicoutimi, Jonquière, Sainte-Foy-Cap-Rouge, Beauport et Charlesbourg de 1976 à 1981 mais le nombre des accidents de circulation a été plus bas dans la cité Laviolette que dans les villes-témoins, pendant cette période.

Léonard Arseneault, enquêteur pour la Commission de police, a mentionné au cours de la journée d'hier, au palais de justice de Nicolet, que les policiers de Trois-Rivières avaient émis en moyenne, entre 1976 et 1981, 29,360 contraventions comparativement à 5,402 pour les villes-témoins. Il a expliqué en partie cette situation par la présence dans la cité Laviolette d'une escouade motorisée.

Le témoin a cependant ajouté qu'il y avait eu moins d'accidents de circulation à Trois-Rivières pendant cette période que dans les villes-témoins. De 1976 à 1981, il y a eu en moyenne dans la cité Laviolette 2,143 accidents de circulation annuellement comparativement à 2,691 dans les villes-témoins. Il n'a pas caché que le fait de mettre plus de billets de contravention pouvait aider à diminuer le nombre d'accidents de circulation.

Division du territoire L'expert en matière policière s'est ensuite attaqué au problème de la division du territoire pour les fins de la patrouille. Il a spécifié qu'à Trois-Rivières, la division remontait à plusieurs années et qu'elle avait été faite au hasard. Comme élément de base pour diviser le territoire, il a mentionné les appels qu'il faut analyser ce qui ne se faisait pas à Trois-Rivières.

L'expert a énoncé la différence entre une patrouille obligatoire constituée par les appels et la patrouille libre faite en vue de démontrer une présence policière et qui pourrait

s'identifier avec une patrouille préventive.

Léonard Arseneault qui a enquêté sur le service de police de Trois-Rivières a précisé que le temps alloué à la patrouille libre doit être le double du temps consacré à la patrouille obligatoire. Or le taux d'occupation pour la patrouille obligatoire était de 45% à Trois-Rivières, en 1981, et celui de la patrouille libre de 55%. Dans son esprit, il faut des effectifs suffisants pour répondre aux appels et, d'après lui, on pourrait engager des civils pour distribuer les contraventions. Il a mentionné que les données n'existaient pas au service de police de Trois-Rivières explicitant que pour identifier les besoins, il fallait faire l'analyse des appels. Il a terminé sur ce point, en disant qu'à Trois-Rivières, à la division gendarmerie, il y avait une section motorisée dont le travail consistait principalement à donner des contraventions.

que dans les villes-témoins. De 1976 à 1981, il y a eu en moyenne dans la cité Laviolette 2,143 accidents de circulation annuellement comparativement à 2,691 dans les villes-témoins. Il n'a pas caché que le fait de mettre plus de billets de contravention pouvait aider à diminuer le nombre d'accidents de circulation.

L'expert en matière policière s'est ensuite attaqué au problème de la division du territoire pour les fins de la patrouille. Il a spécifié qu'à Trois-Rivières, la division remontait à plusieurs années et qu'elle avait été faite au hasard. Comme élément de base pour diviser le territoire, il a mentionné les appels qu'il faut analyser ce qui ne se faisait pas à Trois-Rivières.

L'expert a énoncé la différence entre une patrouille obligatoire constituée par les appels et la patrouille libre faite en vue de démontrer une présence policière et qui pourrait

s'identifier avec une patrouille préventive.

Léonard Arseneault qui a enquêté sur le service de police de Trois-Rivières a précisé que le temps alloué à la patrouille libre doit être le double du temps consacré à la patrouille obligatoire. Or le taux d'occupation pour la patrouille obligatoire était de 45% à Trois-Rivières, en 1981, et celui de la patrouille libre de 55%. Dans son esprit, il faut des effectifs suffisants pour répondre aux appels et, d'après lui, on pourrait engager des civils pour distribuer les contraventions. Il a mentionné que les données n'existaient pas au service de police de Trois-Rivières explicitant que pour identifier les besoins, il fallait faire l'analyse des appels. Il a terminé sur ce point, en disant qu'à Trois-Rivières, à la division gendarmerie, il y avait une section motorisée dont le travail consistait principalement à donner des contraventions.

Autres nouvelles en page 19

Un hôpital unique à Trois-Rivières

Sainte-Marie donne son accord de principe mais réclame des engagements fermes du gouvernement



Le directeur général de l'hôpital Sainte-Marie, M. Mathieu Vaillancourt, et la vice-présidente du conseil d'administration de l'hôpital, Mme Christiane Maire. (Flageol Photo — Roméo Flageol)

Le CH Saint-Joseph sur la réserve

TROIS-RIVIÈRES (GG) — Le Centre hospitalier Saint-Joseph, pour sa part, trouve irrecevables les propositions de régionalisation des services de santé telles que proposées par la table de consultation regroupant des gens du CRSSS-04 et du MAS au début de décembre dernier, et refuse de donner un chèque en blanc à ce projet tant qu'on n'en connaît pas tous les paramètres.

Contrairement au CH Sainte-Marie qui a détaillé, hier matin en conférence de presse, sa position en regard de la fusion éventuelle des deux plus importants hô-

pitaux de Trois-Rivières, le CH Saint-Joseph, quant à lui, se montre plus circospect dans ses prises de position.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir au CRSSS-04 récemment, le président du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph, M. Marcel Grégoire, a indiqué qu'il n'était pas question que le CH Saint-Joseph endosse pour le moment cette hypothèse d'hôpital unique parce que le projet tel que soumis lui apparaît notamment ambigu. M. Grégoire souligne qu'aucune autre alternative n'est proposée à ce plan, que les objec-

tifs énoncés ne sont pas clairs et que, bref, la proposition manque de précisions.

La directrice générale de l'hôpital, soeur Anicette Guay, a également précisé, hier, au journal qu'il n'était pas question que le CH Saint-Joseph se prononce davantage sur la question avant d'en savoir plus long: "Ce qu'on nous demande, c'est de signer un chèque en blanc et ça on ne peut pas le faire. Il faut penser d'abord à toutes les implications d'un tel projet, et à nos 1,200 employés."

par Ginette GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Le Centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières a annoncé, hier, qu'il donnait son accord de principe au projet de rationalisation des soins hospitaliers via une fusion des hôpitaux Saint-Joseph et Sainte-Marie, mais le conseil d'administration a néanmoins fait savoir qu'il réclamerait des garanties fermes du gouvernement avant de se dissoudre au profit d'une nouvelle entité juridique englobant éventuellement les deux hôpitaux trifluviens concernés.

Sainte-Marie demande au Conseil régional de la santé et des services sociaux, de même qu'au ministère des Affaires sociales, de reconnaître et de confirmer le fait que le regroupement des services hospitaliers en un seul lieu physique nécessitera quelque 600 lits dit actifs ainsi que les services auxiliaires s'y rattachant, et que cela ne pourra se réaliser qu'en vertu d'un projet d'agrandissement important puisque ni le CH Sainte-Marie ni le CH Saint-Joseph n'ont actuellement l'espace nécessaire à cette fin. Il faudra, dans un second temps, que le CRSSS et le MAS s'engagent à rendre prioritaires les projets d'immobilisation requis, et qu'enfin on établisse un échéancier d'investissement à cet égard. Sainte-

Marie propose que le programme de regroupement des soins en un seul lieu physique se concrétise d'ici à cinq ans.

Le conseil d'administration du CH Sainte-Marie précise également que le projet de rationalisation des services hospitaliers devra aller plus loin qu'une simple fusion administrative entre les hôpitaux Saint-Joseph et Sainte-Marie. Il devra réellement déboucher sur un regroupement des soins, et la fin de la duplication de ceux-ci à Trois-Rivières.

Pour plus d'objectivité, le CH Sainte-Marie propose que le futur conseil d'administration unifié soit composé majoritairement, sinon entièrement, de nouveaux membres. On exige également que la future entité juridique s'engage à reconduire intégralement les privilèges consentis au personnel syndiqué et non syndiqué des deux hôpitaux.

Pour ce qui est des économies engendrées par la fusion, Sainte-Marie demande qu'elles soient réinvesties dans la consolidation du nouvel hôpital unifié afin que les services hospitaliers de la région atteignent le niveau de ceux dispensés ailleurs dans les autres centres urbains.

Concernant le centre hospitalier Cloutier de Cap-de-la-Madeleine, Sainte-Marie ne voit pas d'objection à ce qu'il conserve 'son autonomie corporative', mais souligne que la vocation du petit hôpital madelinois devra s'ajuster à la situation en fonction d'une optique de 'complémentarité optimale' avec le futur hôpital de Trois-Rivières.

Voie de service pour le trafic lourd
Les coûts connus la semaine prochaine

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — La ville de Trois-Rivières devrait être en mesure d'établir dans le cours de la semaine prochaine, les coûts d'aménagement d'une nouvelle voie de service nord-sud qui pourrait être construite dans le corridor de la voie ferrée du CPR, à partir de la rue Saint-Maurice, dans le but de permettre l'accès du trafic lourd à l'usine CIP.

C'est ce qu'a indiqué le maire Gilles Beaudoin, hier, lors d'une conversation téléphonique.

L'idée de construire une telle voie de service dans le sens nord-sud, en remplacement de celle existante sur les quais, avait déjà été suggérée par la firme d'urbanisme-conseil Gaston Saint-Pierre et associés inc., il y a cinq ans, dans son étude sur la zone du Vieux port mais la CIP s'était alors opposée farouchement à l'élimination de la voie de circulation située au bas de la Terrasse Turcotte.

Avant la période des Fêtes, quand les autorités fédérales ont prévenu la ville qu'elles ne toléreraient aucune circulation sur les quais durant la période de réalisation des travaux au Vieux port, les dirigeants municipaux ont alors pensé détourner la circulation lourde vers les rues des Ursulines et de l'Hôpital pour accéder à l'usine CIP mais devant la réaction négative du milieu et la position défavorable exprimée par les représentants du ministère des Affaires culturelles, ils ont décidé d'inventorier d'autres hypothèses.

C'est alors que la solution de l'aménagement d'une nouvelle voie de service le long de l'usine CIP est revenue à la surface. Lors d'une réunion regroupant l'ensemble des intervenants dans le dossier, il y a un mois, on a décidé d'examiner sérieusement l'hypothèse de la voie nord-sud. Mais avant d'en discuter, on a voulu avoir une idée précise des coûts qu'engendrerait cette solution. Ce sont ces coûts qui devraient être connus la semaine prochaine.

Selon certaines informations, les coûts d'aménagement du tunnel prévu dans les plans de Travaux publics Canada, sous la future Terrasse Turcotte, s'élevaient à environ \$500,000. Si jamais on décidait de donner suite à l'hypothèse de l'aménagement d'une voie permanente, à partir de la rue Saint-Maurice, le tunnel perdrait alors une bonne partie de son utilité. Il pourrait même être complètement supprimé.

Mais ce sont tous les plans et devis de l'actuel projet d'aménagement du Vieux port qui devraient alors être repris. Cela voudrait dire de nouveaux délais importants dans un projet qui en accuse déjà de sérieux.

Coûché constamment entre les deux paliers de gouvernement supérieur, la ville éprouve toutes sortes de problèmes avec ce dossier très délicat et extrêmement complexe. Et comme les travaux ne sont même pas encore commencés sur le terrain, on peut croire qu'elle est loin d'être au bout de ses peines.

Terrasse Turcotte Nouveau délai demandé pour la démolition

TROIS-RIVIÈRES (MA) — Travaux publics Canada a demandé un nouveau délai à la compagnie Fondations Géodex inc. pour signer le contrat de démolition de la Terrasse Turcotte et de préparation de l'emplacement en vue de la réalisation des travaux d'aménagement du Vieux port.

Les soumissions ont été ouvertes le 3 novembre et le ministère disposait normalement d'un mois à partir de cette date pour prendre une décision.

Mais le président des Fondations Géodex, M. Mario Giacomo, a déclaré au Nouvelliste, hier, qu'il n'avait toujours pas reçu copie du contrat et qu'on lui avait demandé une extension du délai jusqu'au 5 février pour lui adjuger le contrat. Dans ces circonstances, M. Giacomo a exprimé l'avis que les travaux ne pourront pas commencer avant le mois prochain. Les Fondations Géodex est la compagnie qui avait soumis l'offre la plus basse avec un montant de \$304,000 pour la démolition de la Terrasse.

Rejoint par ailleurs à Montréal, un porte-parole de Travaux publics Canada, M. Raymond Lamy, a indiqué que son ministère ne pouvait admettre le contrat de démolition tant et aussi longtemps que la ville ne lui avait pas cédé, par voie de bail emphytéotique, la Terrasse Turcotte et la partie du fonds de terrain dont elle se trouve propriétaire.

Or la ville doit avoir l'autorisation de Québec pour ce faire et elle ne l'a pas encore obtenue pour des raisons que le député Denis Vaugois a exprimées dans son intervention de la semaine dernière.

L'obligation d'obtenir l'autorisation du gouvernement québécois est rendue essentielle par le fait que le projet est situé en partie à l'intérieur d'un arrondissement historique identifié en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec.

Le maire Beaudoin se disait toutefois confiant, hier, que le bail emphytéotique puisse être signé dès demain. Il doit en effet avoir une rencontre à cet effet avec un représentant gouvernemental.

Assistante optométriste
avec expérience demandée
Envoyez curriculum vitae à:
Casier postal 212, Trois-Rivières, QC

PERMANENTE
25\$
SALON MARIE-LOU
1531, LAVIOLETTE TROIS-RIVIÈRES 379-7144

Dr RENÉ PARENT
Chiropraticien
CLINIQUE CHIROPATRIQUE CHATEAUDUN
821, rue Thibeau Cap-de-la-Madeleine
TEL.: 373-1685

éditorial

Tout un programme!

Le nouveau directeur du service de police et des incendies de Trois-Rivières, M. Gérard Cholette, n'a pas tardé à s'imposer dans ses nouvelles fonctions.

Nommé à ce poste le 7 novembre dernier, il a déjà établi un nouvel organigramme qui apporte plusieurs changements.

Ainsi, l'inspecteur Jean-Guy Gervais, dont la candidature au poste de directeur avait été retenue jusqu'à la nomination de M. Cholette, devient le principal adjoint de ce dernier.

Il aura la responsabilité des opérations. Il chapeautera les services des incendies, des enquêtes et de la gendarmerie.

Ceci représente un changement majeur qui devrait établir une meilleure collaboration et une meilleure coordination entre ces trois services qui, dans le passé, agissaient trop souvent chacun pour soi.

Bien sûr, nous savons tous que ce ne sont pas les organigrammes qui changent quelque chose, mais plutôt les hommes mis en place.

Lors d'une conférence de presse, vendredi, le directeur Cholette a causé une certaine surprise en disant qu'il suggérera au conseil municipal de ne pas appliquer les recommandations de la Commission de police du Québec dans le cas de certains policiers dont la conduite et les agissements avaient fait l'objet de reproches à la suite de l'enquête publique.

M. Cholette en est venu à cette conclusion après avoir terminé l'étude de chacun des cas. Il a toutefois bien précisé qu'il n'était pas question pour lui de passer l'éponge. Au contraire, il s'est dit favorable à ce que certaines recommandations de la CPQ soient appliquées intégralement.

En réponse à une question d'un journaliste, le nouveau directeur s'est

dit favorable à une fusion des trois corps policiers municipaux du Trois-Rivières métropolitain, c'est-à-dire Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest.

Il a cependant précisé que cette question de fusion n'était pas prioritaire dans son esprit. Il veut auparavant réorganiser son propre service, ce qui, selon lui, devrait prendre au moins un an.

Un telle fusion serait sans doute souhaitable. Il faudrait reprendre l'étude complète du dossier. On sait que le conseil municipal de Trois-Rivières envisage de construire un nouveau poste de police en 1985.

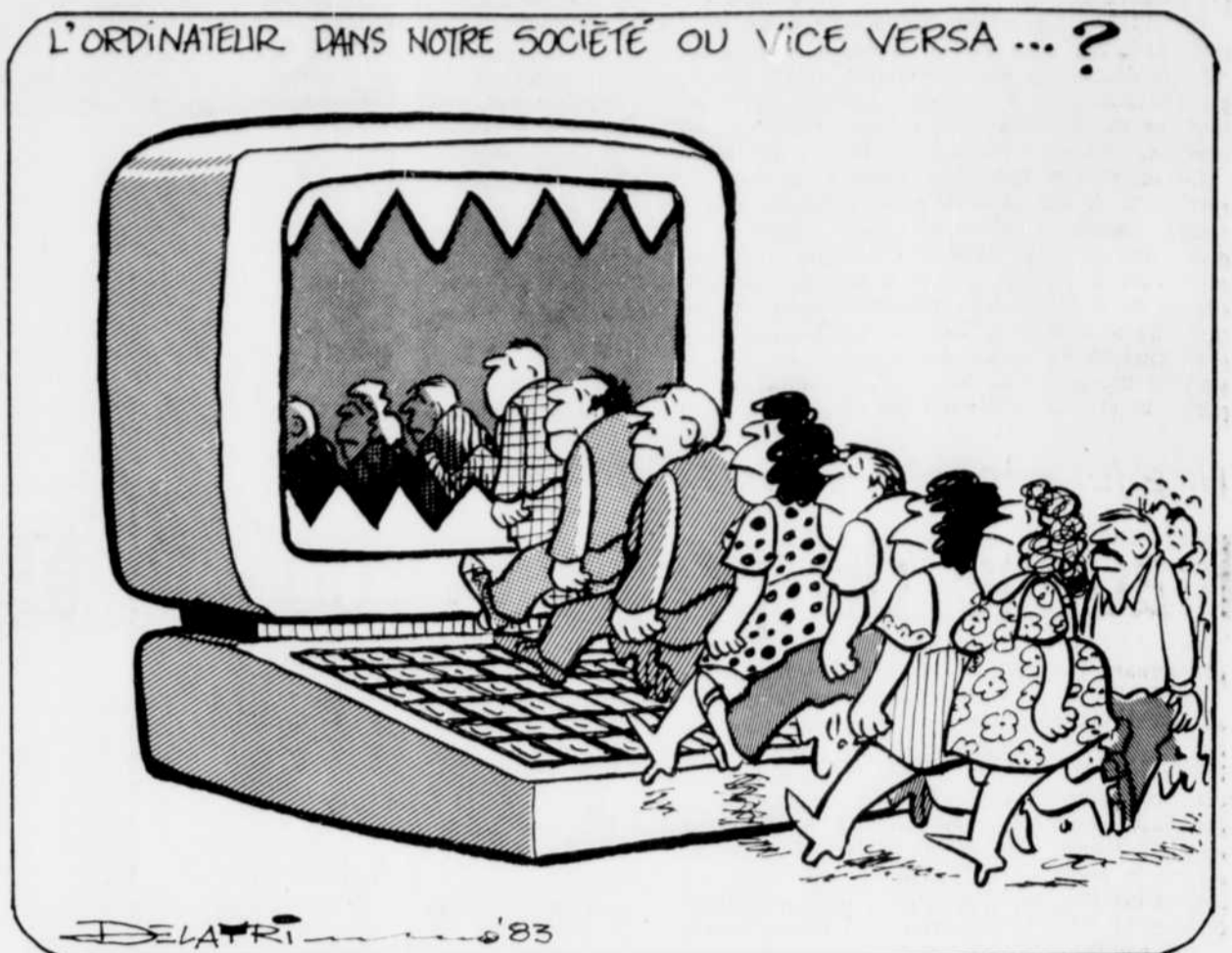
Avant de s'engager dans une telle construction, il faudrait savoir ce qu'il adviendra de la fusion en question.

Il est bien certain qu'une fusion des trois corps policiers amènerait des modifications aussi bien en ce qui regarde les dimensions de la nouvelle bâtisse que le site choisi.

Mais pour l'instant, cette question de fusion doit être mise en veilleuse. Il faut auparavant redorer le blason du corps policier de Trois-Rivières exagérément terni par la dernière enquête de la Commission de police du Québec, tâche à laquelle le directeur Cholette veut s'attaquer avec toute l'énergie qu'on lui connaît.

Il veut également obtenir de meilleurs rendements. Ainsi, il s'est donné pour objectif de diminuer d'au moins trois pour cent le taux de criminalité, et de huit pour cent le nombre d'accidents, tout en augmentant de huit pour cent le taux de solution des crimes à Trois-Rivières. Pour atteindre ce but, il veut sensibiliser son état-major et tous les policiers. Mais il compte également sur l'appui et le support de la population en général.

Sylvio Saint-Amant



Le gigantesque fiasco de Dome

par GORD McINTOSH
DE LA PRESSE CANADIENNE

Ceux qui aiment connaître les dessous des grandes aventures financières qui ne se terminent pas toujours bien apprécieront très certainement le nouveau livre de Peter Foster, "Other People's Money: The Banks, The Government and Dome" (L'argent des autres: les Banques, le Gouvernement et Dome), dans lequel il décrit en profondeur le gigantesque fiasco de la Dome Petroleum.

Ce bouquin, qui n'est malheureusement pas disponible en français, est rédigé dans un style saccadé et précis. Il ne laisse jamais le lecteur sur sa faim. Il est très critique pour tous les protagonistes de cette aventure dont tous les contribuables canadiens font les frais, soit les banques, les autorités politiques à Ottawa et, il va sans dire, les administrateurs de Dome. Les révélations de Foster permettent d'aller derrière les décors, de mieux comprendre toutes les tractations plus ou moins secrètes et honorables qui ont entouré cette tumultueuse page de l'histoire financière canadienne.

Foster aura eu le courage de rédiger un rapport d'autopsie complet — le seul disponible au grand public — sur ce que fut la mort d'une grande pétrolière.

Grâce à lui, le lecteur peut comprendre de quelle façon Dome a utilisé le programme énergétique national pour soutenir des subventions d'Ottawa; comment les petits investisseurs ont été manipulés pour financer ses programmes d'exploration; comment ses directeurs ont été montés les uns contre les autres afin de permettre la mainmise sur Hudson Bay Oil and Gas qui était alors en difficulté; comment les grandes banques ont été le jouet d'intrigues; de quelle façon les banquiers canadiens ont joué un sale tour à leurs homologues américains; et, finalement, à quel point Ottawa a semé la panique chez les banquiers.

Vérité camouflée
La majorité des Canadiens croient que le drame de 1982 qui a frappé Dome s'explique par la récession et les taux d'intérêts élevés de l'époque. Foster, pour

sa part, croit que la responsabilité incombe aux administrateurs de divers acabits.

Plusieurs réputations sont prises à partie dans ce livre: ce sont toutefois les banquiers qui en prennent pour leur rhume.

Foster cite notamment un banquier de New York qui a affirmé: "Il y a deux ans, les banques canadiennes nous semblaient les meilleures institutions du monde. Aujourd'hui, si j'étais directeur de la Chase Manhattan ou de la Citibank, je refuserais de traiter avec les banques canadiennes. Les banquiers du Canada sont des préteurs, mais ils ne sont certainement pas des banquiers."

Quant au souriant Jack Gallagher, que les médias canadiens ont présenté comme un grand constructeur qui a su s'incliner avec grâce sous la pression, Foster le considère comme un homme brisé et aigri qui, alors même que son empire s'écroulait autour de lui, se permettait de s'occuper de choses d'intérêt secondaire, comme pour fuir la réalité.

Nouvelles révélations

Foster offre de nouvelles informations qui permettent de comprendre toute l'ampleur de ce fiasco, notamment:

— Si la Citibank n'avait pas offert un second prêt de \$2 milliards pour permettre de compléter la mainmise sur Hudson Bay, Dome aurait fait faillite dès le mois d'octobre 1981.

— Le syndicat bancaire américain, dirigé par Citibank, n'avait jamais été informé de ce que les banquiers canadiens prévoyaient depuis quelque temps déjà, l'écroulement de Dome. Les banquiers américains ne savaient pas non plus que leurs confrères canadiens avaient imposé un remboursement plus rapide que prévu sur leurs prêts à Dome. Toutes les informations recueillies par l'auteur permettent de croire que ces faits ont été soustraits aux banquiers américains, grâce à un complot savamment ourdi par Dome et les banques du Canada, sinon le syndicat bancaire américain n'aurait jamais consenti un nouveau prêt.

— Le gouvernement fédéral, à Ottawa, ne connaissait pas l'ampleur des problèmes de Dome, même au moment où la pétroli-

ère était sur le point de reconnaître son insolvabilité. La lumière a commencé à jaillir lorsque Colin Kenny, un ancien adjoint du premier ministre Trudeau, a commencé à loger de nombreux appels téléphoniques aux petites heures du matin, le 31 mars 1982. Selon Foster, la nouvelle s'est alors répandue comme une traînée de poudre: c'est par dizaines et même centaines que les hommes politiques, financiers et banquiers ont été réveillés en sursaut ce matin-là. Aucun n'aurait été capable de retourner à son sommeil.

Foster fait également la lumière sur plusieurs épisodes sombres de ce fiasco, notamment sur le congédiement du seul administrateur de Dome qui avait prévu la catastrophe, Peter Breyfogle.

L'auteur s'en prend également au programme énergétique national, et sur la façon dont il a été administré, estimant qu'ils expliquent en partie la débâcle de Dome.

Ce livre de 270 pages, édité par Collins, se détaille \$24.95.

La parole aux lecteurs

Le Nouvelliste invite ses lecteurs à formuler des opinions sur des sujets divers mais qui sont d'intérêt public. Ce service est gratuit. Priorité est donnée aux lettres qui colent de près à l'actualité et qui traitent de sujets locaux et régionaux. Le journal se réserve le droit de choisir parmi les lettres qu'il reçoit et ne s'engage pas à retourner les lettres à leurs auteurs. Les lettres doivent être courtes (deux pages dactylographiées ou 500 mots), rédigées avec concision, dans un style courtis, autant que possible à la machine, à double interligne. Les lettres doivent être signées à la main par l'auteur ou par la personne autorisée s'il s'agit d'un groupe, et comporter obligatoirement le nom, l'adresse, et le numéro de téléphone du signataire. Seuls le nom et la ville sont reproduits dans le journal. Aucune lettre ne sera publiée sous un pseudonyme.

La Direction

point de vue

L'Argentine, un pays à rebâtir

Alors que se multiplient, en Argentine, les exhumations de cadavres et les témoignages sur les atrocités perpétrées durant la lutte à la guérilla, le cauchemar a vite fait place à la joie qu'avait suscitée le retour à la démocratie amorcé par l'élection du président Raul Alfonsín, le 30 octobre.

Ce que révèlent les journaux de Buenos Aires, depuis quelques jours, est un véritable tissu d'horreurs comparables à celles des pires moments du régime nazi de la Seconde Guerre mondiale.

Des milliers de personnes, terroristes, sympathisants de gauche, ou simplement soupçonnées de l'être, ont été torturées, mutilées et assassinées par des groupes spéciaux chargés de la répression. Celle-ci se serait soldée, selon les organisations humanitaires, par 30,000 disparus entre 1975 et 1978, date à laquelle, selon la terminologie militaire, la subversion a été vaincue et annihilée.

Lors de la constitution de son gouvernement, le nouveau président a décidé de traduire en justice tous les chefs de la dictature qui ont exercé le pouvoir entre 1976, date du coup d'Etat contre Isabel Peron, et juin 1982, fin de la

guerre des Falkland. Et l'une des premières décisions à cet égard a été d'abroger la loi d'amnistie que les militaires, conscients de l'imminence des accusations qui allaient pleuvoir sur eux, avaient pris la précaution de passer peu avant les élections.

(...)
Le président Alfonsín éprouvera certes beaucoup de difficultés à rétablir un État de droit, en remplacement de la classique "doctrine de sécurité" instaurée par les tyrans militaires, après cette période de violations constitutionnelles de toutes sortes.

Il en aura peut-être davantage pour redresser une situation économique qui revêt des dimensions catastrophiques. Une dette extérieure de \$40 milliards américains, la troisième en importance après celles du Brésil et du Mexique. Une inflation qui oscille entre les 400 et 500 pour 100, et pouvant friser jusqu'au mille. Un taux de chômage officiel de 16 pour 100.

Les péronistes ont promis de pratiquer une opposition constructive. Mais ils monopolisent les postes névralgiques. Et le nouveau président est déjà aux prises avec les leaders des syndicats extré-

mement puissants qui réclament des hausses de salaires, à ses yeux, tout simplement exorbitantes.

La démocratie argentine a peut-être déjà gagné du terrain. Mais elle est encore loin d'avoir gagné la partie. Alfonsín fait face à de graves problèmes qui sont à la fois d'ordre moral et économique. Et les règlements des deux vont de pair car ils sont les piliers de la restauration de l'unité nationale, objectif que Alfonsín ne peut atteindre sans au moins l'accord des syndicats, élément omnipotent de la société argentine et le péronisme décapité mais non vaincu.

C'est donc dire que l'Argentine est un pays valétudinaire qui, à la moindre rechute, risque de glisser de nouveau sur la pente de l'anarchie. Car il ne suffit pas de rétablir l'ordre, punir les coupables de huit années de ténèbres. Il faut en sortir le peuple, le guérir des mauvaises habitudes et des vices sociaux qu'il y a contractés, faire renaître le civisme, bref, ramener le pays dans le chemin de la moralité. L'Argentine, un pays à rebâtir.

Paul Lachance
Le Soleil

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières
G9A 5J6 TEL.: (819) 376-2501

Membre de la Presse Canadienne, affiliée aux agences AFP, Reuter, AP, Telbec, Photolaser, Presse Canadienne, Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 0746.

RÉDACTION:
 Rédacteur en chef: Sylvio ST-AMANT
 Directeur: J.-René FERRON
 Information: Bernard CHAMPOUX

PUBLICITÉ:
 Directeur: Elphège LEBRUN
 Annonces locales: André TRUDEL
 Annonces classées: Justin BIRON

PRODUCTION: Directeur: Jean-Guy BISSONNETTE
TIRAGE: Directeur: Wilfrid THERRIEN

BUREAU CENTRE-MAURICIE: Directeur: Guy ROULEAU
ADMINISTRATION: Secrétaire-trésorier: Lucien DAIGLE
MARKETING et rel. ext.: Roger LAMONTAGNE

PRÉSIDENT ÉDITEUR: Charles D'AMOUR

Journal quotidien publié et imprimé à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE, fondé le 30 octobre 1920, division de Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.

350 ans d'histoire

Le tramway circule à Trois-Rivières (1915)

Les Fêtes j'en fais mon histoire

Le 12 décembre 1915, le tramway électrique fait son apparition pour la première fois dans les rues de la cité de Laviolette. Pour la circonstance, plus de 300 invitations ont été lancées par la compagnie Three Rivers Traction qui opère ce nouveau moyen de transport. Tous les dignitaires de la ville sont au rendez-vous. J.A. Tessier, ministre de la Voirie et maire de la ville, Jacques Bureau, député de Trois-Rivières, ainsi que d'autres notables et hommes d'affaires.

Initialement, six tramways sont en service. Les voitures, en plus d'être spacieuses et confortables, sont dotées d'équipements très modernes pour l'époque. Un seul homme peut faire fonctionner le véhicule étant à la fois garde-moteur et conducteur. Une autre innovation aussi efficace que pratique permet au public d'apprécier les progrès techniques; les portes situées à l'avant de la voiture s'ouvrent et se ferment automatiquement à chaque arrêt. Le circuit du

tramway d'une longueur d'environ six kilomètres parcourt les rues Des Forges, Saint-Georges, Saint-Antoine, Du Fleuve, Du Platon, Sainte-Marie, Champlain, Champflour, Sainte-Cécile, Notre-Dame et Saint-Maurice.

Le tramway est en service pendant dix-huit ans à Trois-Rivières. Il est remplacé à partir de 1931 par l'autobus, beaucoup mieux adapté aux dimensions de la ville. Peu à peu, durant les deux années qui suivent, on cesse d'utiliser le tramway. C'est le 13 septembre 1933 que l'on abandonne définitivement ce type particulier de transport en commun.

Mario Marchand

Sources: "Le Nouveau Trois-Rivières" 17 décembre 1915
 Hardy René, Alain Gamelin et Carmen Rousseau. **La Mauricie et les Bois-Francs chronologie: 1850-1950.**

Obligations de déclarer à l'impôt les pourboires reçus

Les restaurateurs de la région de Québec refusent la loi 43

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — Les restaurateurs de la région de Québec ont décidé de désobéir à leur association professionnelle et de s'opposer par tous les moyens possibles, mêmes illégaux, à l'application de la loi 43.

Le mécontentement des restaurateurs de la région de Québec, a éclaté dimanche après-midi, lors d'une réunion tenue dans un grand restaurant de Québec. Après avoir chassé de la salle deux représentants du ministère du Revenu, ils ont formé un comité qui devra sensibiliser tous ceux qui sont touchés par la loi et trouver des moyens de

s'opposer à l'application de la loi.

Cette loi oblige les employés au pourboire des restaurants et des hôtels à déclarer les pourboires qu'ils ont reçus, et leurs employeurs à vérifier ces déclarations, à percevoir l'impôt correspondant et à déclarer leur chiffre d'affaire pour la période correspondante.

Pour le moment, il a été décidé de tenir jeudi après-midi une assemblée, non seulement des restaurateurs, mais de tous ceux qui sont touchés par la loi.

Le porte-parole officiel des restaurateurs, M. Michel Moreau, gérant du restaurant La Tyrolienne, a

expliqué lors d'une interview que la nouvelle loi oblige les employeurs à percevoir des impôts sur des revenus qu'ils ne peuvent pas contrôler.

"Le gouvernement veut nous faire faire son travail. L'entreprise privée ne pourra plus être rentable, si ça continue. On est agents percepteurs des taxes et on n'est pas payés pour cela. Maintenant, on devient agents percepteurs d'impôts de notre personnel avec tout ce que ça implique."

"Le gouvernement nous oblige à percevoir des impôts sur des revenus qu'on ne peut pas contrôler. C'est ça qui est grave. Le gouver-

nement envisage de se servir de nous comme otages pour appliquer une loi. Et il va éventuellement nous obliger à devenir des percepteurs du ministère du Revenu. Ça, on trouve ça pas mal dégueulasse."

Nid de discorde
Le système d'attribution, a-t-il dit, lorsqu'il sera appliqué sera "un véritable nid de discorde et de problèmes dont notre industrie n'a pas besoin."

"Ça n'a aucun sens de se servir d'un employeur pour tenir le rôle d'arbitre, de juge et de bureau final."

n'est pas en force mais peut le devenir par une simple décision du cabinet. A ce moment, l'employeur devra répartir entre ses employés la différence entre le total des pourboires déclarés et les 8 pour cent du chiffre d'affaires de son établissement.

M. Moreau a souligné le caractère discriminatoire de la loi 43 qui s'applique seulement aux employés à pourboire des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Elle touche même le livreur de pizzas. Mais elle ne touche pas les autres travailleurs à pourboires, les barbiers, les coiffeuses, les chauffeurs de taxi.

Un joueur d'accordéon de son établissement, par exemple, reçoit autant de pourboires qu'un serveur de table et n'est pas obligé de les déclarer.

De son côté, le président de l'Association hôtelière de la région de Québec, M. Gustave Damatter, directeur général du Château Frontenac, affirme que la loi va entraîner une augmentation variant entre 15 et 27 p.c. de la masse salariale payée par les employeurs de l'hôtellerie. Il prévoit que cette augmentation va se traduire par une augmentation de 3 p.c. du prix des repas.

Une loi gênante, selon M. Bamatter

Hausse du prix des repas?

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — La loi 43 sur les travailleurs au pourboire doit être très gênante pour le ministère du Revenu "parce que c'est l'admission qu'il n'est pas capable de collecter lui-même l'argent qui lui est dû," estime le président de l'Association hôtelière du district de Québec, M. Gustave Bamatter.

"En bon Québécois, on dirait qu'il n'est pas capable de faire sa job," a ajouté celui qui est aussi directeur général du Château Frontenac de Québec.

Au cours d'une entrevue, M. Bamatter a résumé les griefs des hôteliers contre cette loi adoptée au cours des derniers jours de la session.

Quoi qu'en dise le gouvernement, la nouvelle loi entraînera une augmentation d'environ 3 p.c. du prix des repas, soutient-il.

"Le gouvernement a été intellectuellement malhonnête quand il a dit que les coûts supplémentaires pour l'hôtellerie et la restauration s'élevaient à environ 1,5 p.c. du coût de vente brute."

Quand le gouvernement a négocié au printemps avec les fonctionnaires, il n'a jamais comparé les augmentations demandées par les fonctionnaires au produit national brut du Québec, a souligné M. Bamatter. C'est la même chose cette fois-ci, il faut calculer l'augmentation sur la masse salariale.

Les hôteliers ont demandé à leurs vérificateurs de faire le calcul et ceux-ci estiment que la masse salariale va augmenter de 15 à 29 p.c. selon les conventions collectives. Et ce chiffre ne tient pas compte des frais d'administration.

Mais c'est là un problème secondaire, estime-t-il, puisque le problème principal sera le cauchemar administratif engendré par la nouvelle loi. Les hôteliers prévoient qu'il faudra ajouter un employé à plein temps pour chaque 50 ou 60 employés au pourboire.

Après chaque période de paye, le gérant d'un établissement doit recevoir une déclaration signée de chacun de ses employés au pourboire impliqué dans la restauration. Les travailleurs au pourboire impliqués dans d'autres services que la restauration ne sont pas visés. Mais même les livreurs de pizza doivent déclarer le montant total de leurs pourboires.

L'employeur doit vérifier ces déclarations, faire un rapport de ses ventes pour la période concernée et changer les tables d'impôt de chaque employé. Cette dernière tâche sera plus longue dans le cas des établissements équipés d'ordinateurs.

Il arrive fréquemment qu'un garçon de table partage son pourboire avec l'hôtesse et le "busboy" qui nettoie la table. Il devra maintenant demander un reçu pour les sommes qu'il leur a versées et attacher ces

reçus à sa déclaration. Parce que l'hôtesse et le "busboy" devront aussi faire leur déclaration, met en garde M. Bamatter.

M. Bamatter se dit amusé par le fait que c'est le gouvernement provincial qui mène seul toute la bataille et que le système rapportera plus au fédéral qu'au provincial. Le provincial dit que la loi permettra d'augmenter les bénéfices sociaux des travailleurs au pourboire mais il admet que le fédéral n'a pas encore accepté d'augmenter leurs prestations d'assurance chômage.

Dès la première rencontre des hôteliers avec les représentants du gouvernement, en septembre, les hôteliers ont averti qu'ils refusaient d'être à la fois juges, jurés, avocats de la défense, procureurs et collecteurs d'impôt.

M. Bamatter regrette qu'à ce moment, nombre de petits employeurs n'aient pas vu les inconvénients du système proposé. Ils les voient maintenant, dit-il, et veulent boycotter la loi.

Mais, précise-t-il, "la loi c'est la loi. Si on ne suit pas la loi c'est l'anarchie. On va essayer de convaincre les autorités de faire certains changements. L'Association des hôteliers a remis tous les dossiers à ses avocats qui sont en train d'en étudier la légalité."

EN BUREAUTIQUE, LE COLLEGE MODERNE EST CHEF DE FILE



Collège Moderne de Secrétariat
(MODERN ENGLISH SCHOOL) **378-1123**

DÉJÀ PIONNIER EN TRAITEMENT DE TEXTES, IL VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AVEC LA BUREAUTIQUE

APPAREILS DE MARQUES RÉPUTÉES QUE VOUS RETROUVEZ DANS LA MAJORITÉ DES BUREAUX

• AES • IBM • MICOM •



COURS DE SECRETARIAT DU JOUR

Intensif 1 AN
Perfectionnement 1 AN
Régulier 2 ANS

Concentration sténo-dactylo
Secrétaire médicale
Secrétaire légale
Secrétaire comptable

OUVERT LES SAMEDIS
21 et 28 janvier '84
de 10h à 13h
pour inscriptions.

COURS DU SOIR

Conversation anglaise
Dactylographie
Traitement de textes
Introduction à l'informatique
Gestion sur ordinateurs

DÉBUT DES COURS
LE 23 JANVIER 1984

Notre programme de secrétariat **REVISÉ** est spécialement conçu pour initier la secrétaire **MODERNE** à la **BUREAUTIQUE**.
Pour de meilleures chances d'emploi



Collège Moderne de Secrétariat

(MODERN ENGLISH SCHOOL) 1581, ROYALE TROIS-RIVIÈRES

ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE

VENTE 40 ANNIVERSAIRE DU CHÂTEAU

DES RABAIS FANTASTIQUES

RABAIS
20%
à **50%**
et même PLUS

de **20%** à **50%** ET MÊME PLUS

LIQUIDATION DE NOTRE
INVENTAIRE RÉGULIER

RABAIS
20%
à **50%**
et même PLUS

VOICI QUELQUES EXEMPLES PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS

MODULAIRE DE SALON 5 mcx

Tel qu'illustré, choix de couleurs.
Prix de détail sugg.: 1799\$
PRIX VENTE ANNIVERSAIRE
Disponibilité de garantie 3 ans. Demandez la table en sus.

975\$

MOBILIER DE CUISINE

Tel qu'illustré

Avec panneau extensible
PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE
827\$
Construit de chêne massif

BUFFET AVEC HUCHE
À VITRE SCULPTÉE
PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE

638\$

BIBLIOTHÈQUE

Tel qu'illustré

PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE

399\$*

*Délai de livraison requis (Accessoires non inclus)

RABAIS FANTASTIQUES SUR TOUS NOS TÉLÉCOULEURS: ZENITH • TOSHIBA • JIL • CITIZEN •

TÉLÉCOULEUR ZENITH

26 po.
Contemporain modèle 1984
Reg. 10498

PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE
Garantie 3 ans pièces et main d'œuvre

825\$

STÉRÉO MODULAIRE TOSHIBA

MA / MF cassette

PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE
à compter de **235\$**

TABLE DE CENTRE ET TABLE DE BOUT AVEC VITRE

(Les 2)
PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE

157\$

RABAIS SPÉCIAL

SUR NOS CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS, LAVEUSES, SÈCHEUSES, LAVE-VAISSELLE HOT POINT, MOFFAT

TÉLÉCOULEURS ZENITH

20 po.
Modèle 1984
Prix de détail sugg.: 699\$

PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE
Garantie 3 ans pièces et main d'œuvre

495\$

MOBILIER DE CHAMBRE

Comprenant bureau triple, miroir, tête de lit 54 / 60

PRIX DE VENTE ANNIVERSAIRE

255\$

SUPER RABAIS Sur nos fours MICRO-ONDES Hotpoint MOFFAT TOSHIBA

MOBILIER DE CUISINE

A compter de **137\$**

MOBILIER DE SALON

A compter de **287\$**

Le Château du Meuble

La fine pointe de l'ameublement

95 Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine
Tel.: 373-4429 - 373-4499

Nous avons encore en magasin un vaste choix de fauteuils de tout style de marque **La-Z-Boy, Lane, Berkline**

Berçantes sur billes, à rabais fantastiques.

Mise de côté sans frais jusqu'en septembre '84

Livraison sans frais à 100 miles à la ronde

Service de financement sur place si désiré.

ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE — ANNIVERSAIRE



Le premier contrat de travail entre les employés de soutien de l'UQTR et l'Université a été signé hier. Ci-dessus, assis, MM. Marcel Lefebvre, vice-recteur aux services à la communauté, et Marcel Parent, représentant du

Syndicat canadien de la fonction publique; debout MM. Jacques Parent, recteur de l'UQTR, et Gaston Fortin, président du local 1,800.

(Flageol Photo — Roméo Flageol)

A l'UQTR

Les employés de soutien signent un premier contrat de travail

par Claude BERGERON

TROIS-RIVIÈRES — Les employés de soutien de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont signé un premier contrat de travail avec leur employeur, hier. Le nouveau contrat est en vigueur depuis le 22 décembre et il prendra fin le 30 novembre 1986.

Pour souligner cet événement, une petite cérémonie officielle a eu lieu à la salle de réunion du conseil d'administration de l'Université en présence du nouveau recteur, M. Jacques Parent. C'était

la première présence officielle de M. Parent depuis sa nomination le 22 décembre.

La signature du nouveau contrat de travail intervient après plusieurs séances de négociation et au moment où les employés de soutien de l'Université Laval sont en lock-out et que toute l'activité est paralysée à cette université.

Les employés de soutien de l'UQTR sont regroupés au sein du local 1800 du Syndicat canadien de la fonction publique. C'est M. Gaston Fortin, le président du local, ainsi que le vice-recteur aux ser-

vices à la communauté, M. Marcel Lefebvre, qui ont signé le document officiel avec d'autres représentants de deux parties.

Cinq clauses ont fait l'objet d'une négociation plus intense. Ainsi le statut de salariés sous octroi a été maintenu mais il ne vient pas toucher la sécurité d'emploi des salariés embauchés après la date de la signature du contrat de travail. Par ailleurs, le statut d'employés intermittents est possible mais sous certaines conditions.

Par ailleurs, l'accumulation de l'ancienneté accordée aux salariés une priorité d'embauche sur les candidats extérieurs à l'Université lorsqu'ils ont accumulé 180 jours de travail effectifs. Cette ancienneté permet aussi un rappel prioritaire

à des emplois temporaires. La nouvelle convention maintient aussi la sécurité que contenait le contrat précédent. Elle permet par ailleurs à l'Université d'abolir un poste.

Deux nouvelles clauses du contrat viennent préciser l'assurance collective et le régime de retraite et autorisent les dépenses encourues par les salariés pour participer à ces comités. Le nouveau contrat autorise aussi un congé sans traitement après sept ans d'emploi à l'Université.

Dans la brève allocution qu'il a prononcée hier lors de la signature, le nouveau recteur a insisté sur le fait qu'il était important que tout le personnel de l'Université se sente bien dans l'insti-

tution et que le rôle de chacun était essentiel à la bonne marche de l'UQTR. De son côté, M. Marcel Parent, le représentant du Syndicat canadien, a indiqué que le nouveau contrat de travail allait contribuer à maintenir un climat de travail sain.



MISE AU POINT

Dans la circulaire "METRO" de la semaine du 9 au 14 janvier 1984, vous auriez dû lire: Mini-pouding, saveurs variées Nestlé, paquet de 4/142 g 1,79\$.

Colloque sur le lac Saint-Pierre

Résultats de la consultation publique

TROIS-RIVIÈRES (JPA) — L'adjoint parlementaire du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Léopold Marquis, et le président de la corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre, M. Paul-Emile Caron, ont déposé hier matin devant la presse régionale la synthèse des mémoires issue de la consultation publique du plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre.

Ce volumineux document de travail a été préparé conjointement par des représentants du milieu (COLASP) et du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Il s'agit du reflet le plus fidèle possible du contenu de la consultation publique lors de consultations publiques, soit 42 mémoires soumis par 25 associations, 13 corps publics et quatre individus.

On n'a pas manqué de souligner hier, lors de la conférence de presse à l'édifice Capitanaal de Trois-Rivières, qu'il s'agit là d'une performance très intéressante en matière de consultation publique.

Cette consultation publique, qui durait depuis

avril dernier, avait pour but de permettre à tous les intéressés de faire connaître leurs opinions et suggestions sur la version provisoire du plan directeur déposé par le ministre Guy Chevrette.

Ainsi, il a été possible de recueillir une multitude d'avis et de recommandations qui ont été regroupés en cinq grands thèmes et dix-neuf sous-thèmes pour soixante-seize sujets traités.

Au colloque

Reste maintenant à venir les travaux d'un colloque qui se déroulera le 3 février, au Centre catholique du boulevard Saint-Louis à Nicolet, alors que les ateliers se pencheront notamment sur les sujets suivants:

- Le développement relié à la chasse et à la pêche, tant récréative que commerciale.
- La protection des habitats fauniques et le développement de l'agriculture dans la plaine de débordement du lac Saint-Pierre.
- Le développement des activités récréatives autres que la chasse et la pêche, comme le nautisme, l'interprétation du patrimoine, le cyclotourisme, etc.

— Le développement des infrastructures touristiques et commerciales comprennent l'hébergement, la restauration, l'accueil, l'information, etc.

Comme on peut le constater, ce colloque du début de février constitue une plaque tournante dans la réalisation de ce grand projet de conservation et mise en valeur de la région du Lac-Saint-Pierre.

Aussi verra-t-on le ministre Guy Chevrette participer aux discussions alors que sa visite a d'ores et déjà été annoncée pour une rencontre spéciale avec la presse et une intervention avec les congressistes au terme de l'assemblée plénière qui clôturera les débats du colloque régional.



Lors du dépôt officiel des mémoires pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre aux locaux du ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche à Trois-Rivières: M. Paul-Emile Caron, président de la COLASP; l'adjoint parlementaire du ministre Chevrette, M. Léopold Marquis; et M. François Guilbert, directeur régional du MCLP dans la région trifluvienne.

(Flageol Photo — Roméo Flageol)

Sears

RECTIFICATIFS

Veuillez noter les rectificatifs suivants dans notre circulaire "VENTE D'ENTREPOT SEARS", insérée dans votre quotidien d'hier.

En page 14, art. "Patins à roulettes", les pointures pour filles ne sont pas disponibles.

En page 19 art. "Tenues deux-pièces" ne sont pas disponibles dans les tailles 4 à 16 ans pour garçons.

Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.

Simpsons-Sears Itée
Centre commercial
Les Rivières

**STRESS THÉRAPIE
PAR DES MÉDECINES NATURELLES
dont L'HOMÉOPATHIE**

On s'occupe de tous vos problèmes (de stress).
Ex.: Insomnie, fatigue générale, ulcères, arthrite, constipation, etc.

- 1 On commence par une ÉVALUATION SANTÉ anti-stress (un check-up en clinique sur rendez-vous)
- 2 Où on assiste à une CONFÉRENCE D'INFORMATIONS les jeudi soir 12, 19 et 26 janvier à 20h

**1390, rue St-Olivier
Trois-Rivières
Rens.: 377-2081**



Rolland Roy
Docteur en homéopathie

BOUTIQUE CHEZ CLAIRE

**12825, boul. Bécancour
Sainte-Angèle-de-Laval**

Tél.: 222-5261

VENTE de FERMETURE

TOUT DOIT ÊTRE VENDU 30% à 60% DE REDUCTION

Vêtements pour dames et enfants déjà à prix très compétitifs. Tels que:

- Habits d'hiver
- Blouses
- Robes • Jupes
- Gilets • Jeans
- Pantalons
- Vêtements pour enfants

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA!

MERCI À NOTRE DISTINGUÉE CLIENTÈLE POUR L'ENCOURAGEMENT MANIFESTÉ.

LOCAL À LOUER. POUR RENSEIGNEMENTS: 222-5261



À QUI PROFITERA LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE?

LE PROJET DE LOI 40

Avec son projet de loi 40, le ministère de l'Éducation veut prendre le contrôle des institutions locales. Au lieu de remettre en cause son propre fonctionnement, le Ministère se propose de réduire considérablement les pouvoirs des commissions scolaires, dernière expression de la démocratie locale, pour mieux intervenir dans tous les aspects de la vie scolaire.

En imposant à la population une série de mesures bureaucratiques rigides, conçues et dirigées depuis Québec, le Ministère oblige les agents d'éducation, les parents et les commissaires d'école à jouer un rôle d'exécutants des volontés de l'État!

La population mérite mieux que ça!

Votre député peut agir!

f cscq
Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% SOLDE D'INVENTAIRE

BRACELETS AVEC PLAQUE 28,50\$ **14,49\$**

CHAÎNES PLAQUE OR 20,00\$ **9,95\$**

BRACELETS PLAQUE OR 11,00\$ **5,49\$**

BAGUES À DIAMANT ET JONCS 505,00\$ **252,50\$**

BAGUES À DIAMANT DE FANTAISIE 395,00\$ **197,50\$**

HORLOGES RÉVEILLE-MATIN 335,00\$ **167,50\$**

PORTE-CLÉS 395,00\$ **197,50\$**

PORTE-MONNAIE 335,00\$ **167,50\$**

MONTRES LONGINES WITNAUER MICHEL HERBELIN SEIKO

FIGURINES PORCELAINE ESPAGNOLE **17,95\$ et +**

COLLIERS DE COULEUR ASSORTIES **2,95\$ et +**

BOUCLES D'OREILLES **1,95\$ et +**

FERME LES LUNDIS

PAUL Bellemare

INC. BIJOUTIER

Moi, j'descends en Ville

Plan mise de côté

• AMERICAN EXPRESS • VISA • MASTER CARD

SIDAC

CENTRE-VILLE TROIS-RIVIÈRES

CENTRE-VILLE, TROIS-RIVIÈRES TÉL.: 376-7013

Négociations à la SECAL

Une première rencontre

par Royal SAINT-ARNAUD
 SHAWINIGAN — Une première rencontre de négociation a eu lieu hier entre les représentants syndicaux et patronaux à la Société d'électrolyse et de chimie Alcan limitée (SECAL) de Shawinigan.

Dans une entrevue qu'il accordait au Nouvelliste avant la rencontre prévue pour 14h00, le président du Syndicat des travailleurs de l'aluminerie Alcan Shawinigan (CSN), M. Alain Lampron a indiqué que cette rencontre était en fait la première d'une série de cinq déjà planifiées, puisqu'une deuxième doit avoir lieu ce vendredi 13 janvier, deux autres les 18 et 25 janvier et une cinquième le premier février.

Les préparatoires ont eu lieu en décembre dernier. Ainsi, le premier décembre, le syndicat regroupant environ 560 travailleurs faisait parvenir au ministre du Travail et à l'employeur un avis dénonçant la présente convention collective de travail, tout en prévoyant une première rencontre préparatoire de déblayage pour le 9 décembre.

A ce moment le président Lampron avait souligné que l'actuel contrat de travail prenait fin le 23 février. Il avait également mentionné que la présente négociation est la première depuis 1979, si l'on exclut la réouverture de 1981 qui touchait seulement les clauses salariales.

Les demandes seraient nombreuses.

Il avait précisé quelques-unes des priorités visées dans l'actuelle négociation dont l'ancienneté pour faire respecter celle-ci lors de mouvements de main-d'oeuvre et d'ouvertures d'emploi, les sous-contrats, une clause pour protéger les emplois dans tous les secteurs de l'usine, un horaire de 8h00 à 16h00, pour les employés travaillant de 8h00 à 17h00, les congés mobiles, pour les travailleurs sur les relèves, et enfin, des clauses concernant les changements technologiques visant l'amélioration et une meilleure adaptation de celles-ci à la réalité d'aujourd'hui pour protéger les travailleurs de l'automatisation, l'information et la robotique.

Il avait aussi laissé entendre qu'après une période de 4½ ans

Rencontres préparatoires Rappelons que deux rencon-

Nouveaux membres à la CSN?

par Royal SAINT-ARNAUD
 SHAWINIGAN — D'ici à quatre ou cinq semaines, le ministre du Travail devrait accrédi- ter une quarantaine de travailleurs et travailleuses des garderies "Le Pipeau" de Shawinigan et "La clé des champs" de La Tuque, alors qu'ils deviendraient ainsi membres de la Fédération des affaires sociales affiliée à la CSN.

C'est ce qu'a indiqué au Nouvelliste hier, le conseiller syndical de la CSN à Shawinigan, M. Gerry Thériault, chargé du dossier. Selon lui, dans chacun des cas, au moins 90% des tra-

vailleurs et travailleuses auraient signé leur carte en ce sens.

Les requêtes en accréditation ont été déposées hier concernant les 19 employés de la Garderie Le Pipeau du 1452 de la rue Giguère à Shawinigan, et vendredi dernier, pour les 20 employés de la Garderie La clé des champs du 385 Saint-Zéphirin à La Tuque.

D'une part, les travailleurs et travailleuses de la garderie Latuquoise devraient être regroupés sous le nom de "Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Garderie La

clé des champs (CSN). D'autre part, ceux de la Garderie Le Pipeau devraient porter le nom de "Syndicat des travailleurs et travailleuses des garderies de Shawinigan (CSN)".

M. Thériault a expliqué que cette dernière appellation a caractère "régionale" a été ainsi désignée en vue du recrutement éventuel des travailleurs et travailleuses des autres garderies au Centre de la Mauricie, dont le Pipendor à Shawinigan-Sud et Le Manège des Tout-Petits à Grand-Mère.



M. André Arcand, directeur de l'Éducation des adultes à la CSRM, invite la population à s'inscrire au nouveau cours de bridge, ainsi qu'à tout autre cours aux adultes lors des séances d'inscription prévues pour aujourd'hui et demain (mercredi).

La CSRM offre un cours de bridge contrat

SHAWINIGAN (ML) — A la suite de demandes répétées de sa clientèle, le Service d'éducation des adultes de la commission scolaire régionale de la Mauricie offre, pour la prochaine session, des cours de bridge contrat.

Le SEA veut, par ce nouveau cours, initier sa clientèle à une activité favorisant à la fois le développement social et intellectuel. Tout en étant un jeu permettant une infinité de possibilités, le bridge contrat permet en effet des rencontres sociales intéressantes pour de petits groupes de quatre ou huit personnes.

Le cours, à la fois théorique et pratique, s'adresse autant aux débutants qu'aux vrais amateurs de cartes. Ces derniers découvriront dans le bridge un jeu permettant beaucoup plus de finesse que leurs jeux habituels.

Le formateur possède une très longue expérience dans le bridge. Il détient le titre "Master" de l'American Contract Bridge League, titre acquis par des victoires à des tournois à l'échelle provinciale.

Donné par un formateur qualifié, le cours offre l'avantage d'apprendre les théories fondamentales du jeu. Le bridge contrat est en effet un jeu répondant à des normes internationales. Les participants au cours apprendront donc des règles et des techniques leur permettant de jouer avec compétence avec n'importe

Développement industriel Formation d'une régie intermunicipale en 84

par Michel CLOUTIER
 SHAWINIGAN-SUD — Pour stimuler le développement industriel du centre de la Mauricie, une nouvelle entente formelle entre les trois villes-soeurs prévoit la formation, cette année, d'une régie intermunicipale.

Hier soir, à son assemblée publique, le conseil municipal de Shawinigan-Sud a adopté une résolution en ce sens.

Désormais cette ville prolonge jusqu'au 31 décembre 1989, l'entente déjà conclue avec les municipalités de Shawinigan et de Grand-Mère.

Or, d'ici la formation de la nouvelle régie intermunicipale, lorsque deux des trois villes impliquées accepteront le budget de la CODICEM (Corporation de développement industriel), la troisième ville sera tenue d'entériner son adoption.

bus de type urbain, sous peine de pénalités importantes.

Également, le transporteur est tenu de respecter rigoureusement les horaires et les parcours, à moins d'un accord formel avec la régie.

Les usagers du transport public verront d'ici peu des chauffeurs costumés. En effet, l'ensemble des employés porteront l'uniforme. Un attrait de plus pour l'oeil.

On songe d'autre part à la création d'une carte mensuelle.

Subventions

Expliquant le dernier protocole annuel d'entente, M. Grondin a dit espérer des nouvelles négociations dans six mois.

Et ce, moyennant certaines assurances au niveau du ministère des Transports du Québec pour obtenir des subventions qui soient statutaires.

Quant à la structure du réseau d'autobus, la régie remet en question l'emplacement actuel du terminus. On songe donc à modifier l'endroit, de même qu'à refaire certains trajets en vue d'équilibrer l'ensemble du réseau.

Répondant aux critiques, M. Grondin a tenu à préciser que devant la complexité du dossier et le nombre des intervenants, il a toujours obtenu la collaboration spontanée des maires et des conseillers municipaux impliqués. "Mes collègues ont toujours été disponibles", dit-il.

Au sujet de l'annonce prochaine d'un investissement de taille à Shawinigan-Sud, le maire Gilles Grondin, le sourire soudainement éclatant, s'est refusé à tout commentaire. Dans une boutade qui lui est familière, amplifiée de gestes, il a rappelé sa grande fierté devant tout gros projet éventuel pour Shawinigan-Sud.

Le projet en question a été publiquement signalé, samedi, au souper du mouvement Optimistes, par M. Marcel Bérard, représentant du ministre fédéral Jean Chrétien.

Amende de \$200 pour ivresse au volant Le juge Dufour sans grâce

SHAWINIGAN (MC) — Le juge Marc Dufour des sessions, a dit hier matin, qu'il était sans grâce dans ses sentences envers les conducteurs en état d'ivresse au volant de leur véhicule.

"Il faut protéger la société et je n'ai aucune pitié pour les gens qui prennent de la boisson en conduisant leur voiture".

Le magistrat fit cette remarque à l'audience au moment d'imposer une amende de \$200 à un Alcoolique de 37 ans, fréquentant les "AA" malgré ses derniers déboires.

L'accusé, un opérateur de machinerie lourde, venait de reconnaître sa culpabilité pour avoir fuit les lieux après un accident de voiture.

Trois alcooliques... Dans cette histoire, l'accusé

eut l'audace de conduire sans permis, son véhicule, avec à son bord, deux sympathiques amis... également alcooliques.

Le trio venait de vivre à Saint-Tite, une soirée stimulante du mouvement "Alcooliques anonymes", et se dirigeait vers Shawinigan. En cours de route, l'un d'eux eut une faiblesse et s'est mis à boire un dix onces de boisson forte. Ne pouvant résister à la tentation, son compagnon a succombé au goût et la voiture s'arrêta à nouveau pour permettre de se procurer quelques bières.

Toutefois, le conducteur eut l'esprit plus ardent, il s'est retenu tout ce temps... et est resté sobre comme un chameau.

Mais par malheur, la voiture qui filait normalement, en accrocha légèrement une autre.

Et l'accusé ne s'est pas crispé au volant: il a redémarré et ce n'est qu'une heure plus tard qu'il fut retracé par des gendarmes-patrouilleurs.

En défense, son procureur, qui implorait la grande clémence du tribunal, a de plus, révélé au juge, que son client n'a toutefois pas résisté au dernier choc de l'accident. Ne supportant plus l'incident, il s'est remis à boire de plus belle, plusieurs heures plus tard.

Le magistrat a mentionné que si l'accusé avait été arrêté en état de boisson, c'est six mois de prison qu'il aurait eue.

L'accusé en était à sa cinquième condamnation pour ivresse au volant, depuis quatre ans. En 1982, le tribunal des sessions, à Joliette, lui avait infligé \$1,000 d'amende.

Hold-up du dépanneur Fugère... Les inculpés passent aux aveux

SHAWINIGAN (MC) — Les deux jeunes inculpés dans le hold-up du dépanneur Fugère de Grand-Mère ont spontanément avoué leur culpabilité hier matin en comparissant devant le juge des sessions, Marc Dufour.

Le magistrat a fixé leur sentence au 17 février.

D'ici à ce temps, les accusés resteront détenus. D'ailleurs, Me Jacques Lacoursière, qui assure leur défense, s'est abstenu de plaider une remise en liberté provisoire, le juge ayant pris soin d'avertir les procureurs de la gravité des accusations.

En effet, l'inculpé de 20 ans, de la 66e Rue à Shawinigan, a reconnu devant le tribunal avoir perpétré, le soir du 4 janvier, le vol qualifié au montant de \$250 à l'aide d'un couteau, puis de s'être masqué le visage avec un bas de nylon en réclamant l'argent de la caisse.

Au moment de l'attaque, son complice de 18 ans, de la rue Frigon dans la même ville, attendait au volant du camion.

Il est sans antécédent judiciaire. La couronne ne lui a reproché qu'une accusation, soit celle d'avoir volé la somme de \$250.

Dans ses brèves remarques, Me Pierre Boutin de la poursuite a précisé à la cour que le jeune complice avait fourni le bas de nylon en question.

On se rappelle que c'est un client familier de ce dépanneur qui avait suivi le camion des voleurs jusqu'à Shawinigan. Ce qui permit l'arrestation rapide des suspects par les gendarmes-patrouilleurs Yvan Marcotte, Yvon Mailhot et Jacques Racine, de la police shawiniganaise.

1413, ST-MARC SHAWINIGAN
 Tél.: **537-8855**

573, 5e RUE GRAND-MÈRE
 Tél.: **538-1636**

CLINIQUE VISUELLE

Examens de la vue
 • Test de glaucome
 • Verres de contact
 • Lunettes

Prescriptions de lunettes

Dr MICHAEL CHAIKEN, o.d.
docteur en optométrie

Dr JACINTHE OLIVIER, o.d.
docteur en optométrie

Dr CHANTAL LÉVIS, o.d.
docteur en optométrie

CEGEP DE SHAWINIGAN
 SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES

• INSCRIPTION •
A LA SESSION HIVER-84

Réanimation cardio-respiratoire (15 heures)
 Nombre de participants: 12
Frais d'administration 15\$/participant

Dates des sessions:
 1° - 27 et 28 février
 2° - 26 et 27 mars
 3° - 23 et 24 avril

Le Service de l'éducation aux adultes offre des cours (le jour et le soir) dans les disciplines suivantes:

ELECTROTECHNIQUE MICRO-PROCESSEURS GÉRONTOLOGIE TECHNIQUES ADMINISTRATIVES SCIENCES HUMAINES	SECRETARIAT MICRO-ORDINATEURS INFORMATIQUE FORMATION DES CADRES ANGLAIS
---	--

POUR PLUS DE DÉTAILS, LE NOUVELLISTE DE SAMEDI 7 JANVIER 1984.

INSCRIPTION: Les 9, 10 et 11 janvier 1984 de midi à 21 heures sans interruption.

ENDROIT: CÉGEP de Shawinigan, 2263, boul. du Collège, Shawinigan

POUR INFORMATION: 539-6401 poste 263

j'amoure

C'est votre NOUVEAU COURRIER
 DANS le nouvelliste
 pour communiquer directement
ENTRE VOUS

Il permet un échange de lettre entre les membres.
 Chaque membre est assuré de recevoir au moins deux lettres d'amis ou amies potentiels.

Un questionnaire est adressé à chaque membre afin qu'il se définisse lui-même et détermine la personne avec laquelle il désire correspondre.

J'AMOURE s'adresse à toute personne qui désire échanger avec quelqu'un dans un but amical, intellectuel, spirituel, humain, etc. J'AMOURE débute le 17 janvier et ce courrier sera publié tous les mardis.

DEVENEZ MEMBRE EN ENVOYANT VOTRE NOM, ADRESSE ET VOTRE CHÈQUE DE 30\$ À:

J'AMOURE
 C.P. 482
 TROIS-RIVIÈRES
 G9A 5H5

Dr JEAN-CLAUDE LAING, o.d.
 DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT

468, 6e AVE.
 GRAND-MÈRE **538-2564**

MEMBRE DU GROUPE
centre co-optic

Jean Héту, o.o.d.
 Opticien d'ordonnances

Tél.: 537-1834

539 ave. de la Station
 C.P. 606 — G9N 6V6
 Shawinigan, Qué

SPÉCIALISTE EN LUNETTES ET VERRES CONTACT DE TOUTES SORTES PROTHÈSES OCULAIRES

Table titled 'bourse de montréal' showing various stock market indices and their values.

Table titled 'bourse de toronto' showing various stock market indices and their values.

Table titled 'Les valeurs les plus actives' listing top active stocks and their prices.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'fonds mutuels' listing various mutual funds.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Table titled 'mercuriale' listing various commodities.

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec.

Pommes Macintosh, Spartan, Empire et Wolfriver; 12x3 lb. aux gros, aux détaillants \$14.00.

Les arrivages au marché aux bestiaux de Montréal lundi comprennent 263 bovins, 386 veaux et sept porcs.

Les prix s'établissent ainsi: Bovillons: B: \$65-72; commercial \$48-55.

Genisses: commercial: \$47.25-51.75. Vaches: D1, D2: \$47.50-52.00.

Genisses d'emboche moyennes et communes, de plus de 500 lb.

Genisses d'emboche moyennes et communes, de plus de 500 lb.

Genisses d'emboche moyennes et communes, de plus de 500 lb.

Genisses d'emboche moyennes et communes, de plus de 500 lb.

Genisses d'emboche moyennes et communes, de plus de 500 lb.

Genisses d'emboche moyennes et communes, de plus de 500 lb.

économie et finance

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Le ministre de l'Énergie, de la Production et des Ressources naturelles, Jean-Jacques Lussier, a annoncé...

Table titled 'bourse de montréal' showing various stock market indices and their values.

Table titled 'bourse de toronto' showing various stock market indices and their values.

Table titled 'Les valeurs les plus actives' listing top active stocks and their prices.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Table titled 'INDUSTRIELLES' listing various industrial stocks.

Large advertisement for PECEC (Programme d'Économie et de Création) with a large graphic of a person and text describing the program's benefits for entrepreneurs.

arts et spectacles



Claude Gauthier lors d'une émission à Radio-Québec.

Claude Gauthier à La Piaule

TROIS-RIVIERES (AG) — C'est jeudi qu'aura lieu le premier spectacle de la saison au café-théâtre La Piaule de l'UQTR alors que l'on pourra voir l'auteur, compositeur et interprète Claude Gauthier.

De la première tournée de ce que l'on a longtemps appelé ici nos chansonniers (on se rappellera son premier succès Le Soleil brillera demain), Claude Gauthier n'a jamais fait une carrière à plein temps dans la chanson, si l'on peut dire. Cela ne l'a pas empêché de se maintenir dans le métier sans connaître longtemps de grands sommets, mais pas d'éclipse non plus.

Auteur et interprète plutôt intimiste, il dégage toujours la même chaleur et la même sympathie qui ne l'ont toutefois jamais fait tomber dans la mièvrerie. Familier des petites salles et des cafés-théâtres, Claude Gauthier devrait être particulièrement à l'aise jeudi à 20h 30 sur la scène de La Piaule.

On peut se procurer des billets auprès du Service socioculturel de l'université ou le soir du spectacle à la porte de La Piaule.

Danse pour l'art et la bonne forme

TROIS-RIVIERES (AG) — A compter d'aujourd'hui l'école de danse Nébrak invite tous ceux qui le désirent à s'inscrire à ses divers cours qui débuteront dans la semaine du 16 janvier.

Parmi les cours figurent le modern jazz, le préballet, le ballet classique (pour enfants et adultes), le tap danse et le jazzercise.

Le jazzercise est un nouveau cours de conditionnement physique conçu pour les personnes de 40 à 60 ans. Parmi les autres innovations chez Nébrak cette année, on trouve les ateliers-démonstrations, sortes de mini-spectacles montés par et pour les débutants qui rêvent de se produire sur scène.

Rappelons que l'école de danse Nébrak occupe depuis quelques mois de nouveaux et spacieux locaux au 1500 de la rue Notre-Dame. Quelque 500 personnes, formant une clientèle particulièrement variée, sont déjà inscrites pour la nouvelle série de cours.

Ateliers culturels

TROIS-RIVIERES (AG) — Les associations paroissiales de loisirs de Trois-Rivières, en collaboration avec le Service de la récréation et des parcs, présentent encore cette année à la population trifluvienne de nombreux ateliers d'initiation en loisirs socioculturels.

Expression théâtrale, esthétique et maquillage, courtpointe, cuisine, tricot, céramique, émail sur cuivre, peinture, ballet et danse sont autant de matières enseignées dans ces ateliers.

Les quartiers dans lesquels des ateliers sont organisés sont les suivants: Notre-Dame, Sainte-Cécile, Hertel, Sainte-Thérèse, Saint-Jean-de-Brebeuf, Saint-Michel-des-Forges, Adéard-Dugré, Saint-Laurent, Sainte-Marguerite, Saint-Sacrement et Jean-Nicolas.

Les ateliers commenceront dans la semaine du 23 janvier. On doit s'inscrire auprès des responsables de chacun des quartiers dont on pourra obtenir les noms et les numéros de téléphone en s'adressant au Service de la récréation et des parcs de Trois-Rivières.

Le Parminou reprend le collier

TROIS-RIVIERES (AG) — Le Théâtre Parminou de Victoriaville se produira à plusieurs reprises dans diverses villes de notre région au cours de la deuxième moitié de la saison qu'il entreprendra le 19 janvier.

La première production intitulée "Portrait-Robot", une création toute récente, sera donnée le 19 au cinéma Laurier de Victoriaville, et reprise le samedi 4 février à Plessisville. Ce spectacle a remporté un grand succès en tournée l'automne dernier.

Par ailleurs, le Parminou sera à l'auditorium du Cégep de Victoriaville les 17 et 18 février pour y présenter "La dernière France d'Amérique", un

spectacle issu de ses créations de la Place Royale de Québec, et qui se rapproche, dans sa forme, de "Ton histoire est une des pas pires".

Avant de partir pour la France, pour une série de 40 représentations de "La dernière France d'Amérique", le Théâtre Parminou se produira dans quelques écoles secondaires de la Mauricie, toujours avec ce spectacle à caractère historique.

Plus tard dans la saison, le Parminou jouera "Pensions-y bien", une intervention théâtrale traitant des régimes de pension pour les femmes. La représentation, qui aura lieu à Victoriaville, sera organisée en collaboration

avec "A mitaine, à mi-temps". Installé à Victoriaville depuis 1976, le Par-

minou, qui pratique un théâtre engagé, un théâtre dit d'intervention, est maintenant

bien connu à travers tout le Québec, et de plus en plus à l'extérieur de la province.



Une scène de "Portrait-Robot", récente production du Théâtre Parminou, bientôt présentée dans la région.

Omer Veilleux au Perce-Rêve

VICTORIAVILLE (AG) — Après la pause du temps des Fêtes, le Théâtre du Perce-Rêve de Victoriaville reprend ses activités avec la présentation de "Omer Veilleux". Les représentations auront lieu les 13 et 14 de même que le 20 et 21 janvier à 21h, au local du Perce-Rêve au 9 rang Antclil.

Les gens du Perce-Rêve présentent ainsi Omer Veilleux: un clown pour adultes qui s'inspire à la fois de Charlie Chaplin, de Red Skelton et du clown du

cirque. De ces trois influences il s'est bâti une personnalité qui se veut moderne sans pour autant renier ses origines traditionnelles; il est naïf tout en connaissant les choses de la vie. Son jeu théâtral atteint la précision du geste de la comedia dell'arte tout en préservant l'attitude du burlesque.

Le communiqué du Perce-Rêve pour ainsi son portrait d'Omer Veilleux "Ce qui le caractérise le plus, cependant, c'est la sympathie qu'il dégage et

l'attachement que l'on ressent envers lui dès qu'il apparaît sur scène. Il ne parle pas, mais nous séduit par l'énergie qui se libère de ses mouvements et de ses mimiques aussitôt qu'il est face à face avec quelque chose ou quelqu'un.

C'est ce personnage "qui vibre de tout notre vécu et réussit à nous le communiquer en nous faisant rire, et autant que possible aux éclats" que le Théâtre du Perce-Rêve nous invite à rencontrer à compter du 13 janvier.

Le plus grand contenu canadien

MONTREAL (PC) — Les stations de télévision associées au réseau TVA et à la chaîne de télévision CBC détiennent le plus fort

pourcentage d'heures d'antenne à contenu canadien (78 p.c.) au sein des 10 émissions les plus écoutées de chaque réseau, révèle un

sondage BBM couvrant la période du 7 au 13 novembre 1983.

Le sondage a été effectué auprès de quatre grands réseaux ca-

nadiens de télévision soit TVA, CBC, Radio-Canada et CTV.

Les stations affiliées à Radio-Canada arrivent au deuxième rang avec 56 p.c., suivies du réseau CTV avec seulement 26 p.c.

D'autre part, le sondage indique que les stations associées au réseau TVA possèdent le plus haut pourcentage "d'heures-écoute" (78,5 p.c.) d'émissions canadiennes parmi ces mêmes émissions. CBC se classe au second

rang avec 75,5 p.c. Radio-Canada suit avec 60 p.c., et CTV ferme la marche avec un maigre 21 p.c.

Les stations de télévision associées à TVA et à CTV dépassent généralement les exigences de temps d'antenne en contenu canadien établies par le CRTC. L'organisme fédéral demande en effet aux diffuseurs canadiens d'inclure 60 p.c. de contenu canadien à leur antenne entre 6 heures et minuit, et 50 p.c. entre 18 heures et 24 heures.

Chantage aux danseurs

MOSCOU (Reuter) — Certains danseurs du Ballet Bolshoï sont très recherchés — ces spectateurs, organisés en véritable "gang de la claque", en redemandant ou réclament de l'argent.

Leurs moyens de pression vont des appels téléphoniques répétés, en plein milieu

de la nuit au domicile des danseurs, aux quintes de toux lorsqu'ils entrent en scène. On a même assisté, dans un théâtre de Moscou, à un lâcher de souris dans la salle pendant un solo.

Lloyd Ahern n'est plus

LOS ANGELES (AP) — Lloyd Ahern, preneur de vues dont la carrière s'est étendue des "westerns" silencieux à "Miracle on 34th Street" et à "Love Boat", est mort à l'âge de 78 ans.

Ahern, qui a photographié des étoiles comme Natalie Wood, Marilyn Monroe et Anne Baxter, est décédé le 29 décembre, à un centre médical, après une série de crises cardiaques, a annoncé son fils.

Né à Biloxi, Miss., en 1905, Ahern avait en ces dernières années rehaussé sa réputation à la télévision.

Hurllements d'extases 18 ANS
Aussi ENFLADES
cinéma de paris
957 St-Maurice TROIS-RIVIERES 374-8011

SEAN CONNERY JAMES BOND
4e SEM.
JAMAIS PLUS JAMAIS
Fleur de lys
Horaires: 18h30 et 21h00
Adultes: 4,75\$ - Age d'or: 2\$, Adolescents: (14 à 17 ans): 3,75\$, Enfants: 2\$

CINÉMAS LES RIVIÈRES
Moul. Des Forges - 379-2523
Adulte: 4,50\$ - Adolescents: 4,00\$
Age d'or membre des Cinémas Unis: 2,00\$
Son corps est possédé par la musique et par la danse.
Le Feu de la danse 14 ANS
CINÉMA 1 19h00 - 20h50

"Ils sont les maîtres"
LA CLASSE DE 1984
CINÉMA 2 19h00 et 21h00
Ballon, Dinosaure et Brucelles: 19h30
La Classe de 1984: 21h00

Aujourd'hui

— Arts plastiques. Huiles de divers peintres de la région, tels Brunoni, Dupont, Boisvert, Grondin, Caouette, et aquarelles de Normand Lorrain. A la galerie-atelier Pierre Labrecque, 856 des Ursulines. Tous les après-midi du mardi au dimanche.

— Peinture. Exposition d'une quinzaine d'huiles du peintre Jean-Charles Tremblay à la Caisse populaire Mauricenne du 444 5e Rue à Shawinigan jusqu'au 24 janvier.

— Peinture. Exposition rétrospective de Normand Boisvert. Jusqu'au 15 janvier, à l'Atelier Galerie des arts, 1051 Thibeau, Cap-de-la-Madeleine.

— Artisanat. Oeuvres artisanales du Québec (1940-1950) de la collection du ministère de l'Agriculture. Au musée Pierre-Boucher jusqu'au 18 janvier. Tous les jours de 14h à 16h et de 19h 30 à 21h.

— Dessin-textile. Exposition de Suzie Allen, à la galerie Presse Papier de la

TOPAZE
SUPER 5 à 7 du lundi au vendredi
Canapés chauds et froids
Surprise pour les dames
Venez vous amuser
MOTEL MONTCLAIR
7331, Notre-Dame
Trois-Rivières-Ouest

CHALET DU SPORTIF ST-LOUIS-DE-FRANCE

MARDI-MERCREDI-JEUDI EN VEDETTE
QUEBEREN chanteur

BALLET JAZZ Valse, Contiance, Spectacles
DANSES AFRICAINES Découvrir son corps
AEROBIQUE Cha-Cha-Cha, Musique
DANSES DE LIGNES Bonne forme, dynamisme
Plaisir **SAMBA L'ELITE** 270, des Forges 376-3718
Personnalité **RUMBA** Epanouissement
MAMBO Exercices physiques
SWING Rythmes
MERENGUE Nouveaux amis
TANGO
ROCK Vie sociale
Inscriptions jusqu'au 23 janvier

NOUVELLE ADMINISTRATION BAR 450
vous présente ce soir en exclusivité
LA SUPER SOIRÉE DU GILET MOUILLE
En provenance directement du Folichon de Québec. La superbe animatrice Martine du Folichon et ses nouveautés. Venez aussi admirer nos superbes danseuses et profiter de notre spécial maison.
ENTRÉE LIBRE A NE PAS OUBLIER, DEMAIN SOIR MERCREDI SUPER SOIRÉE RÉTRO
Et par la même occasion, venez rencontrer vos hôtes:
PIERRE et MAURICE
Tenue vestimentaire convenable appréciée

Entre les Lignes
Quel est l'avenir des communautés religieuses? Ce soir à 19h (reprise mercredi 14h30)

J'aime mieux l'autre

Marcel Courchesne et l'équipe d'Entre les lignes interrogent deux importantes communautés religieuses de la région: les Soeurs de l'Assomption et les Filles de Jésus. Réalisation: André Poirier.
le nouvelliste et CHLN 55

Radio Québec **L'autre télévision grandit chez nous** **45** TROIS-RIVIERES

Lisez la chronique "Entre les lignes" dans Le Nouvelliste d'aujourd'hui et donnez votre opinion à Omnibus 55 de CHLN: 380-9550.



Chère Louise

Adressez votre correspondance à : Chère Louise, Le Nouvelliste, 500 Saint-Georges, Trois-Rivières, G9A 5J6

Devrais-je aller rester dans un foyer?

Je suis une pauvre vieille de 82 ans, je dis "pauvre" seulement au point de vue argent, et je ne m'en inquiète pas, car j'ai bonne confiance d'être riche des dons de Dieu.

J'ai eu douze enfants, et mon cher époux m'a quittée pour un monde meilleur il y a deux ans. Je m'ennuie beaucoup.

Je reste dans ma maison avec une de mes filles, mon gendre et deux petits-enfants, c'est-à-dire un garçon de seize ans et une fille de douze ans. Le garçon est très poli pour moi, mais pas la fille. Elle me dit: "Tu donnes beaucoup à mon frère et moins à moi". C'est faux, je leur donne autant à l'un qu'à l'autre.

Quant à mon gendre, il n'est pas souvent de bonne humeur quand je sors de ma chambre, ça paraît que je suis, donc je reste dans mes deux petits appartements. Je ne veux déranger personne.

Tous mes autres enfants sont en dehors de la ville, ils viennent me voir de temps en temps, mais ça les gêne, ils ne sont pas toujours bien reçus.

Dites-moi si je serais mieux de vendre ma maison et d'aller rester dans un foyer? J'attends une réponse ou plus tôt, et je sais que vous me donnerez de bons conseils.

Excusez mon écriture et ma composition, la main me tremble. Merci beaucoup de votre réponse dans votre courrier que je lis tous les jours.

Une vieille dame qui s'ennuie et pleure

Madame, vous n'avez pas à vous excuser de votre écriture ni de votre composition à laquelle je n'ai rien changé. J'espère avoir votre calligraphie et votre lucidité, à votre âge.

Vous me demandez de résoudre un problème dont je n'ai pas tous les éléments. Vous me parlez de l'attitude de votre gendre et de vos petits-enfants, mais pas de celle de votre fille.

Comment agit-elle avec vous? Est-elle gentille? Pendant la journée, pouvez-vous lui parler, ou travaille-t-elle à l'extérieur du foyer? Il me semble que ces réponses sont importantes et doivent peser dans la balance au moment de prendre une décision.

Etes-vous autonome? Il semble que oui, mais voyez-vous vous-même à votre nourriture ou si vous mangez toujours avec votre fille, votre gendre et vos petits-enfants?

Vous dites que vous vous ennuyez et que vous pleurez, n'avez-vous pas quelques amies que vous pouvez voir, à qui vous pouvez parler de temps en temps, que vous pouvez recevoir dans vos appartements?

Je sais bien qu'aucune amie ne pourra remplacer votre cher époux que vous avez perdu il y a deux ans, et qui vous manque tellement, mais je me demande si la vie dans un foyer serait plus agréable pour vous.

Vous y seriez avec des complets étrangers, vous vous ennuyerez peut-être de votre petit-fils qui est poli avec vous et doit vous apporter un peu de joie et de tendresse.

Avez-vous déjà parlé à votre fille de votre projet? Qu'en pense-t-elle? Et à vos autres enfants? Ils pourraient aussi vous conseiller.

Je comprends votre peine et votre gêne et aussi votre désir de ne déranger qui que ce soit, mais je pense que vos petits-enfants ont bien de la chance d'avoir avec eux un grand-maman telle que vous, qu'ils devraient apprécier votre présence, votre sagesse et

prendre du plaisir à vous parler, à vous gâter.

Je ne suis pas en mesure de vous conseiller de prendre une décision plutôt qu'un autre, mais j'aimerais vous m'écriviez de nouveau pour me dire dans quelle sorte de foyer vous pourriez aller, c'est parfois difficile d'y trouver une place.

Dites-moi aussi ce qu'en pensent votre fille et vos autres enfants. Un changement trop radical pourrait vous décevoir, pensez-y bien et redonnez-moi de vos nouvelles.

Je vous souhaite de meilleurs jours, où que vous soyez!

Qui a trouvé ces gants?

Votre courrier étant lu dans beaucoup de foyers, pourriez-vous me rendre un grand service en passant cette demande?

Le jeudi 1er décembre, j'ai perdu une paire de gants en cuir fin de couleur marine avec de petites fleurs brodées dessus. Je suis malheureuse, car c'était un souvenir de ma grand-mère qui est décédée.

Il y a certainement quelqu'un qui les a trouvés et je souhaite de tout cœur, qu'en lisant cette lettre, la personne se reconnaisse et communique avec vous. Je crois encore à l'honnêteté des gens.

Espérant recevoir une bonne nouvelle, je vous remercie à l'avance.

Johanne

Avec vous, je crois à l'honnêteté des gens et espère pouvoir vous rendre votre précieuse paire de gants.

plein air

L'hiver magnifique au parc de la Mauricie

par Jean-Paul ARSENAULT

Le pittoresque et la quiétude des paysages mauriciens se prêtent particulièrement bien à la pratique de la raquette, et comme emplacement de choix, on retrouve chez nous le parc national de la Mauricie.

Ici, le sentier Mékinac, le corridor de la route promenade fermée à la circulation motorisée pour l'hiver, ainsi que les boucles du camping Rivière-à-la-Pêche sont autant d'endroits où les raquetteurs peuvent découvrir la nature et la beauté du parc national de la Mauricie. Sans oublier qu'un parking d'une capacité de 25 voitures est situé à proximité du sentier Mékinac.

Info-Nature, l'association coopérante du parc national de la Mauricie, vous invite toujours à venir partager les plaisirs de l'hiver au refuge Wabénaki situé au Lac-à-la-Pêche.

Il s'agit d'un gîte rustique pouvant ac-

cueillir trente personnes à la fois, et des réservations sont requises pour y séjourner. Il suffit alors de téléphoner au 819-536-2638, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h 30.

De nombreuses places sont encore disponibles en semaine, et il n'en coûte que \$5.75 par personne quotidiennement.

Une autre façon de découvrir le parc national de la Mauricie en hiver est le camping blanc. Pour le pratiquer, une quarantaine d'emplacements sont disponibles au terrain de camping Rivière-à-la-Pêche. On y retrouve les services d'eau potable, les toilettes, douches, abri-cuisine et du bois pour se défendre en pays de neige.

Pour les plus expérimentés, le camping primitif est également permis à certains endroits. Dans ce dernier cas, un réchaud est obligatoire pour la cuisson des aliments, et les campeurs sont tenus de s'inscrire au poste de secours localisé au départ de Rivière-à-la-Pêche.

L'accès au parc en véhicule automobile est gratuit durant la semaine alors qu'en week-end et lors des jours fériés il en coûte \$1 par voiture, par jour. On peut aussi se procurer le permis annuel des parcs nationaux du Canada, valable jusqu'au 31 mars, au coût de \$10.

Pour d'autres renseignements, ou pour vous procurer la brochure sur les activités hivernales ici, un téléphone à (819) 536-2638.

art de vivre

Nouvelle génération des non-fumeurs...

"Vivre sans fumer, c'est affirmer sa liberté". Tel est le mot d'ordre principal d'une nouvelle campagne destinée à faire connaître les avantages qu'il y a à ne pas fumer.

En précisant les objectifs de cette campagne, madame Monique Bégin a indiqué qu'elle voulait encourager les jeunes Canadiens à devenir "une génération de

Vous avez sûrement remarqué à la télévision ou sur des affiches publicitaires la jeune fille qui descend allégrement une pente de ski ou ces deux jeunes qui marchent le long d'une plage.

Ces images expriment l'idée que la belle vie n'a rien à faire avec l'usage du tabac. Elles contredisent l'illusion que fumer fait naturellement partie d'un style de vie.

Le facteur essentiel à la diminution de l'emprise du tabac et à la création d'une "génération de non-fumeurs" est la PREVENTION.

Dès l'âge de 10-12 ans, les enfants sont sollicités à fumer. Vulnérables et influencés par leurs amis, ils ont d'autant plus de difficultés à réfuter les arguments avancés par ceux-ci pour les inciter à fumer. Par bravade, par besoin de se donner de l'importance et de faire comme les autres, ils n'osent pas refuser. Ils ne trouvent pas toujours les répliques pour affirmer leur décision.

De ce fait, la campagne vise également à faire comprendre aux parents, aux éducateurs et même aux professionnels de la santé que leurs propres attitudes à l'égard du tabac peuvent influencer sur la décision que prendront les enfants de fumer ou non.

Elle cherche aussi à leur faire prendre conscience de l'influence considérable qu'ils exercent en tant que modèles auprès des plus jeunes.

Ca fait réfléchir...

★(Référéncé: Santé et Bien-être social Canada)

France Giroux, infirmière DSC - CH Sainte-Marie

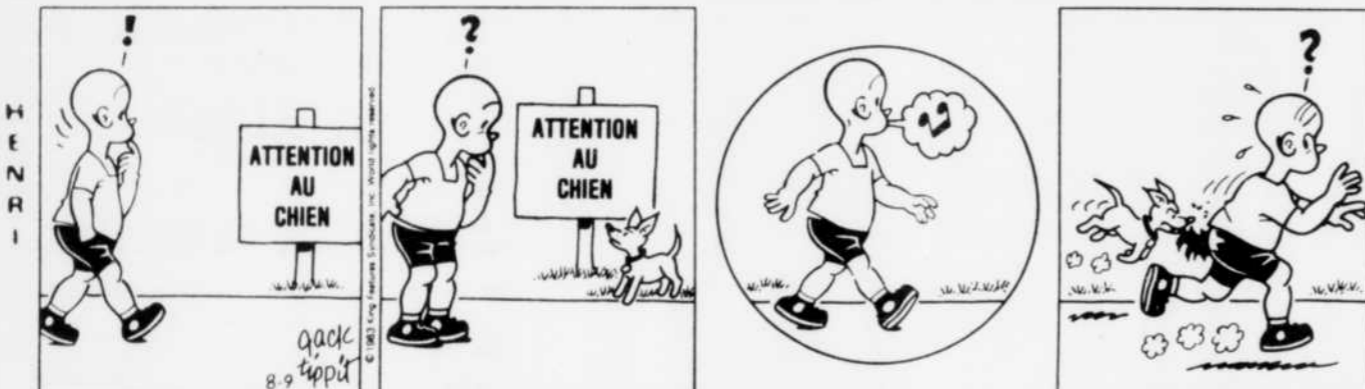
vivre en santé

(en collaboration avec le Département de santé communautaire du CH Sainte-Marie)

non-fumeurs": faire en sorte que les individus atteignent l'âge adulte sans acquérir les habitudes de fumer.

"Les valeurs, les attitudes et les comportements relatifs à l'usage du tabac se développent très tôt dans la vie et de l'adolescence", a rappelé le ministre.

Mais, si nous réussissons à amener les jeunes Canadiens à atteindre l'âge de 19 ou 20 ans sans avoir touché au tabac, il est peu probable qu'ils commencent alors à fumer.



VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Il vous faudra apprendre à vous méfier d'un ami qui a tendance à aimer les intrigues et le mystère. Un malentendu stupide viendra semer la discorde. Un événement se produira qui viendra donner raison à une personne qui vous adore.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Economisez la sensibilité de la personne qui vous aime. Méfiez-vous des propos qui dépassent la pensée. Vous vous sentirez bien près des vôtres dont la tendresse ne vous a jamais déçu(e). Quelques contrariétés irritants.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Ne vous laissez pas entraîner dans des supposées distractions qui ne vous intéressent guère; soyez aimable mais ferme. En amour, il y a des dangers de querelles, de jalousie, de mécontentement des deux côtés.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet

vous saurez faire preuve de agresse et vous apprécierez fortement tout ce qui est sûr et solide; vous n'attendrez rien de la bonne volonté d'autrui. Il est indispensable que vous sachiez faire preuve de souplesse dans vos contacts.

LION

du 23 juillet au 23 août

Sur le plan du cœur, rien d'extraordinaire mais vous risquez de vous laisser trop influencer. Démontrez de la maturité et discutez vos points de vue. Ne changez pas tout le temps d'avis, ayez de la suite dans les idées.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Il ne faudrait pas vous inquiéter si la personne aimée vous manifeste une certaine froideur, mais attribuez cet état de choses à une difficulté de s'extérioriser en ce moment. Votre amour sera solide, basé sur une passion réciproque.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Les petites difficultés susceptibles de contrarier vos plans ne dureront pas. L'optimisme et le dynamisme sont vos meilleurs atouts. Ne jouez pas avec le cœur de la personne qui vous aime; n'essayez pas de le rendre jaloux.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

La personne qui vous aime se montrera compréhensive, mais seulement si vous savez vous rappeler qu'une tendre explication vous gagnerait son cœur. Le dialogue vaira bien des résistances.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

La personne qui vous aime ne partagera pas du tout votre point de vue; n'attaquez pas de front, vous lirez à l'encontre de vos intérêts. Cédez sur les détails et vous vous gagnerez ainsi sa confiance. Ménagez votre argent.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Il ne faudrait pas aggraver un léger conflit sur le plan du cœur par des critiques maladroitement. Soyez attentif et ne vous permettez pas de dicter à la personne qui vous aime sa conduite. Faites confiance.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

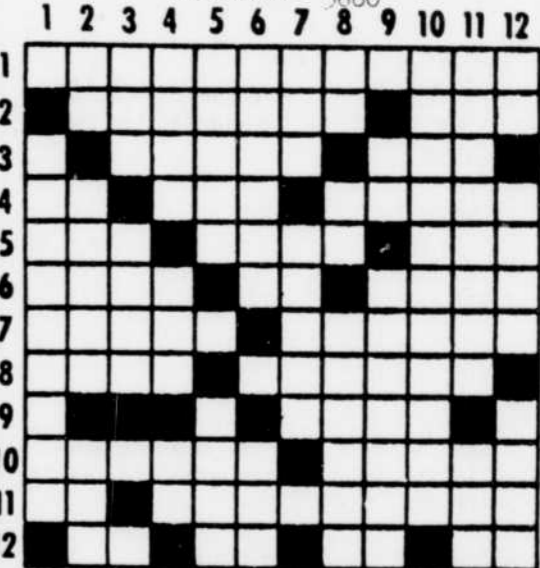
Vous serez plus sensible à tout ce qui pourrait menacer la stabilité de votre vie sentimentale, ce qui vous rendra susceptible et prêt à vous emporter à la moindre peccadille de la part de la personne qui vous aime.

POISSONS

du 20 fév. au 20 mars

Vous serez bien apprécié par la personne qui vous aime et elle vous témoignera beaucoup d'affection; il vous est recommandé de ne pas lier "argent" et "sentiment" car cela risquerait de provoquer de la lassitude.

PROBLEME 5680



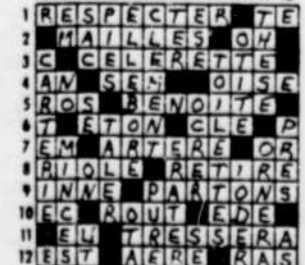
HORIZONTALEMENT

- Déterminer avec précision.
- Qui appartient à Marie. - Sorte d'étou.
- Pressa. - Sert à lancer des flèches.
- Flouve russe. - Voir (anglais). - Filet en forme de poche.
- Ôme les paupières. - Frén. masc. - Trois lettres de poète.
- Déesse égyptienne. - Soeur. - Rude au toucher.
- Vigoureuse. - Vêtement de femme (pl.).
- Prince de Troi. - Joindra.
- Mis en circulation.
- S'applique pour apprendre. - Partie du nom d'un général turc (1837-1900).
- Coups de baguette. - Dira des choses.
- Tellement. - Connu. - Pron. pers. - Article espagnol.

VERTICALEMENT

- Parler en criant et avec colère.
- Avant-midi. - Boeuf sauvage. - Amas.
- Coupé court. - Parcourir des yeux.
- Dieu de la guerre. - Sainte. - Docteur.
- Enduire de cire. - Attacha avec un lien.
- Vicieux. - Ancien bouclier.
- Roi des Israélites. - Espace sablé.
- Prefixe. - Abrév. de lire (inverse). - Gouvernails.
- Flouve de France. - Temps de la conjugaison grec qui indique une action passée.
- Protoplasme granuleux de la fibre musculaire.
- Manière de vendre (pl.). - Mesure agraire.
- De la gamme. - Du verbe être. - Qui a rapport à l'anus.

PROBLEME 5679



Solution du problème précédent

des photos et des mots

c'est un secret **Polichinelle**
de 2005

éphémérides

10 janvier

1980 — Indira Gandhi remporte l'élection en Inde.
1928 — Le gouvernement soviétique ordonne l'exil de Léon Trotsky, un des architectes de l'Union soviétique.
1920 — Le Canada ratifie le Traité de Versailles, qui établit la Ligue des Nations.
1918 — La Chambre des représentants des Etats-Unis vote en faveur du suffrage des femmes.
1915 — Un tremblement de terre fait 29,000 morts en Italie.
1910 — Parution de la première édition du journal Le Devoir.
Ils sont nés un 10 janvier:
1945 — Le chanteur Rod Stewart.
1944 — Bernard Derome, journaliste à la télévision.
1938 — Frank Mahovlich, joueur de hockey.
1607 — Isaac Jogues, Martyr Canadien.



Les membres des quatre conseils des Chevaliers de Colomb du district no 3 ont fraternisé à l'occasion de leur dîner des Fêtes. Ci-dessus, de gauche à droite, Roger DesMarais, député grand chevalier du conseil 1001, de Trois-Rivières, Jean-Guy Dupuis, grand che-

valier du conseil 2669, du Cap-de-la-Madeleine, l'abbé Maurice Pellerin, aumônier, Jean-Guy Marchand, ex-député grand chevalier, de Champlain, Herman Tousignant, grand chevalier du conseil de Trois-Rivières-Ouest et François Milot, député de district.

• Piquées par une araignée

Près de 400 personnes ont été piquées par des araignées venimeuses que la chaleur a fait proliférer dans le sud du Chili, a déclaré samedi le Dr Maximino Beltran, du service national de santé. Deux stations balnéaires ont été fermées pour prévenir de nouveaux accidents — on en a rapporté 361 en un mois —, la piqûre de ces araignées pouvant provoquer de la fièvre, de la déshydratation, de la fatigue ou même des arrêts cardiaques. Selon le Dr Beltran, les araignées devraient disparaître avec les pluies qui ne devraient pas tarder à tomber.

• Bravo, Gaétan!

Les citoyens du Parc et plus spécialement de la rue J.-A.-Thompson tiennent à remercier chaleureusement l'opérateur Gaétan Parenteau de la compagnie Camvrac qui a débarrassé cette rue et les autres du secteur d'une façon impeccable à tel point que les gens n'en revenaient tout simplement pas de l'excellence du service. Après avoir verbalement critiqué le déneigement de ce secteur depuis le début de l'hiver, les gens de cet endroit ont fait savoir à Polichinelle leur grande satisfaction et leurs meilleurs remerciements à l'opérateur de la machine 72-51.

LORS DE L'ACHAT
D'UNE BOISSON
GAZEUSE, PENSEZ
RADNOR ET RS



• Luc, c'est à ton tour

Luc Labrecque, gérant du restaurant Ponderosa du boulevard des Forges, tente de le cacher: ce sera sa fête vendredi. Est-ce par souci d'économie ou pour éviter de révéler son âge? La coutume au Ponderosa veut que le restaurant offre gratuitement un gâteau d'anniversaire à ceux qui viennent célébrer l'événement à cet endroit. Luc tenterait-il d'économiser sur son propre cadeau? Sûrement pas, il aime tellement aller chanter "Bonne Fête" à ses clients. Il faut donc se rabattre sur la deuxième hypothèse: il ne veut pas que l'on sache qu'il atteindra le plateau fatidique des 30 ans, vendredi. L'indiscrétion de Polichinelle lui vaudra probablement une petite sérénade de la part de ses employés.

aujourd'hui, c'est mon tour



(Photo: Jean Thibault)

Hélène Massicotte, de la caisse populaire de Grand-Mère.

Le Nouvelliste, mardi 10 janvier 1984.



Gagnants du concours de dessins organisé par le Club Optimiste de Champlain. De gauche à droite: Isabelle Lesieur, Julie Marchand et Simon Laganière. La remise des prix a eu lieu lors du dépouillement de l'arbre de Noël en collaboration avec plusieurs organismes sociaux.

• Mariages anglicans

Un nouveau guide du mariage publié dimanche par l'Eglise anglicane ne désapprouve plus les relations sexuelles avant le mariage. Il déclare en effet que pour certains nouveaux mariés, "il y a pu avoir déjà une expérimentation complète et libre", et que pour d'autres qui vivent déjà en ménage, cette expérience n'a rien de nouveau". La brochure réaffirme également l'approbation par l'Eglise anglicane de toutes les formes de contraception pour les couples mariés "parce qu'elle leur permet de profiter de la richesse personnelle de l'acte sexuel, libérés de la peur d'une grossesse indésirable". La brochure a été éditée par une commission de l'Eglise, mais l'évêque de Londres a fait savoir que "la publication ne représente pas les points de vue de toute l'Eglise".

• Ministre gaffeur

Le ministre japonais de la Santé, M. Kojo Watanabe, qui avait affirmé récemment que l'usage des cigarettes était le secret de sa santé et prolongeait sa vie, a récidivé en affirmant que plus les centrales nucléaires sont nombreuses, mieux se portent les gens, a indiqué, vendredi, la presse japonaise.

M. Watanabe (51 ans) a fait cette déclaration lors d'un séminaire destiné à promouvoir l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, qui avait lieu dans la province de Fukushima (nord de Tokyo) où sont implantées 30 p.c. des centrales nucléaires japonaises. J'ai été élevé et je vis dans cette région et je suis en bonne santé, comme vous pouvez le constater, a-t-il déclaré.

Le ministre a pourtant tenu à faire amende honorable devant les protestations soulevées par ses déclarations. A la sortie du conseil des ministres, il s'est engagé à être plus prudent dans ses propos et à mériter désormais le surnom de Kojo le Silencieux.

Le 28 décembre dernier, au lendemain de sa déclaration sur les bienfaits du tabac, qui avaient provoqué l'indignation des ligues anti-tabagisme, M. Watanabe avait dû expliquer qu'il voulait en fait dire que le goût des cigarettes lui semblait bon lorsqu'il était en bonne santé.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

Lors de l'assermentation des 78 immigrants qui sont devenus des citoyens canadiens samedi. Ci-dessus, de gauche à droite: M. Gilles Côté, directeur d'Immigration-Canada à Trois-Rivières; le conseiller Yvan Leclerc qui représentait alors le maire Gilles Beaudoin et le conseil municipal de Trois-Rivières; le greffier à la citoyenneté Roger Bourgeois, le juge Jean-Marie Châteauneuf, le président du Comité d'Accueil aux Néo-Canadiens, Jean-Noël Carpentier; Mme Lise Fugère, représentant le député Claude G. Lajoie et Michel Vallée, d'Immigration-Québec.

• Une automobile anti-alcoolique

Un militaire chinois a mis au point un système électronique qui arrête une voiture lorsque son chauffeur a bu trop d'alcool.

Le quotidien de langue anglaise China Daily a rapporté lundi que trois usines du nord de la Chine produisent ce nouveau type de voiture anti-alcoolique pour satisfaire des commandes venant du Japon, des Philippines, de Hong Kong et de Chine même.

L'ingénieur inventeur, Ren Zhicheng, qui appartient à une unité de Wuhan, dans le centre de la Chine, s'est spécialisé dans l'électronique depuis son entrée dans l'armée en 1968, a précisé le journal.

China Daily n'a cependant pas donné d'indications sur les conditions exactes dans lesquelles fonctionne l'engin électronique détecteur d'alcool inventé par Ren et qui coupe le moteur d'une voiture quand son chauffeur a trop bu.

Ren avait déjà à son actif 23 découvertes, dont 16 ont été mises en application, lorsqu'il a fait sa nouvelle invention.



(Flageol Photo — Claude Deschesnes)

Réunion de réorganisation en vue de l'exposition de district de la Mauricie en juillet prochain à Saint-Barnabé. Ci-dessus, de gauche à droite: le secrétaire Lise Gauthier, le secrétaire-gérant Maurice Pellerin et le président Paul Massicotte; debout: les vice-présidents Rémi Gélinas et Cyrille Frigon.

météo

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: dégagement et vents modérés. Min.: près de -24. Max.: -18 à -20. Précipitations: 20 p.c. Aperçu pour mercredi: beau et froid.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Lac St-Jean: un peu de neige. Dégagement en fin de journée. Vents modérés. Min.: près de -26. Max.: -15 à -18. Précipitations: 50 p.c. Mercredi: beau et froid.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: faible neige passagère en matinée. Dégagement graduel en après-midi. Vents modérés. Min.: -20 à -22. Max.: -12 à -15. Précipitations: 60 p.c. Mercredi: beau et froid.

Outaouais, Montréal: faible neige passagère en matinée. Dégagement graduel en après-midi. Vents modérés. Min.: près de -18. Max.: -8 à -10. Précipitations: 40 p.c. Mercredi: beau et froid. Région de Montréal. Coucher de soleil, mardi: 16h30.

Lever, mercredi: 7h29. Trois-Rivières et Drummondville, Québec: faible neige passagère cessant en après-midi. Dégagement partiel par la suite. Vents modérés. Min.: -20 à -23. Max.: -10 à -13. Précipitations: 60 p.c. Mercredi: beau et froid.

CENTRE DE PÊCHE GUY MARCEAU

ESCOMPTE AUX PÊCHEURS
APPÂT GRATUIT. ENTRÉE: No 2
BUREAU No 6

Réservations: (418) 325-2187
STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Estrie-Beauce: faible neige passagère cessant en après-midi. Vents modérés. Min.: près de -20. Max.: -8 à -10. Précipitations: 60 p.c. Mercredi: beau et froid.

Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: faible neige passagère. Vents modérés. Min.: -23 à -26. Max.: -12 à -15. Précipitations: 60 p.c. Mercredi: beau et froid.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: enneigement tôt en matinée, suivi de faible neige passagère. Vents modérés en après-midi. Min.: -20 à -23. Max.: -9 à -12. Précipitations: 50 p.c. Mercredi: ciel variable et froid.

les marées

10 janvier

Batiscan et La Péraide:	Trois-Rivières:
haute: 02 h 11	haute: 10 h 29
basse: 10 h 29	basse: 11 h 59
haute: 14 h 51	haute: 17 h 09
basse: 22 h 39	basse: 00 h 09

Champlain:	Soleil:
haute: 02 h 50	Lever: 07 h 32
basse: 11 h 30	Coucher: 16 h 24
haute: 15 h 30	
basse: 23 h 40	

CHALET DE PÊCHE A LOUER

Chauffés au bois ou à l'huile

LEDUC & TESSIER

Taux réduits sur semaine

Entrée No 2

Pour réservations:

(418) 325-2184

Ste-Anne-de-la-Péride

Rendez-vous...

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle des membres du cercle de l'Aféas de la paroisse St-Eugène aura lieu le mardi 10 janvier à 19h 30, au sous-sol de l'église.

Cours

Le Cercle d'Arts de Gentilly invite les intéressés à s'inscrire aux cours de vitrail, poterie, peinture, émaux sur cuivre et vannerie. Une démonstration par Paul-André Robitaille sculpteur sur bois aura lieu le mardi 10 janvier à 19h 30 au local du Cercle d'Arts. Pour informations 298-2383 ou 298-2032.

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle des membres du cercle de l'Aféas de St-Narcisse aura lieu le mercredi, 11 janvier à 20h, à la salle municipale. Il y aura échange de cadeaux.

Réunion mensuelle

La réunion mensuelle des membres du cercle de l'Aféas de St-Luc aura lieu le mercredi 11 janvier, à 20h.

Activités Age d'or

Les activités des membres de l'Age d'or de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Allégesses reprendront le mercredi 11 janvier à 19h 30.

Réunion SDS

Les personnes séparées, divorcées sont invitées à la réunion régulière du mercredi 11 janvier, à 20h, au 347 de la rue Laviolette (porte arrière). Pour informations 375-4277 ou 374-3365.

Rencontre préliminaire

Les animateurs des activités des jeunes de 3 à 12 ans présentées au Centre Notre-Dame-de-la-Paix pourront être questionnés le jeudi 12 janvier entre 18h 30 et 21h.

Soirée de cartes

Le 3e Age des Chenaux invite la population à sa soirée de cartes à 19h 30 le jeudi 12 janvier et tous les jeudis suivants, au local du 1368 de la rue des Chenaux.

Soirée dansante

Le Club des Optimistes de Ste-Marthe invite la population à sa soirée dansante du samedi 14 janvier à 20h 30, au sous-sol de l'église Ste-Madeleine.

Soirée western

A la loge Moose 1732 de Trois-Rivières le samedi 14 janvier à 20h, il y aura soirée western; le Bal des Officiers aura lieu le 28 janvier. Pour informations 373-1570 après 20h.

Inscriptions

Pour des cours de yoga, le mardi soir à la bibliothèque municipale de St-Michel-des-Forges ou des parties de darts pour adultes le lundi soir; des cours d'anglais sur cuivre le mercredi soir; des cours de danse sociale pour adulte avec Andrée et Jacques Ouellette le vendredi soir ou des cours de ballet-jazz de céramique et danse sociale pour adolescents le samedi, il faut vous inscrire actuellement en composant 373-1535, Nancy Lafontaine.

Femmes chef de foyer

L'Association des femmes chef de foyer de La Tuque avise ses membres que sa prochaine réunion aura lieu le 12 janvier à 19h 30 au local habituel du Carrefour La Tuque.

Le premier ministre chinois à Washington Bonne amélioration des relations internationales

WASHINGTON (AFP) — La visite du premier ministre chinois Zhao Ziyang, attendu lundi après-midi à Washington, est destinée avant tout à consolider avec réalisme les relations bilatérales sino-américaines, indiquait-on dans les milieux gouvernementaux américains.

A la veille de l'entretien que le chef du gouvernement chinois doit avoir mardi avec le président Ronald Reagan, les responsables américains ont mis une sourdine à leurs espoirs de construire rapidement une alliance stratégique entre Washington et Pékin pour contrer l'Union soviétique.

Nous devons construire des rapports économiques avant d'aboutir à une relation étroite dans le domaine politique, a ainsi déclaré un haut fonctionnaire du département d'Etat qui a requis l'anonymat.

Nous ne sommes pas en train de jouer aux cartes, a-t-il ajouté en évoquant les relations triangulaires entre Washington, Pékin et Moscou, tout en soulignant qu'il pouvait être utile que les dirigeants soviétiques voient qu'une coopération s'établit entre les Etats-Unis et la Chine.

Les ventes d'armes à Taiwan

Du côté américain, on s'efforce par ailleurs de minimiser la querelle au sujet des ventes d'armes américaines au régime nationaliste de Taiwan en soulignant que Washington appliquera le communiqué conjoint d'août 1982 prévoyant une di-

minution progressive de ces ventes. Le différend à ce sujet ne doit pas cacher les bénéfices mutuels des relations entre les deux pays, a déclaré un haut responsable américain.

Il a souligné que l'établissement de relations étroites entre Washington et Pékin était très important pour la stabilité régionale comme pour la paix et la stabilité mondiale. Sur le plan régional, les responsables américains comptent souligner notamment auprès de M. Zhao le rôle que la Chine peut jouer pour réduire les tensions entre les deux Corées.

L'attitude de Pékin a été parfois très utile, a déclaré à cet égard le haut fonctionnaire. Le département d'Etat a évoqué lundi les informations faisant état d'une offre de négociations tripartites qui aurait été faite par Pyongyang à Séoul et à Washington en insistant sur la volonté des Etats-Unis de favoriser le dialogue entre les deux Corées.

Au-delà de ce sujet d'actualité, les questions bilatérales et notamment économiques seront au centre des entretiens que M. Zhao aura pendant deux jours avec les principaux responsables du gouvernement américain.

De source officielle, on indique que deux accords seront signés au cours de la visite: un nouvel accord-cadre pour la coopération industrielle et technologique et le renouvellement d'un accord pour la coopération scientifique et technologique.

Appel rejeté en Cour suprême L'Alcan devra subir la taxation unitaire

WASHINGTON (AFP) — La Cour suprême, ignorant l'appel lancé par les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis, a confirmé lundi le droit de l'Etat de Californie d'appliquer le système de taxation unitaire, élevant considérablement les impôts payés par les filiales locales d'entreprises multinationales.

La Cour suprême a en effet rejeté, sans commentaire, l'appel déposé par la société canadienne Alcan Aluminium, qui possède en Californie une filiale, Alcanorp.

Le 27 juin dernier, la Cour suprême avait déjà confirmé le droit de la Californie — et de 22 autres Etats américains — d'appliquer le système de taxation unitaire aux socié-

tés multinationales américaines. Mais le cas des sociétés étrangères n'avait pas été réglé.

Le système de taxation unitaire permet à un Etat de calculer les impôts dus par une société d'après un pourcentage des bénéfices totaux réalisés par cette société et ses filiales, quel que soit le pays où ils ont été réalisés. Ce système vise à empêcher les sociétés de diminuer leurs impôts, en utilisant les techniques des coûts de transferts ou des redevances, pour réaliser leurs bénéfices dans les Etats à plus faible taux d'imposition. Pour les sociétés multinationales concernées, ce système signifie une augmentation considérable de leurs impôts dans les 22 Etats américains.

Deux autres attentats dans l'ouest de Beyrouth

BEYROUTH (AFP) — Deux attentats à la roquette anti-char ont été commis presque simultanément, lundi, en début de soirée, dans deux quartiers ouest de Beyrouth, l'un contre le quartier général du contingent français de la force multinationale, l'autre contre le domicile d'un député libanais.

Un parachutiste a été tué et deux blessés dans l'attaque à la roquette et à l'arme automatique contre la Résidence des Pins, le quartier général français, a annoncé le lieutenant-colonel Philippe de Longeaux, porte-parole du contingent français.

Le second attentat, qui n'a pas fait de victimes, visait l'immeuble où habite M. Fouad Lahoud, député et président de la commission par-

lementaire de la défense, dans le quartier de Hamra.

La quasi-simultanéité des deux attentats, commis dans des quartiers distants l'un de l'autre, a tout d'abord fait croire que l'explosion à la Résidence des Pins était beaucoup plus forte qu'en réalité.

Le porte-parole français a indiqué que les tirs dirigés contre le quartier général avaient atteint un poste situé sur l'enceinte nord. Les assaillants s'étaient postés à un carrefour, alors que la nuit était déjà tombée sur Beyrouth. Ils ont disparu sans être identifiés.

Ce nouvel attentat porte à 83 morts et 96 blessés les pertes du contingent français depuis son arrivée au Liban, il y a un an et demi.

Négociations jordano palestiniennes L'Egypte prête encore à jouer d'intermédiaire

PARIS (AFP) — M. Boutros Ghali, ministre d'Etat égyptien aux Affaires étrangères, a préconisé, lundi, une reprise des négociations jordano-palestiniennes interrompues le 10 avril, afin de créer un front diplomatique commun entre la Jordanie et l'OLP.

Dans une interview à l'AFP, M. Ghali a dit que la diplomatie égyptienne est prête à jouer les intermédiaires, comme elle l'a fait auparavant, et même à participer aux négociations si les deux parties le demandent, a-t-il précisé à l'issue d'une visite de 48 heures à Paris au cours de laquelle il a notamment été reçu par le président François Mitterrand et le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson.

Le ministre égyptien, qui a également longuement rencontré à Paris le représentant de l'OLP en France, M. Ibrahim Souss, estime nécessaire de lancer de nouvelles initiatives et d'éviter tout vide diplomatique en 1984, année des élections américaines. Il juge que devant l'attentisme de Washington et devant la détérioration rapide de la

situation en Cisjordanie et à Gaza, c'est aux Arabes de prendre l'initiative de débloquer la situation.

Des négociations jordano-palestiniennes pourraient créer une nouvelle dynamique susceptible d'emporter les réticences américaines, estime-t-il.

Le plan Reagan demeure cependant pour le ministre égyptien un élément essentiel et il a appelé les Palestiniens et les Arabes à ne pas le rejeter à priori.

Le projet franco-égyptien

En ce qui concerne le projet de résolution franco-égyptien sur la question palestinienne, gelé depuis 18 mois en raison du veto américain, il a reconquis qu'il était toujours au point mort, même s'il n'était pas question d'en abandonner l'idée.

Ce projet, déposé devant le Conseil de sécurité de l'ONU, rappelle-t-on, prévoit notamment une reconnaissance mutuelle et simultanée des Israéliens et des Palestiniens et préconise le respect des droits légitimes des Palestiniens.

A Saida au Liban

Les forces israéliennes sèment la panique

SAIDA (Sud-Liban), (AFP) — Les forces d'occupation israéliennes ont semé la panique, lundi, à Saida (chef-lieu du Sud-Liban) en tirant des coups de feu en l'air pendant plus d'une heure, dans la principale artère de la ville, ont indiqué les correspondants en poste dans la région.

Des soldats israéliens, à bord de deux véhicules militaires, ont traversé à grande vitesse l'artère principale de Saida à 14h30 en tirant des coups de feu en l'air. Immédiatement après leur passage, des passants ont découvert sur le bas-côté de l'avenue une grenade offensive qui n'avait pas explosé. Certains ont alors bloqué cette portion de l'avenue en attendant la venue d'artificiers, ont ajouté les correspondants. A ce moment, selon eux, une patrouille composée de 15 soldats israéliens circulant à pied, chiens policiers en laisse, a envahi l'avenue en vidant leurs chargeurs en l'air.

Ces incidents ont semé la panique dans la rue principale de Saida. Les commerces ont baissé leurs rideaux et les passants se sont réfugiés dans l'entrée des immeubles.

Selon les correspondants, des dizaines de jeunes gens ont été tirés de ces abris puis ont été fouillés et interrogés. Aucune arrestation n'a cependant eu lieu.

Ligne Awall fermée

Lundi, en fin d'après-midi, des unités israéliennes, en position de combat, avaient pris place à tous les carrefours de Saida et renforcé considérablement leurs positions sur les toits. Des patrouilles israéliennes blindées sillonnaient la ville vidée de sa population.

La prison pour un haut-fonctionnaire

WASHINGTON (AFP) — Un ancien responsable de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, Mme Rita Lavelle, a été condamné lundi à six mois de prison et à \$10.000 d'amende pour avoir menti au Congrès à propos de sa gestion d'un fonds destiné au nettoyage de décharges de produits chimiques toxiques.

Mme Lavelle, qui encourait une peine maximum de 20 ans de prison, est le premier haut fonctionnaire de l'administration Reagan à être condamné en justice. Elle avait été au coeur d'un scandale sur la gestion de l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) qui avait agité les milieux politiques de Washington il y a un an. L'EPA

Substance qui réduit les hémorroïdes

Substance exclusive qui soulage la douleur et enrayer les démangeaisons.

Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale réduit vraiment les hémorroïdes sans causer de douleur. Elle soulage les démangeaisons et l'inconfort en quelques minutes.

Cette substance spéciale, Bio-Dyne agit aussi à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. De plus, dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.

Seule PREPARATION H contient de la Bio-Dyne. En magasin ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.

PRÉPARATION H

A.A.

L'ALCOOLISME UNE MALADIE

Si vous avez de la difficulté à vivre sans alcool, ou si vous ne pouvez vous arrêter de boire.

LA RELANCE INC. vous propose une halte de réflexion dans une oasis de sérénité et de confort au coeur des Laurentides.

Téléphonez-nous à:

1-514-229-6651 C.P. 1198 Ste-Adèle, JOR 1L0

vente d'entrepôt Sears

49⁹⁹ ch.

Aubaine! Disponible seulement jusqu'à épuisement de la marchandise

a- Après la DieHard, cette batterie est la plus puissante que nous offrons au Canada. Elle fournit la puissance nécessaire pour des démarrages même par froids matins d'hiver. Disponible en formats 22FC, 24C, 24F, 72, 74. Tous les groupes de batterie sont offerts au même bas prix jusqu'au 14 janvier, ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Série 28R 010 400.

b- Batterie Sears DieHard...la plus puissante de toutes nos batteries! Pour la plupart des voitures. Série 28R 010 600..... 66 \$-88 \$ ch.

c- Rabais 3 \$*. Câbles à survolter, 16'. Fil en cuivre No 4. Pincés en acier isolé à mors gainés cuivre. Codés couleur. 28R 047 222. Sears Ord. 29,99 \$..... 26,99 \$ ch.

d- Rabais 3 \$. Câbles à survolter, 12'. Même caractéristiques que ci-dessus, article (c). Sears Ord. 26,99 \$..... 23,99 \$ ch.

*Également dans le catalogue 'Cadeaux de Noël'.

Rabais 2\$-21\$

Liquidation de pneus...des aubaines à plein camions

Silverguard 2 + 2

13" 47^{\$} ch. 14" 54^{\$} ch. 15" 64^{\$} ch.
Ord. 54,99 \$ Ord. 59,99 \$-69,99 \$ Ord. 66,99 \$-82,99 \$

Pneus radiaux Guardsman

13" 52^{\$} ch. 14" 60^{\$} ch. 15" 70^{\$} ch.
Ord. 55,99 \$-58,99 \$ Ord. 65,99 \$-79,99 \$ Ord. 73,99 \$-91,99 \$

Pneu Silverguard II toutes saisons

69⁹⁹ ch. P175/70R13 Ord. 76,99 \$

Ce pneu vous assure d'une excellente tenue de route même avec tous genres de température. Carcasse en polyester et larges ceintures procurant une bonne traction. Série 957 469 000. Magasinage en personne seulement. Centre de l'auto et du pneu. Rayon 28-95.



Dimensions	No. stock	Ord. ch.	Solde ch.
P175/70R13957 469 319 DL1		76,99 \$	69,99 \$
P185/70R13957 469 303 DL1		79,99 \$	69,99 \$
P205/70R13957 469 321 DL1		89,99 \$	69,99 \$
P205/70R14957 469 339 DL1		97,49 \$	85,59 \$
P215/70R14957 469 340 DL1		101,49 \$	85,59 \$
P225/70R14957 469 342 DL1		106,99 \$	85,59 \$
P225/70R15957 469 332 DL1		108,49 \$	94,99 \$
P235/70R15957 469 333 DL1		111,49 \$	94,99 \$
P245/70R15957 469 335 DL1		118,49 \$	94,99 \$

Prix en vigueur, dans la limite des stocks disponibles, jusqu'au 14 janvier 1984, sauf indication contraire

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 8h à 17h30 du lundi au mercredi; de 8h à 21h le jeudi et le vendredi; de 8h à 17h le samedi. Trois-Rivières, Centre commercial Les Rivières. Copyright Canada, 1984, Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Les Penguins ce soir et les Devils jeudi

Les Nordiques s'apprêtent à rencontrer les enfants pauvres de la LNH

par ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Les Nordiques affrontent ce soir au Colisée les Penguins de Pittsburgh pour la première fois cette saison. Ainsi le veut un calendrier capricieux de la LNH. A leur 43e match régulier de la saison, les hommes de Michel Bergeron auront enfin l'occasion de voir de plus près l'une des deux équipes les plus minables du circuit.

Les Penguins "luttent" en effet avec les Devils du New Jersey pour l'obtention du 20e et avant-dernier rang au classement cumulatif. Après les batailles acharnées du temps des Fêtes, les Québécois profitent ainsi d'une brève période d'accalmie. Samedi dernier, c'était les Leafs de Toronto, ce soir les Penguins et jeudi les Nordiques disputent la victoire aux Devils à New Jersey.

Mais n'allez surtout pas parler de facilité ou de relaxation à l'entraîneur Michel Bergeron la veille de telles rencontres. Même si son équipe s'apprête à se mesurer aux enfants pauvres de la ligue, Bergeron se tient sur ses gardes et ne veut surtout pas que ses joueurs prennent le match pour acquis.

"Bien sûr que les Penguins ou les Devils ne représentent pas une aussi grande menace mais dès que la rondelle tombe entre deux bâtons en début de match, je les respecte autant que les autres équipes, dit-il. S'ils doivent remporter une quinzaine de victoires, nous pouvons autant que d'autres en être la victime. Les Pingouins peuvent connaître une

soirée où tout tourne rond. C'est à nous d'être vigilants".

La risée populaire
Ces pauvres Penguins, c'est le cas de le dire, éprouvent bien des difficultés à mettre un pied devant l'autre. Ils sont en train de se faire doubler par les Devils et se retrouvent dans les bas-fonds.

L'équipe est devenue la risée même de ses propres partisans. La farce en effet qui circule chez les supporters des Penguins veut que ces derniers et leur club-école de Baltimore de la Ligue américaine se soient échangé leur alignement.

C'est que les Skipjacks de Baltimore se comportent, eux, en champions dans leur circuit. Ils dominent assez facilement la ligue pendant que leurs "parents" en arrachent comme de pauvres hères dans la LNH.

Quand on consulte l'alignement des Penguins, aucun nom ne provoque l'imagination sauf des vétérans comme Randy Carlyle (27 ans), Rick Kehoe (32 ans), Denis Herron (31 ans), Michel Dion (29 ans).

Et pendant tout ce temps, les North Stars se frottent les mains avec une des meilleurs recrues de la ligue en Brian Lawton, le premier choix qu'ils ont ravi aux Penguins. Comme ces derniers ont terminé derniers au classement ex aequo avec les Whalers de Hartford la saison dernière, ils tenaient une position privilégiée pour mettre la main sur un des meilleurs prospects du hockey junior. Les Penguins n'en ont pas profité et tout est à recommencer.

Les Nordiques sans Anton et Peter?

QUEBEC (PC) — Il se pourrait fort bien que les Nordiques soient privés des services de deux Stastny pour le match de ce soir au Colisée contre les Penguins de Pittsburgh.

En effet, Anton constitue toujours un cas douteux à cause de la légère commotion cérébrale qu'il a subie samedi contre Toronto. Après une mise en échec servie par Dave Farrish, le cadet des Slovaques a heurté la rampe avec la tête en début de match. Il devait quitter le Colisée en début de deuxième vingt à cause d'étourdissements. Anton a passé des examens à l'hôpital mais, hier encore, il ne se sentait pas bien.

Et puis il y a Peter qui souffrait hier d'une grippe. On ne savait pas encore s'il allait être rétabli à temps pour la rencontre d'aujourd'hui.

Devant ces incertitudes, les Nordiques ont rappelé hier soir de Fredericton Jean-François Sauvé et Mike Eagles comme mesure de prudence. Sauvé a fait la navette entre l'Express et les Nordiques cette saison. Il avait été assigné de nouveau au club-école des Nordiques peu avant Noël quand aucune équipe ne l'a réclamé au repêchage.

section sportive



Bruce Driver (25) et Russ Courtwell d'Equipe Canada travaillent afin d'arrêter Eugeny Shtepa durant la première période du match Canada-Russie présenté hier soir au Forum de Montréal.

Mario Gosselin n'a rien à se reprocher

Les Soviétiques "trop puissants et trop précis"

MONTREAL (PC) — La formation canadienne aurait eu besoin de beaucoup plus que du renfort de quelques excellents joueurs juniors pour espérer la victoire face aux Soviétiques, hier soir, au Forum.

Malgré le retour de Jean-Jacques Daigneault et de Dave Gagner, ainsi que la venue du Montréalais Réal Paiement à qui l'on a accordé un essai, les hommes de Dave King se sont inclinés 6-5.

Il s'agissait de leur sixième défaite depuis le début de la série de 10 matches contre les Camarades. Cinq ont été décidées par un but. Ils ont également enregistré deux verdicts nuls et une victoire.

Les Canadiens ont bien failli créer l'égalité en troisième période, en bombardant la cage adverse avec 13 tirs. Mais ils n'ont pu faire mieux que de réduire à un seul but un retard de 6-3.

Russ Courtwell, qui a été sélectionné en tant que joueur par excellence à l'attaque pour le Canada, a marqué deux buts. Les autres filets ont appartenu à Bruce Keller, Gagner et Bruce Driver.

La réplique des Soviétiques a été l'oeuvre de Mikhail Varnakov, deux fois, Victor Shalimov, Evgeny Shtepa, Ilija Biakin et

Sergei Pryakhin.

Les Canadiens ont ouvert le pointage à 2:16 de l'engagement initial, au cours d'une supériorité numérique.

Bruce Keller, qui participait à son troisième match seulement, a tiré dans un filet désert, après qu'un lancer du capitaine Dave Tippett eut déplacé hors de son rectangle le gardien Dimitri Saprvkin.

Mais ce fut la unique moment de réjouissances des Canadiens qui ont été fort malmenés par la suite. Ils ont dirigé seulement deux rondelles vers le filet adverse, contre neuf. Les Soviétiques contrôlaient la rondelle à leur guise, sans avoir besoin de s'appliquer tellement à l'échec-avant, puisque leurs rivaux leur remettaient presque toujours la rondelle.

Heureusement, le gardien Mario Gosselin s'est montré alerte. Sinon, les Soviétiques auraient pu s'assurer les honneurs très tôt dans le match.

Gosselin a été déjoué deux fois au cours de cette période, mais il n'a eu aucune chance de se défendre. Les tirs de Sergei Pryakhin et de Ilija Biakin étaient trop puissants et trop précis.

Remontée futile

En deuxième période, le Canada a effectué une belle remontée, égalant le score 3 à 3 à la suite des filets de Dave Gagner et de Russ Courtwell.

Gagner a complété une manœuvre très agressive de l'aillier gauche Serge Trépanier, tandis que Courtwell, posté à l'embouchure du filet, a touché au vol une passe de Dave Donnelly.

Cependant, le rapide Mikhail Varnakov a enfilé deux buts, un en désavantage numérique et l'autre pendant que son club bénéficiait d'un avantage de deux hommes, pour porter la marque à 5-3.

Encore une fois, les Canadiens pouvaient se considérer chanceux de pouvoir compter sur l'excellence de leur gardien. Mario Gosselin a stoppé 12 rondelles durant cette période.

Tout le monde a hâte de jouer au hockey pour vrai...

par DANIEL CAZA
MONTREAL (PC) — "Le moral de l'équipe n'est pas très bon après avoir perdu encore par un but, mais il faut dire que nous sommes actuellement fatigués. Ce sera sans doute différent quand nous serons plus reposés. Car nous avons le sentiment d'avoir appris beaucoup de choses nouvelles lors de cette série contre les Soviétiques."

Les propos du défenseur Jean-Jacques Daigneault reflètent bien l'atmosphère qui règne au sein de la formation olympique canadienne. L'équipe est décimée par les

blessures; on doit faire appel à un bon nombre de nouvelles figures pour combler les postes encore disponibles; on est fatigué; on en a ras le bol de s'entraîner n'importe où et avec n'importe qui; etc...

Bref, tout le monde a hâte de jouer pour vrai, aux Jeux olympiques.

"Je sais que la formation soviétique que nous avons affrontée ce soir est de beaucoup inférieure à celle qui sera à Sarajevo, a-t-il dit. Mais rien n'empêche que nous sommes anxieux de jouer contre elle.

Un contrat de trois ans évalué à \$3 millions

Mike Rozier signe avec les Maulers de la USFL

PITTSBURGH (AP) — Les Maulers de Pittsburgh, de la USFL, ont officiellement annoncé hier l'engagement du gagnant du trophée Heisman, le porteur de ballon Mike Rozier.

Cette équipe d'expansion, qui doit attirer l'attention dans une ville qui appartient aux Steelers, aurait fait signer au demi-arrière de l'Université du Nebraska un contrat garanti de trois ans évalué à environ \$3 millions, ce qui en fait le deuxième joueur le mieux payé, après Herschel Walker, un autre ancien gagnant du trophée Heisman qui s'est joint aux Generals du New Jersey, également dans la USFL, la saison dernière.

"Il pourrait bâtir notre concession à lui seul", a déclaré le directeur-gérant des Maulers, George Heddlston.

Ni Rozier, au Japon pour disputer un match d'étoiles universitaires, ni son avocat, Mike Trope, n'ont assisté à la conférence de nouvelles au cours de laquelle les Maulers ont confirmé son engagement.

Soulagé et reconnaissant

Dans un communiqué émis par les Maulers, Rozier a cependant déclaré qu'il était heureux de se joindre à la USFL, et reconnaissant envers le propriétaire des Maulers, Edward Deartolo, "pour l'offre généreuse qu'il m'a faite."

"Mon contrat avec les Maulers

m'assure la sécurité financière, ce qui était très important pour moi et mes agents quand nous avons entrepris les discussions. J'espère acheter une nouvelle maison à mes parents, et ensuite j'écouterai les recommandations de mes conseillers financiers."

"Quand j'ai signé le contrat, je me suis senti soulagé et heureux d'avoir pu en venir à une entente aussi rapidement".

Les Maulers avaient fait de Rozier le premier choix au repêchage de mardi dernier, et s'étaient efforcés de lui faire signer un contrat rapidement, étant donné qu'ils disputent leur premier match le 26 février contre les Outlaws de l'Oklahoma.

Les Maulers appartiennent à Edward DeBartolo, déjà propriétaire des Penguins, de la Ligue nationale de hockey. Son fils, Edward jr, est président des 49ers de San Francisco.

"L'engagement de Rozier représentait une priorité pour nous, a souligné DeBartolo. Il a été le meilleur joueur de football universitaire au pays cette année". Rozier a gagné 2 148 verges au sol et réussi 29 touchés en menant les Cornhuskers du Nebraska à une fiche de 12-0 en saison régulière.

Il avait déjà gagné 147 verges avant de se blesser à la cheville droite au troisième quart du match de l'Orange Bowl, que les Cornhuskers ont perdu 31-30 face à l'Université de Miami.

Oilers 7 Red Wings 3

GRETZKY continue

DETROIT (AP) — Wayne Gretzky a marqué deux buts et Mark Messier en a ajouté deux autres hier en conduisant les Oilers d'Edmonton à leur 7e gain successif, un gain de 7-3 sur les Red Wings de Detroit.

Gretzky a d'abord couronné une poussée de quatre buts en première période avec un filet en désavantage numérique.

Après que Kelly Kisio eut réduit l'avance des Oilers à 4-2, Messier a amorcé une poussée de trois buts en 1:52 dans la 2e période avec son 2e dans le match.

Gretzky a ajouté son 2e et a récolté une aide sur le but de Willy Lindstrom lors de cette poussée. Gretzky a ainsi marqué son 9e but en infériorité numérique cette saison.

Wayne Gretzky: "43"
Wayne Gretzky, des Oilers d'Edmonton, a marqué en infériorité numérique, dès la première période hier en portant à 43 parties sa série de matches avec au moins un point.

La dernière fois que Gretzky a été blanchi remonte au 11 mars 1983 par les Islanders de New York.

Hier, Gretzky en était à son 51e but de la saison, plus 78 aides, pour 129 points.

Avec ce but en infériorité numérique, Gretzky n'est plus qu'à un filet du record de 10 établi par Marcel Dionne, avec Detroit, en 1974-75.

Les Cataractes retirent le chandail de Marcel Giguère — page 15

jean petit opticien

• LUNETTE • LENTILLES CORNÉENNES

1065, rue St-Prospér, Trois-Rivières 375-2635

MONT STE ANNE
LAC BEAUFORT
STONEMAN
FORFAITS DE
SKI

1.000 au ski
25 min. de 3 centres de ski, 5 min. du centre ville, à l'épreuve du feu, piscine int., sauna, orch., salle à manger, réfrigérateur.
PLAN 1 — FIN DE SEMAINE (2 nuits)
Pers. par ch. 2 3 4
Prix par pers. 52 00 41 00 35 00
PLAN 2 — SEMAINE (5 nuits)
Pers. par pers. 129 00 102 00 88 00
Réservation: dépôt de \$25 par pers.
Taxes: motel / Mont Ste-Anne aller-retour: \$8 par pers. sur demande
Prix de groupe sur demande
Avec location de condos au pied du Mont Ste-Anne pour 2 à 6 personnes, 5 nuits à partir de \$300.00

HOTEL
voyageur
Classe ++++
2250, boul. Ste-Anne
Québec G1J 1Y2 (418) 661-7701



Le joueur-étoile de football, Mike Rozier, de l'université du Nebraska, déambule allégrement dans les couloirs de l'aéroport international de Tokyo; ville dans laquelle il participera au "Japan Bowl" en compagnie d'autres joueurs de football de collèges américains le 16 janvier.

La décision connue aujourd'hui Paiement inéligible à porter les couleurs des Red Men?

TROIS-RIVIÈRES (RM) — Voilà plus d'un mois que les autorités de l'ASUQ ont été saisies de la question, à savoir si le défenseur des Red Men de McGill est éligible à porter les couleurs de cette formation. La réponse "officielle" devrait être connue aujourd'hui, et confirmée par Pierre Dubé de l'ASUQ... mais ce sont les autorités de l'Union sportive interuniversitaire canadienne (USIC) qui ont pris la décision.

"Si tout a été si long, c'est que la décision appartenait à l'USIC... et que la direction des Red Men en a appelé de la décision. Comme le comité d'appel est formé d'intervenants de partout au pays, il a fallu faire une conférence téléphonique après que Bob Pugh de l'USIC leur eut fait parvenir la documentation nécessaire," expliquait Pierre Dubé, hier.

La décision de l'USIC est connue de l'ASUQ, mais Dubé préférait obtenir un avis écrit avant de faire part de la décision des autorités canadiennes, de qui relevait le cas Paiement.

Il est d'ores et déjà permis de croire que Paiement était inéligible à porter les couleurs des Red Men, parce qu'il n'a pas "purgé" une année sabbatique après avoir laissé le hockey européen.

Paiement aurait dû être étudiant à temps plein pendant un an, avant de pouvoir porter les couleurs du McGill. Les Red Men perdront donc quelque 14 points au classement, ce qui les relèguera au dernier rang... et possiblement hors des séries de fin de saison — et du championnat canadien. Les Patriotes seront peut-être les plus avantagés par cette décision...

Six victoires et une nulle à leurs neuf derniers matches

Les Vulkins TRANSFORMÉS

par J.-André DIONNE

VICTORIAVILLE — Les Vulkins de Victoriaville de la Ligue collégiale AAA, qui ont entrepris la deuxième partie de la campagne avec deux victoires, dont l'une contre les meneurs du circuit, les Condors de Saint-Georges-de-Beauce, représentent une formation nettement améliorée.

L'arrivée du défenseur Michel Emond, qui a décroché la première étoile du match, vendredi, contre Saint-Laurent, et du jeune attaquant abitibien Roch Lachapelle, ces deux derniers ayant tous deux évolué avec les Filons de l'Amiante, depuis le début du calendrier, pourrait bien être cette clé tant recherchée par l'entraîneur Serge Ratté pour vaincre les Thetfordois.

Les Filons seront en effet les visiteurs, mercredi soir, à 19h30, au Colisée des Bois-Francs. Eux aussi ont profité de la période des Fêtes pour donner plus de gueule à leur formation en allant

notamment chercher un de leurs ex-porte-couleurs, l'exceptionnel Guy Blanchette, un marqueur prolifique. Les Vulkins, on le sait, n'ont jamais vaincu les porte-couleurs de l'Amiante depuis qu'ils évoluent dans le circuit collégial AAA.

Forêts de leur performance de la fin de semaine, surtout cette victoire 5 à 4 contre les Condors, les Vulkins n'ont plus l'intention de s'en laisser imposer, même si Thetford prend une allure effrénée, ayant devancé les Lauréats de Saint-Hyacinthe en deuxième place du classement.

Les Vulkins sont presque méconnaissables depuis quelques semaines, avec six victoires et un match nul en neuf rencontres, d'autant plus méconnaissables qu'ils se sont permis de dominer la partie contre Saint-Georges avec 51 lancers contre 37. Ils avaient, vendredi soir, remporté la victoire par le compte de 9 à 2 contre les Patriotes de Saint-Laurent.

Après une demi-saison à titre d'instructeur adjoint

"Je n'avais jamais vu le Canadien aussi bas"

— Jacques Lemaire



par BERNARD CYR

MONTREAL (PC) — Après une demi-saison à titre d'instructeur adjoint dans la LNH, Jacques Lemaire avoue que l'expérience est enrichissante mais que l'équipe n'a pas progressé au rythme qu'il espérait.

"Je croyais que la progression serait plus rapide, mais j'ai réalisé que l'équipe était tellement basse qu'on ne pourrait pas la remonter d'un seul coup."

"Je n'avais jamais vu le Canadien aussi bas," a noté Lemaire hier, lorsqu'on lui a demandé de commenter sa première moitié de saison à titre de bras droit de Bob Berry.

"Ce qui est le plus décourageant pour moi et 'Lappy' (Jacques Laperrière) est de voir que les mêmes erreurs sont répétées match après match, a poursuivi Lemaire. Contre les équipes plus faibles nous pouvons toujours nous en tirer, mais ces erreurs nous coûtent cher contre les meilleures formations du circuit."

Lemaire a toutefois estimé qu'il commençait à voir une amélioration sensible de la compréhension du système de jeu qu'avaient dû implanter les instructeurs.

"On sent depuis trois matches que les explications et les exercices commencent à porter fruit. On a changé beaucoup de choses et il était impossible de voir des résultats du jour au lendemain. Ce que je comprenais difficilement au début, est que tout le monde disait avoir

saisi les explications, mais que les erreurs étaient répétées.

"Lorsque les jeunes joueurs se retrouvent dans des situations corréées, ils ont tendance à réagir instinctivement. Il est plus facile pour eux, par exemple, de sortir la rondelle par la bande. Il y a évidemment d'autres façons de sortir de son territoire, mais il faut que cela devienne naturel, automatique."

Relations avec les vétérans

Lemaire a aussi admis que les relations joueurs-instructeurs dans la LNH sont différentes de celles qu'il avait vécues auparavant à d'autres niveaux.

"On fait affaires avec des professionnels, des joueurs en majorité établis. Ces joueurs ont déjà une façon de jouer et il est bien difficile de la changer."

Comme Lemaire l'a souvent répété quand il était encore entraîneur-chef des Chevaliers de Longueuil, de la Ligue junior majeure du Québec, il n'entrevoit pas, dans un avenir rapproché, devenir instructeur-chef dans la LNH.

"Je ne veux même pas penser à cela, parce que je considère que nous avons en main une équipe qui s'améliore et je veux voir le soleil avec cette équipe. Pour l'instant, c'est tout ce qui importe."

"Mon travail est d'enseigner et de voir ensuite si les joueurs ont compris. Il faut aussi que je trouve des points positifs et ne pas constamment noter leurs erreurs. Pour l'instant, c'est ce que j'aime faire," a conclu Lemaire.

Turnbull et Korab ne seront pas suspendus

par BERNARD CYR

MONTREAL (PC) — Le vice-président de la Ligue nationale de hockey, Brian O'Neill, a décidé de ne pas infliger une suspension de trois matches à Perry Turnbull, du Canadien, pour avoir quitté le banc des joueurs et engagé un combat avec Jerry Korab, dimanche soir à Buffalo.

On croyait, dans l'entourage du Canadien, que le règlement serait appliqué à la lettre et que Turnbull serait puni.

Mais O'Neill a indiqué que, comme les joueurs n'avaient pas tenté de poursuivre indéfiniment le combat et qu'ils avaient regagné leur vestiaire dès qu'on leur a demandé de le faire, ils ne seraient pas suspendus.

Ils devront toutefois déboursier \$100 pour avoir été expulsés du match.

L'incident s'est produit vers la fin de la deuxième période, après que Bill Root eut écopé d'une pénalité mineure pour avoir donné de

nou à Korab.

En passant devant le banc du Canadien pour regagner le banc des siens, Korab aurait insulté quelques joueurs. Lui et Turnbull ont ensuite quitté le banc pour engager le combat.

"Je ne pensais pas vraiment que ce geste me vaudrait trois matches de suspension, parce que je le considérais comme mineur, a indiqué Turnbull, hier. Mais on ne sait jamais comment un geste peut être interprété par l'officiel ou les têtes dirigeantes du circuit. Sur la feuille de pénalités, il était simplement indiqué que j'avais été chassé du match parce que j'avais quitté le banc pour me battre."

Même s'il ne s'attendait pas à être suspendu, Turnbull semblait soulagé lorsqu'il en a eu la confirmation. En effet, malgré ses 770 minutes de pénalités en quatre saisons et demie dans la LNH, Turnbull n'a jamais écopé d'une suspension.

En fait, il n'a raté que huit rencontres en rai-

son de blessures au cours de cette période.

Pour sa part, l'instructeur Bob Berry a indiqué que Turnbull avait quitté le banc parce que le Canadien procédait alors à un changement d'effectifs. Mais Turnbull aurait alors fait sa première présence en désavantage numérique depuis son arrivée avec le Canadien...

Nouvelles brèves

Le Canadien s'est entraîné pendant une heure hier après-midi au Forum. Il s'entraînera de nouveau à Montréal aujourd'hui et quittera la métropole demain matin à destination de Toronto.

Après un match contre les Maple Leafs dimanche soir, le Canadien se mesurera aux Islanders de New York, jeudi soir. Le Tricolore sera de retour au Forum samedi soir et recevra alors la visite des Devils du New Jersey.

Les journalistes participant à la sélection des équipes d'étoiles dans la LNH avaient jusqu'à aujourd'hui pour remettre leurs choix.

Nouvelle demande de propositions pour la gestion de l'Hippodrome

Le conseil décide de faire marche arrière

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — Réunis à huis clos en fin d'après-midi, hier, les membres du conseil municipal de Trois-Rivières ont décidé de faire marche arrière dans le dossier de l'Hippodrome et de reprendre au début toute la procédure visant à trouver des gestionnaires privés pour l'exploitation de l'Hippodrome.

Selon ce qu'a indiqué au Nouvelliste le maire Gilles Beaudoin, au terme de la rencontre, il y a eu une bonne discussion sur le sujet (elle a duré une heure) au sein du conseil mais cette conclusion à laquelle les édiles en sont arrivés s'est finalement imposée d'elle-même, vu la situation délicate dans laquelle la ville s'était engagée.

La décision du conseil de demander de nouvelles propositions pour la location et l'exploitation de la piste de courses

sous harnais fait néanmoins perdre deux mois précieux à la ville de Trois-Rivières puisque la première demande de propositions avait été publiée le 5 novembre 1983. On peut penser que cette décision pourrait même compromettre l'ouverture de la prochaine saison, qui était prévue pour le mois prochain.

Faisant allusion à la nature de la seule proposition reçue officiellement, le 28 novembre, de la part du groupe de M. Guy Godin, le maire Beaudoin a mentionné que le nouvel avis public qui doit être publié dans le journal de demain, serait rédigé sensiblement dans les mêmes termes que le premier, sauf qu'il sera plus précis sur les attentes de l'administration municipale. "On va indiquer clairement, cette fois, qu'on veut des propositions et non pas des demandes de négociations", a commenté M.

Beaudoin.

Celui-ci a ajouté que le conseil en était venu à la décision de tout recommencer à neuf parce qu'il voulait s'assurer d'être juste envers tout le monde et de procéder en toute légalité.

Comme Le Nouvelliste l'avait fait ressortir dans son édition de vendredi dernier, les représentants de la ville s'étaient engagés sur un sentier périlleux en acceptant de négocier avec un groupe de personnes qui n'avait pas répondu dans les formes à leur demande de propositions. Les Guy Pelletier, Réjean Gendron (et nous avons eu la confirmation, hier, que le groupe comptait un troisième membre, soit M. Jean Bertrand) avaient en effet acheminé leur proposition après le délai du 28 novembre qui avait été fixé pour la réception des propositions.

Avant la décision du conseil

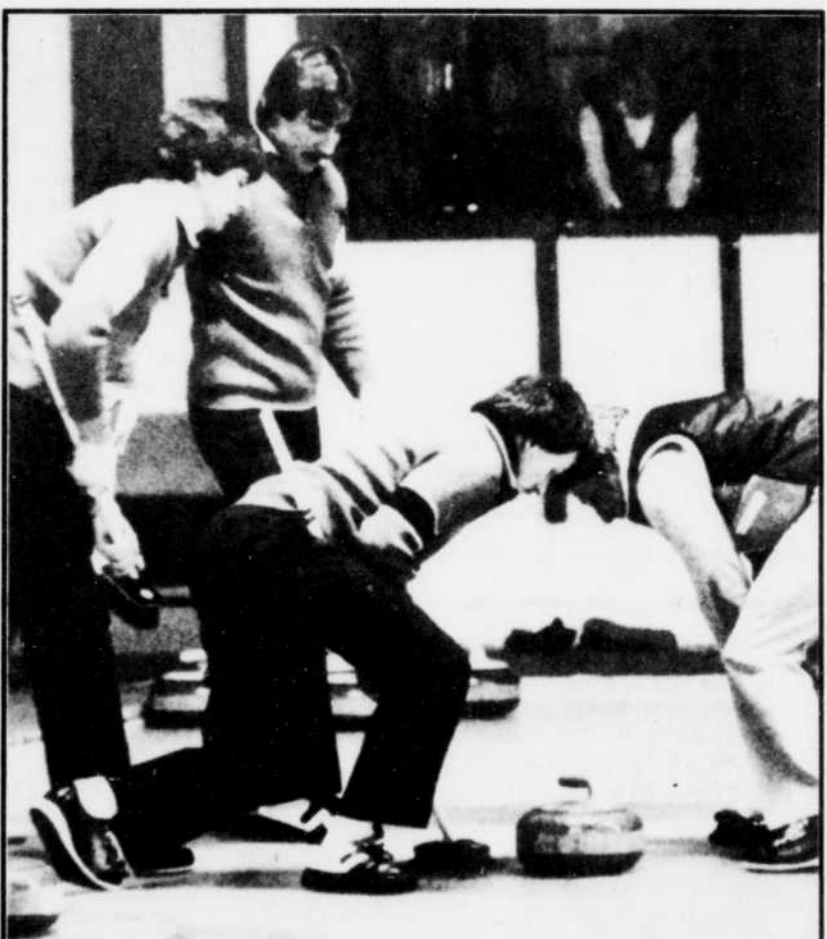
Guy Godin avait libéré la ville de toute obligation

TROIS-RIVIÈRES (MA) — Avant que le conseil municipal ne se réunisse en fin d'après-midi, hier, le porte-parole du premier groupe à avoir déposé une proposition pour la gestion de l'Hippodrome de Trois-Rivières, M. Guy Godin, avait fait tenir à la ville une lettre dans laquelle il disait avoir décidé, une fois l'étonnement passé, et après consultation auprès de ses principaux conseillers, de dissoudre la proposition déposée par son groupe et "de libérer la ville de toute obligation de traiter ou de négocier avec mon groupe et de permettre en conséquence à la ville d'entreprendre des discussions avec qui elle voudra dans ce dossier".

De la même manière, M. Godin affirmait son désir "de réitérer la confiance que chacun des membres de mon groupe et moi-même entretenons à l'endroit de MM. Wilson O'Shaughnessy et Albert Morrissette, qui ont toujours négocié de bonne foi avec nous, avec toute l'intégrité qui leur est propre, et ce, dans les meilleurs intérêts de la ville de Trois-Rivières".

Dans sa lettre, M. Godin mentionnait que la proposition originale de son groupe reposait principalement "sur une volonté d'assurer la survie, la continuité et le développement de l'entreprise des courses sous harnais dans notre région, et ce, en étroite collaboration avec la ville de Trois-Rivières".

Il ajoutait que devant la difficulté de trouver un terrain d'entente convenant parfaitement aux deux parties concernées, les pourparlers entre la ville et son groupe avaient été suspendus de façon informelle, le 23 décembre 1983, et que l'apparition d'une seconde proposition déposée selon toute apparence après le 28 novembre 1983 entraînait "une situation de surenchère et de compétition ne répondant absolument pas aux objectifs visés par mon groupe".



(Flageol Photo — Terry Charland)
L'équipe de Denis Marchand a joué avec force hier pour disposer du rink de Jean-Paul Couture. Ces joueurs que nous distinguons sont Claude Lauzière, Alain Côté et Daniel Cantin avec le skip Jean-Paul Couture de l'équipe adverse.

La Chope Labatt Le rink Pierre Lacoursière toujours dans la course

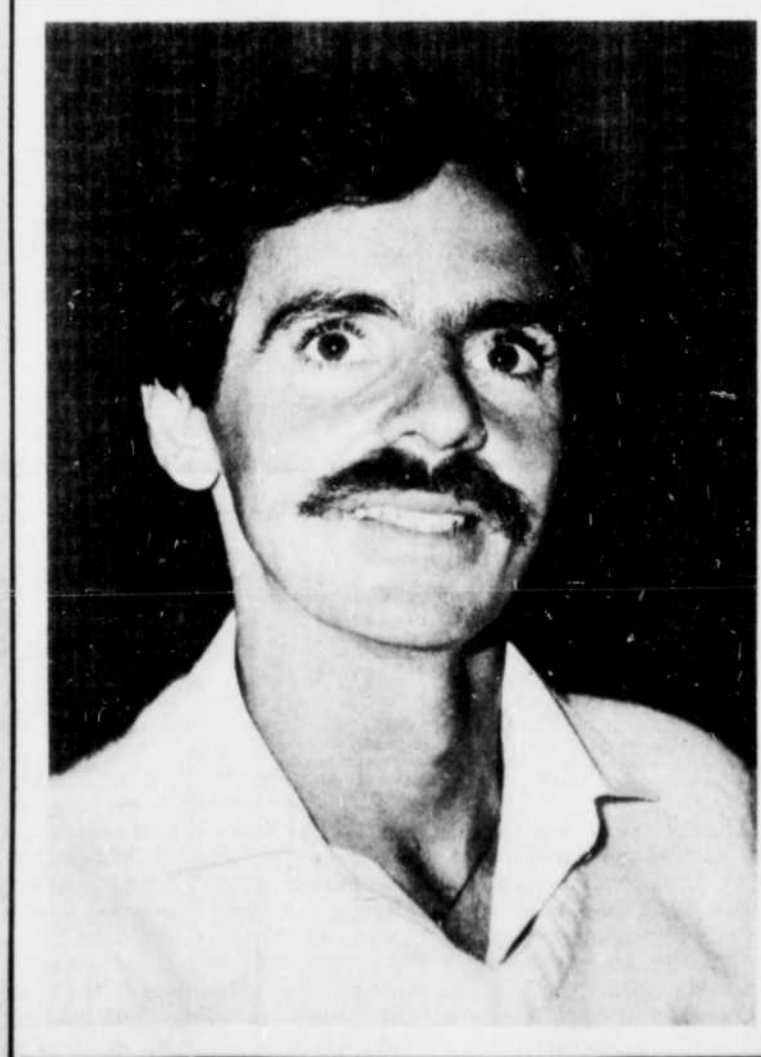
par CLAUDE MONGRAIN

TROIS-RIVIÈRES — Le rink de Pierre Lacoursière a terminé avec force pour aller chercher une victoire de 6-5 sur la formation de Michel Doyon hier soir lors de la ronde éliminatoire de la Chope Labatt au club Lavolette. "Quand tu n'es pas nerveux c'est ça qui arrive", de dire Lacoursière après sa victoire en surtemps soit au 11e bout alors que l'équipe du Lavolette a pris la mesure de Michel Doyon en lui 'volant' un point.

Au 10e bout après mesurage, les deux clubs étaient sur un pied d'égalité en raison du travail de Pierre Lacoursière, de Réjean et Gilles Boisvert ainsi que de Jean Boisvert. Ce quatorze sera au travail ce soir à 19h30 contre Jean-Paul Couture.

Dans l'autre match, le rink de Denis Marchand a été éblouissant pour vaincre Jean-Paul Couture 9-1 après six bouts. "L'équipe fonctionne bien. Personnellement, je ne joue que deux pierres. Il faut donc donner le crédit à mes coéquipiers", d'avouer Denis Marchand à l'issue de la rencontre. Les gagnants ont pris trois points en début de match pour ensuite s'assurer la victoire en 'volant' deux points à leur vis-à-vis au quatrième bout. "Ces deux points les ont démoralisés", selon Alain Côté, un joueur classique. "Franchement, c'est plaisant de jouer avec une telle formation", d'après le lead Daniel Cantin qui a retrouvé son ancien coéquipier Claude Lauzière.

Le gagnant de ce titre régional ira représenter la Mauricie au provincial prévu à l'aréna de Buckingham à la fin de janvier.



M. Guy Godin

(Flageol Photo — Terry Charland)

Le chandail "18" retiré

SHAWINIGAN (AT) — Marcel Giguère est devenu, hier soir, le troisième joueur dans l'histoire du hockey junior à Shawinigan à voir son chandail retiré.

En 1971, les Bruins avaient retiré le chandail numéro 7 de Michel Brière après que celui-ci eut été victime d'un très grave accident de voiture qui devait lui coûter la vie.

Puis, en 1977, c'était au tour de Benoît Plouffe à voir son chandail numéro 14 retiré. Un an plus tôt, Plouffe avait subi une grave blessure à la colonne vertébrale lors d'un match des Dynamos au Palais des sports de Sherbrooke.

Ainsi donc, tout comme les chandails numéros 7 et 14, le "18" ne sera plus endossé par aucun autre joueur dans les années futures.

Marcel Giguère, qui avait revêtu pour une dernière fois son ancien uniforme, a été accueilli sous un tollé d'applaudissements à son entrée sur la patinoire. "C'est une chose

que je n'oublierai jamais", a-t-il indiqué.

Giguère a reçu de nombreux cadeaux, incluant notamment des bâtons de golf et un vélo.

Parmi ses nombreux souvenirs, Marcel Giguère pourra aussi conserver un message en français de Pat Lafontaine sur cassette. En voici le contenu: "Ici Pat Lafontaine de l'équipe nationale des États-Unis. Ce lundi 9 janvier, à Shawinigan, les Cataractes rendront un hommage bien particulier à Marcel Giguère. L'an dernier, c'est lui qui a mis fin à mon record de matches consécutifs avec au moins un point. Je connais bien Marcel Giguère et les Cataractes ont bien raison de le fêter aujourd'hui. Je me souviendrai longtemps du travail de Marcel contre moi, l'an dernier."

Marcel Giguère s'est dit touché par les paroles de Pat Lafontaine et il a promis de l'appeler aujourd'hui même pour le remercier.



Le gardien des Remparts, Luc Guénette, a connu un solide match hier pour aider les siens à triompher des Cataractes 4-3. Il résiste ici à la poussée de Marc Damphousse.

(Photo Guy Nolle)

Autre victoire des Remparts en Mauricie, 4-3

Les Cataractes TROP GENTILS

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — Les Cataractes et les Remparts de Québec ont profité de la soirée dédiée à Marcel Giguère, hier soir, pour réussir chacun un exploit digne de mention devant une foule de 1.868 spectateurs à l'aréna de Shawinigan.

Tout d'abord, les Remparts ont brillamment complété leur visite en Mauricie, triomphant des Cataractes par le pointage de 4 à 3. Une journée plus tôt, les hommes de l'entraîneur Guy Charron étaient également venus à bout des Draveurs au Colisée de Trois-Rivières, les battant 5-4. Une fois de plus, le but gagnant fut l'oeuvre de Claude Lefebvre.

L'exploit des Cataractes est plutôt inusité et il est même possible que cela ne se soit jamais produit dans l'histoire du hockey junior

à Shawinigan. Les hommes de Ron Lapointe ont été sages comme des images, ne recevant AUCUNE punition de la part de l'officiel... MICHEL LEMIEUX!!! Voilà le paradoxe parfait.

"Nous avons effectivement obtenu un jeu blanc, mais pas du tout celui que je voulais", commentait Ron Lapointe qui voit maintenant ses hommes à cinq points des Rem-

parts au sommet de la division Dilio. Qui plus est, les Québécois ont un match de plus à disputer.

Les Cataractes, c'est un fait, n'ont pas frappé, mais Lapointe avait l'explication au bout des lèvres. "C'est assez difficile de trapper quand tu as toujours le contrôle de la rondelle. Et c'est ce qui s'est produit ce soir (hier)".

Lapointe disait ré- comment que les Rem-

parts iraient au rythme de leur gardien Luc Guénette en deuxième moitié de saison. Si Guénette joue comme il l'a fait hier, les Remparts iront certainement loin...

"Il a fait le travail qu'il avait à faire. C'est le point tournant du match", a reconnu le pilote shawiniganais.

"C'est un match que nous n'étions pas censés perdre, a repris Lapointe du même souf-

fle. Nous avons commis des erreurs défensives, les Remparts en ont profité, et Guénette s'est occupé du reste."

De l'autre côté de la patinoire, Guy Charron ne tenait plus en place. "Ils m'en font des surprises eux aussi", a-t-il notamment lancé en parlant de ses joueurs.

Les Cataractes avaient obtenu deux fois plus de tirs au but que leurs adversaires (47-23), mais Guy Charron s'en fichait éperdument. "L'important, ce n'est pas de la manière dont on marque les buts, mais c'est de les marquer."

Les buts des Remparts sont allés à Claude Gosselin, Roger Dubé, Joël Guimond et Claude Lefebvre. Robert Lebrun, Sergio Momesso et Sylvain Palardeau ont inscrit ceux des Cataractes qui disputeront leur prochain match vendredi, à Chicoutimi.

Marcel Giguère et les Cataractes:



(Photo Guy Nolle)

Marcel Giguère exécutant un dernier tour de patinoire sous les applaudissements des partisans des Cataractes.

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — Marcel Giguère a déjà ressenti de la nervosité avant un match important. Hier soir cependant, l'ancien numéro 18 des Cataractes éprouvait un sentiment différent à quelques heures d'être l'objet d'une fête, à l'aréna de l'avenue Broadway. "Je ne suis pas nerveux; je suis plutôt mal à l'aise", confiait-il.

L'athlète originaire de Magog s'emballait quand il parle de ses quatre saisons passées dans l'uniforme des Cataractes. "Une belle histoire d'amour", insiste-t-il en ressasant les hauts faits qui ont marqué sa carrière au hockey junior.

Giguère s'étonne qu'une telle attention lui soit portée aujourd'hui. "Je suis privilégié, car il y a beaucoup d'anciens gars des Cataractes qui, aujourd'hui, lorgnent vers le hockey professionnel tandis que moi, je n'ai plus d'avenir dans le hockey."

Son style spectaculaire, combiné à sa petite taille, en a fait un des joueurs les plus populaires à Shawinigan. Giguère avait aussi ce petit quelque chose de plus que l'on arrive mal à expliquer, ce petit supplément appelé le charisme. C'est ce qui différencie Guy Lafleur à Michel Goulet, des Nordiques.

Au cours des trois prochains mois, Giguère portera les couleurs des Patriotes de l'UQTR. "Même si je n'ai pas été repêché, j'aime encore jouer au hockey. Dorénavant toutefois, mes études passeront avant le hockey. Je veux

mettre autant d'efforts et être aussi discipliné dans mes cours que j'ai pu l'être au hockey junior."

Bien qu'il reconnaisse avoir perdu plusieurs années académiques en jouant quatre saisons avec les Cataractes, Marcel Giguère ne regrette rien le passé. "Oh non car, si j'avais à recommencer, je ferais la même chose. L'expérience que j'ai acquise dans toutes ces années vaut certainement un diplôme."

Comme plus de 80% de ses anciens coéquipiers, Giguère a laissé ses études en veilleuse pendant une bonne partie de sa carrière avec les Cataractes. "Mais quoi qu'on en dise, je sais qu'il est possible de concilier les études et le hockey junior. A 18 ans, j'étais inscrit à dix cours au cégep et j'ai réussi à tous les passer."

Paradoxalement, l'ancien joueur de centre des Cataractes a laissé tomber ses études lorsqu'il a eu la certitude qu'il ne ferait jamais une carrière dans la LNH. "Au fil des années, tu deviens tellement embarqué au hockey junior que tu finis par lâcher tes cours. C'est ce que j'ai fait à 19 ans. J'avais le goût de me lancer à fond pour les Cataractes."

PAT LAFONTAINE
Quand il veut revoir avec nostalgie ses belles années au hockey junior, Marcel Giguère se tourne les yeux vers son plus beau trophée de chasse: le bâton de Pat Lafontaine. "Le soir où nous avons subi l'élimination à Verdun, j'ai demandé à Pat de me donner son bâton de hockey en guise de souvenir pour avoir arrêté à 43 sa série de matchs avec

au moins un point. Il a accepté d'emblée."

Giguère reconnaît qu'il s'agit là de son plus beau souvenir. "Plus le temps file, plus je reconnais la valeur de mon exploit. Au repêchage de la LNH, Pat fut le troisième joueur sélectionné dans tout le Canada et continue de s'affirmer avec l'équipe olympique américaine. Et quand les Jeux olympiques seront terminés il joindra les rangs des Islanders de New-York. C'est tout un joueur."

Le hockeyeur de 21 ans n'a qu'un seul regret, celui de ne pas avoir vu les Cataractes filer jusqu'à la coupe Memorial. "C'est la première chose qui m'est venue à l'idée lorsque nous avons été éliminés par le Junior de Verdun. Pour les partisans des Cataractes, pour Ron Lapointe, pour Raymond Demers. Par contre, je me réjouis en pensant à ce record de 31 matches d'affilée sans connaître la défaite à domicile que nous avons établi."

Marcel Giguère a probablement vécu plus intensément ses années de hockey à Shawinigan que n'importe quel autre joueur. Ainsi, quand il fait une promenade sur la 5ième Rue, ses chances d'être reconnu sont meilleures qu'à Magog. "Il y a des gens qui s'étonnent quand je leur dis que je ne suis pas né à Shawinigan", fait-il remarquer.

Même s'il ne porte plus l'uniforme des Cataractes, Marcel Giguère conserve un sentiment d'appartenance très fort pour Shawinigan. "La fête de ce soir n'est pas un symbole de fin de carrière à mes yeux; c'est une continuité", conclut-il.

Ils tentaient d'effectuer une dernière transaction cette nuit Bar ouvert chez les Draveurs

par Michel SAINT-AMANT

TROIS-RIVIÈRES — Le téléphone a recommencé à bouger hier soir dans le bureau des Draveurs qui tentaient de profiter au maximum des dernières heures sur lesquelles ils pouvaient encore compter pour effectuer une transaction. L'entraîneur André Dupont était ouvert comme jamais à toutes transactions surtout après la contre-performance de ses joueurs dimanche contre les Remparts. "Le bar est ouvert", disait même avec humour André Dupont qui n'avait pas encore digéré le revers de dimanche.

Tard hier soir, les Draveurs semblaient vouloir effectuer une dernière transaction impliquant plusieurs joueurs. André Dupont a malheureusement été beaucoup plus discret sur le sujet. On pourrait présumer qu'il s'agit d'une transaction avec les Chevaliers de Longueuil.

Chose certaine, André Dupont semblait décider à mettre la main sur un bon vieux "plombier" capable de loger la rondelle dans le filet quand c'est nécessaire. Ce pourrait être Guy Rouleau, même s'il fallait offrir Steven Côté et Sylvain Nantel en retour, deux joueurs que Mario Bazinet estime particulièrement.

Benoît Gosselin, qui a raté les deux derniers matches des Draveurs à cause d'une blessure à l'aîne, devrait normalement pouvoir reprendre son poste vendredi lors de la visite des Olympiques de Hull. Gosselin est une lourde perte pour les Draveurs puisqu'il est un des joueurs les plus réguliers depuis le début de la saison à l'attaque avec les Claude Gagnon et Luc Duval.

André Dupont nous confirmait hier que c'est uniquement pour lui permettre de renouer avec la compétition que le défenseur René Paquin a été cédé à la formation juvénile des Draveurs. Paquin n'a pratiquement pas joué avec les Draveurs depuis qu'il a été acquis des Bisons de Granby en octobre dernier. Il a été blessé à un genou dès son arrivée.

Parlant des Draveurs juvéniles, ils ont également accueilli Yves Neault après la pause des Fêtes. Neault avait été obtenu des Olympiques de Hull en retour d'un 7e choix au tout début de la saison.

Joueur de la semaine WAYNE GRETZKY pour une 7e fois

MONTREAL (PC) — Wayne Gretzky a été nommé le joueur de la semaine dans la Ligue nationale de hockey.

Le centre des Oilers d'Edmonton a encore une fois dominé la ligue avec une performance éblouissante de 15 points en trois parties. Il remporte cet honneur pour la troisième fois en quatre semaines et une septième fois, cette saison.

L'incomparable Gretzky a débuté la semaine avec un but et trois passes contre les Flames de Calgary, qui s'inclinaient par 9-6, le 3 janvier. Il améliorait en même temps le record de son coéquipier Jari Kurri, avec au moins une passe au cours d'un 16e match consécutif.

Le lendemain, il inscrivait huit points à sa fiche, soit quatre buts et quatre mentions d'aide, lors d'une victoire de 12-8 contre les North Stars du Minnesota, devenant cette fois le seul joueur de l'histoire à avoir réussi deux performances de huit points au cours d'un match.

Puis samedi, Gretzky a réussi trois buts dans une victoire de 5-3 aux dépens des Whalers de Hartford.

Le gardien Murray Bannerman, des Black Hawks de Chicago, a également été considéré, après avoir disposé des Maple Leafs de Toronto 5-1 et des Canucks de Vancouver 2-0.

Gretzky a maintenu jusqu'ici une moyenne de 2,78 points par match contre les équipes de sa division, plus faible, comparée à une moyenne de 3,42 contre les autres formations.

La course aux honneurs prend de plus en plus forme

Que seraient les Islanders SANS Bryan Trottier?

par LA PRESSE CANADIENNE

Maintenant que la première demie de saison dans la Ligue nationale de hockey est chose du passé, la course aux honneurs individuels prend de plus en plus forme.

Il semble que Wayne Gretzky, du Edmonton, se dirige vers la conquête du trophée Hart pour la cinquième saison d'affilée à titre de joueur le plus utile à son équipe. Le joueur des Oilers vient de marquer son 50e but après seulement 42 matches.

Mais plusieurs joueurs retiennent l'attention quand il s'agit de choisir celui qui a le plus contribué aux succès de son équipe.

Sans Gretzky, les Oilers détiendraient sans doute quand même le premier rang de la section Smythe. Mais sans le

joueur de centre Bryan Trottier, les Islanders de New York ne pourraient certes pas se maintenir au premier rang de la section Patrick.

Trottier, le dernier joueur, outre Gretzky, à mériter le trophée Hart, est le joueur le plus important chez les Islanders. Ses statistiques de 76 points en 43 matches sont moins impressionnantes que les 128 points de Gretzky.

Gretzky domine également la fiche des plus et des moins avec un plus 57. Trottier vient au deuxième rang avec plus 43.

Si Gretzky a dominé outrageusement la dernière saison de la LNH, Trottier l'a muselé complètement en finale de la coupe Stanley. La seule façon pour Gretzky de faire taire ses dénigreurs serait de conduire les Oilers à une première conquête de la coupe.

Plusieurs autres joueurs méritent ce-

pendant des votes. Il y a le gardien Pete Peeters, des Bruins de Boston, le centre Marcel Dionne, des Kings de Los Angeles, l'ailier gauche Michel Goulet, des Nordiques de Québec, le gardien Al Jensen, des Capitals de Washington, l'ailier droit Rick Middleton, des Bruins, le centre Gilbert Perreault, des Sabres de Buffalo et même le centre Rick Vaive, des Maple Leafs de Toronto.

La course au trophée Norris est fortement disputée entre Raymond Bourque, des Bruins, et Denis Potvin, des Islanders. Paul Coffey, des Oilers, recevra des votes, tandis que Rod Langway, des Capitals, et Mark Howe, des Flyers de Philadelphie, ont connu des débuts de saison plus difficiles.

Jari Kurri, qui présente une fiche de plus 31, pourrait bien mériter le trophée Selke remis au meilleur joueur d'avant

défensif.

La course au trophée Calder devrait être également très chaude. Steve Yzerman, des Red Wings de Detroit, le gardien Tom Barrasso, des Sabres et l'ailier gauche Sylvain Turgeon, des Whalers de Hartford, dominent présentement chez les recrues.

Mike Bossy a mérité le trophée Lady Bing la saison dernière. Il est toujours dans la lutte cette saison, en compagnie de Tom Fergus, de Boston, John Ogrodnick, de Detroit, Kurri, Pierre Larouche, des Rangers de New York, et Blaine Stoughton, des Whalers.

Peeters a mérité le trophée Vézina à titre de meilleur gardien du circuit, l'an dernier. Jensen et même Murray Bannerman, des Black Hawks de Chicago, lui fourniront une forte opposition, cette saison.

Président de la Ligue mauricienne Gaétan Bédard DÉMISSIONNE!

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — La Ligue mauricienne n'a plus de président. Alléguant un manque de disponibilité, Gaétan Bédard a remis, hier, sa démission aux gouverneurs de ce circuit loisirs-adultes.

"Il m'était impossible de m'occuper de la Ligue mauricienne et de travailler en même temps comme responsable des activités sportives au Cégep de Shawinigan. Mon rôle de président exigeait que je fasse dans mes temps libres le même travail qu'au cégep. Plutôt que de me rendre malade, j'ai choisi de démissionner", a-t-il expliqué.

Gaétan Bédard ne croit pas qu'il était en conflit d'intérêts comme président de la Ligue mauricienne et responsable des sports au cégep, étant donné que les Électriks font partie de ce circuit. "J'étais quand même capable de faire la distinction", précise-t-il.

Pour démontrer son manque de disponibilité, Gaétan Bédard a soulevé l'exemple du dernier week-end. "Dimanche, pendant que le tournoi du "coach" se déroulait au Cégep de Shawinigan, la Ligue mauricienne faisait son dixième anniversaire d'existence. J'étais donc pris entre deux feux", souligne-t-il.

Néanmoins, Bédard ne regrette rien d'avoir accepté la présidence de la Ligue mauricienne. "Ce fut une bonne expérience et je n'en veux à personne. T'apprends toutefois à connaître sous un autre angle des gens que tu connaisais déjà."

Gaétan Bédard s'était fait initier comme nouveau président avec le dilemme concernant la distribution des profits des bars au Sportium de Saint-Tite. "Ce fut, dit-il, le seul accroc."

Reste à savoir maintenant qui succédera à Gaétan Bédard. "Je pense que Gaby Buist serait capable de prendre la relève. Ça fait neuf ans qu'elle travaille dans la Ligue mauricienne, et elle en connaît bien tous les rouages", de conclure un Bédard soulagé.

LNH

Conférence Prince-de-Galles Division Adams table with columns: MJ, G, P, N, Bp, Bc, Pts. Rows: Boston, Buffalo, Québec, Montréal, Hartford.

Conférence Clarence Campbell Division Norris table with columns: MJ, G, P, N, Bp, Bc, Pts. Rows: Minnesota, St. Louis, Chicago, Toronto, Detroit.

Conférence Clarence Campbell Division Smythe table with columns: MJ, G, P, N, Bp, Bc, Pts. Rows: Edmonton, Calgary, Vancouver, Los Angeles, Winnipeg.

Conférence Clarence Campbell Division Patrick table with columns: MJ, G, P, N, Bp, Bc, Pts. Rows: NY Islanders, NY Rangers, Philadelphie, Washington, Pittsburgh, New Jersey.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Gretzky, Kurri, Trotter, Bossy, Dwyer, St. Louis, Messier, Fedorko, Coffey, Savard, Nicholls, Perrault, Pederson, Vavre, Sommer, Oprekovic, DeBlois, Wpg, Hauli, Tam.

Ligue Laurentides de Louiseville table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Eperviers Château Louis, Gagnants Sylvain Mony, Raymond Béland, Jacques Lincourt, etc.

Ligue présentielle Labatt table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Industrielle Aas 6, Niverna 1, Gagnants Alain Chevalier, etc.

Chicoutimi 2 Laval 9 table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Laval, François Sillis, Laval, Carron, etc.

Hockey-bottines Ligue Laurentide table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Brasserie Le Gosier 11, Bar La Baroque 1, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.

Hockey-bottines Ligue Molsion-Les Copains table with columns: Bar, G, A, Pts. Rows: Kings 3, Rangiers 9, etc.



L'illusion: Gilles Verrette qui dépasse Gilles Lupien de quatre pouces.

Président honoraire du tournoi midget de Shawinigan-Sud

GILLES LUPIEN: sympathique et disponible

par Alain TURCOTTE SHAWINIGAN-SUD — S'ils voulaient un président honoraire à la fois sympathique et disponible, les responsables du tournoi provincial midget de Shawinigan-Sud ne pouvaient trouver mieux en Gilles Lupien, l'ancien défenseur de 6'6" des Canadiens de Montréal.

Gilles Lupien s'est attiré l'admiration de tous dimanche, à l'aréna Gilles-Bourassa, où il a passé la journée en compagnie de sa femme, Maureen, et de sa fille âgée de quatre ans. "Nous avons découvert en lui un grand bonhomme drôlement sympathique", mentionnait hier le président du 8ième tournoi, Gilles Verrette.

Les organisateurs du tournoi ont tout d'abord eu l'agréable surprise de voir Lupien venir à Shawinigan-Sud avec sa petite famille. "Ça faisait la première fois qu'un président honoraire amenait sa femme avec lui. C'est un geste que l'on a beaucoup apprécié", de souligner Verrette.

Gilles Lupien pourrait même devenir le premier président honoraire du tournoi midget de Shawinigan-Sud à effectuer deux vi-

sites. "On ne demande pas mieux de le revoir, et nous accentuons les démarches pour qu'il assiste aux finales du tournoi dimanche prochain", a indiqué Gilles Verrette.

Si dans le passé, certains présidents honoraires se sont montré capricieux, Gilles Lupien, lui, affiche une tout autre attitude. "Il n'a pas dit un mot plus haut que l'autre. A 14h, il s'est rendu jouer sa partie de hockey à Drummondville, comme c'était prévu, et est revenu à Shawinigan-Sud à 16h30. Je pense qu'il s'est bien amusé avec nous", d'ajouter le président du tournoi.

Au chapitre de l'assistance, Gilles Verrette croit dénoter une certaine hausse par rapport à l'an dernier. "Je ne peux pas l'affirmer catégoriquement, mais les préposés à l'entrée estiment que l'affluence est plus grande cette année."

Evidemment, l'assistance au tournoi variera au rythme de l'élimination des équipes de la région. Plus les formations locales tiendront le coup, plus l'aréna Gilles-Bourassa accueillera de spectateurs.



Et voilà la réalité! (Photo Guy Nollot)

Ligue de hockey junior majeure du Québec

Division Label table with columns: MJ, G, P, N, Bp, Bc, Pts. Rows: Laval, Verdun, Longueuil, Granby, Saint-Jean, Hull.

Division Dilio table with columns: MJ, G, P, N, Bp, Bc, Pts. Rows: Québec, Voltigeurs, Cataractes, Chicoutimi, Draveurs.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: St-Jean vs Granby, Laval vs Chicoutimi, Québec vs Drummondville, Chicoutimi vs Laval, etc.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Tremblay vs Janelle, Janelle vs Verdun, Verdun vs St-Jean, St-Jean vs Hull, etc.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Lemieux vs Goyette, Goyette vs Gosselin, Gosselin vs Bisson, Bisson vs Sillis, etc.

Ligue de hockey senior majeure du Québec

Table with columns: MJ, G, P, N, Bp, Bc, Pts. Rows: St-Eustache, Joliette, Québec, Repentigny, Louiseville, Valleyfield.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: St-Eustache vs Valleyfield, Repentigny vs Joliette, etc.

Sport universitaire du Québec

Ligue de hockey universitaires table with columns: MJ, G, P, N, Bp, Bc, Pts. Rows: Concordia, McGill, UQAC, Ottawa, UQTR.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: McGill vs UQTR, Ottawa vs Concordia, etc.

Sport collégial du Québec

Ligue de hockey collégial AAA table with columns: MJ, G, P, N, Bp, Bc, Pts. Rows: St-Georges, St-Hya, St-Jérôme, Th Mines, Victo, St-Laurent.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Thefton vs St-Jérôme, etc.

Intercités

Pallier II Section Centre table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Nordic vs Des Recollets, Seminaire vs Des Recollets.

Pallier II Section Centre Poo Wee table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Séminaire, Des Recollets, Faucons TRO, Pionniers, Nordic.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Larose Sem, Dubuc Sem, Cristini Des R.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Pionniers, Faucons TRO, Nordics TR, Des Recollets, Sem. TR.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Tremblay Pio., Janelle Pio., Gervais Pio.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Faucons TRO, Nordics, Des Recollets, Pionniers Cap.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Richard TRO, Lafrenière TRO, Alarie Y TRO.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Séminaire, Des Recollets, Nordics, Faucons TRO, Pionniers.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Lambert Nor, Théroux Sém, Paquette Des R.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Faucons TRO, Nordics TR, Des R, Pionniers.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Richard TRO, Lafrenière TRO, Alarie TRO.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Séminaire, Des Recollets, Nordics, Faucons TRO, Pionniers.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Lambert Nor, Théroux Sém, Paquette Des R.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Séminaire, Des Recollets, Nordics, Faucons TRO, Pionniers.

Gretzky

Série de 42 matches avec au moins un point 5 octobre (à Edmonton) 1 but, 1 aide, Edm 5 Toronto 4 7 octobre (à Winnipeg) 2 buts, 1 aide, Edm 8 Winnipeg 6 9 octobre (à Edmonton) 1 but, 2 aides, Edm 4 Minnesota 3 15 octobre (à Calgary) 1 but, 1 aide, Edm 4 Calgary 3 16 octobre (à Vancouver) 1 but, 2 aides, Edm 5 Calgary 1 19 octobre (à Los Angeles) 0 but, 0 aide, LA 7 Edmonton 2 22 octobre (à Edmonton) 0 but, 3 aides, Van 5 Edmonton 5 28 octobre (à Toronto) 1 but, 0 aide, Tor 8 Edm 3 28 octobre (à Montréal) 0 but, 1 aide, Edm 3 Montréal 1 30 octobre (à New York) 1 but, 0 aide, Edm 5 NYR 4 2 novembre (à Edmonton) 2 buts, 3 aides, Edm 11 Washington 3 5 novembre (à Edmonton) 0 but, 3 aides, Edm 7 Pittsburgh 3 6 novembre (à Winnipeg) 4 buts, 4 aides, Edm 8 Winnipeg 5 8 novembre (à Québec) 1 but, 1 aide, Edm 7 Québec 4 9 novembre (à Washington) 1 but, 3 aides, Edm 7 Washington 4 12 novembre (à Detroit) 3 buts, 2 aides, Edm 7 Detroit 3 13 novembre (à Chicago) 0 but, 1 aide, Chicago 5 Edm 3 18 novembre (à Edmonton) 0 but, 3 aides, Edm 7 Buffalo 0 19 novembre (à Edmonton) 3 buts, 5 aides, Edm 13 NJ 4 21 novembre (à Edmonton) 1 but, 0 aide, Edm 7 Winnipeg 6 23 novembre (à Los Angeles) 0 but, 2 aides, Edm 7 LA 3 25 novembre (à Minnesota) 1 but, 0 aide, Edm 2 Minnesota 2 26 novembre (à St. Louis) 0 but, 5 aides, Edm 7 St. Louis 6 30 novembre (à Edmonton) 1 but, 1 aide, Edm 3 Edmonton 3 3 décembre (à Edmonton) 0 but, 3 aides, Edm 5 Los Angeles 3 4 décembre (à Edmonton) 0 but, 2 aides, Edm 4 Edmonton 2 7 décembre (à Edmonton) 0 but, 2 aides, Edm 5 Vancouver 4 10 décembre (à Vancouver) 0 but, 3 aides, Van 3 Edmonton 2 13 décembre (à Uniondale, N.Y.) 1 but, 1 aide, NY 8 Edm 5 14 décembre (à New York) 3 buts, 2 aides, Edm 9 NY Rangers 4 17 décembre (à Edmonton) 1 but, 5 aides, Edm 8 Québec 1 18 décembre (à Winnipeg) 2 buts, 2 aides, Edm 7 Winnipeg 5 21 décembre (à Edmonton) 3 buts, 2 aides, Edm 7 Winnipeg 4 23 décembre (à Edmonton) 1 but, 1 aide, Edm 5 Calgary 5 28 décembre (à Calgary) 1 but, 2 aides, Edm 6 Calgary 3 28 décembre (à Vancouver) 0 but, 2 aides, Edm 4 Vancouver 2 30 décembre (à Edmonton) 0 but, 1 aide, Edm 2 Boston 0 3 janvier (à Calgary) 1 but, 3 aides, Edm 9 Calgary 6 4 janvier (à Edmonton) 4 buts, 4 aides, Edm 12 Minnesota 6 7 janvier (à Edmonton) 3 buts, 0 aide, Edm 5 Hartford 3 9 janvier (à Detroit) 2 buts, 1 aide, Edm 7 Detroit 3

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Gretzky, Kurri, Trotter, Bossy, Dwyer, St. Louis, Messier, Fedorko, Coffey, Savard, Nicholls, Perrault, Pederson, Vavre, Sommer, Oprekovic, DeBlois, Wpg, Hauli, Tam.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Richard TRO, Lafrenière TRO, Alarie TRO.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Séminaire, Des Recollets, Nordics, Faucons TRO, Pionniers.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Lambert Nor, Théroux Sém, Paquette Des R.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Séminaire, Des Recollets, Nordics, Faucons TRO, Pionniers.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Lambert Nor, Théroux Sém, Paquette Des R.

Table with columns: Match, G, A, Pts. Rows: Séminaire, Des Recollets, Nordics, Faucons TRO, Pionniers.

Préfet Pas question de tirage au sort

par Louise PLANTE

LA TUQUE — Après avoir consulté la Loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme, M. Gaëtan Duchesneau, secrétaire de la MRC du haut Saint-Maurice, en est arrivé à la conclusion qu'il n'était pas question de nommer un préfet en tirant au sort, advenant égalité des voix, comme c'est le cas actuellement à la Municipalité régionale de comté du haut Saint-Maurice.

"L'article 193 de la loi est très précis, le préfet doit être élu par vote secret et par une majorité absolue", d'expliquer le secrétaire. Par contre il semble que l'article 196, qui spécifie qu'un préfet reste en fonctions jusqu'à l'élection de son successeur, ne soit pas très clair, et porte à interprétation.

Le contentieux de la MRC a donc pris contact avec celui du ministère des Affaires municipales, et devrait transmettre un avis légal écrit à la MRC. M. Duchesneau a rappelé que la MRC de la région de la Gaspésie, qui avait connu un problème similaire, (qui est maintenant réglé), n'était pas tout à fait dans la même situation puisqu'il s'agissait d'une première élection de préfet et non de la deuxième, comme en haute Mauricie. Dans ce cas, on élitait un président d'assemblée avant chaque réunion jusqu'à ce qu'on s'entende sur le choix d'un préfet, ce qui a demandé six mois.

Rappelons qu'il n'y a pas eu de mise en candidature formelle lors de l'élection de vendredi dernier. La balle est donc encore dans le camp du conseil de ville de La Tuque puisque le maire Filion a déclaré que c'est à la suite des encouragements de ses conseillers qu'il avait décidé de se représenter au poste de préfet de la MRC du haut Saint-Maurice, et qu'il ne pouvait prendre de décision sans avoir consulté à nouveau son conseil.

LOCATAIRES

vous cherchez une
MAISON
Voyez la rubrique 4
des annonces classées

ENTRE LES LIGNES

Dans nos communautés religieuses Quelle est la situation?

par Claude BERGERON

Quelle est la situation des communautés religieuses dans notre région? C'est à cette question que tente de répondre Entre les lignes, sur les ondes de Radio-Québec ce soir.

C'est un sujet intéressant quand on sait quelle influence les communautés religieuses ont eu sur la population québécoise autrefois. Aujourd'hui, leur nombre a beaucoup diminué. Leur vocation s'est orientée vers de nouveaux services à la population.

L'émission qu'anime Marcel Courchesne nous fait voir les multiples facettes des communautés religieuses. Ainsi il est intéressant de noter que dans notre région, les deux diocèses de Trois-Rivières et de Nicolet comptent 2,271 religieuses et 395 religieux. Les activités principales des religieuses se situent particulièrement dans l'enseignement, en milieu hospitalier, auprès des personnes âgées, en pastorale et dans les missions. Il est intéressant de souligner aussi que 45% des religieuses oeuvrent au sein de leur communauté alors que 20% sont retraitées.

Notre région n'a pas échappé à l'exode des membres des communautés religieuses. Un très grand nombre a décidé de vivre autrement. Entre 1967 et 1969, pas moins de 11,000 membres ont quitté leur communauté au Québec. Aujourd'hui cette situation semble stabilisée.

L'exode a aussi été moins fort dans les régions que dans les grands centres urbains.

Autrefois les communautés oeuvraient principalement en éducation et au domaine de la santé. Aujourd'hui, elles cherchent de nouvelles avenues dans les domaines que le pouvoir public ne comble pas tout à fait. Ainsi on les voit s'occuper des personnes âgées à domicile, ouvrir des centres d'accueil pour des personnes seules ou victimes de violence, s'intéresser aux ex-détenus. De même, leur intervention dans le Tiers-Monde semble en voie de s'intensifier.

Les Filles de Jésus et les Soeurs de l'Assomption comptent le plus grand nombre de religieuses dans la région. C'est avec des représentantes de ces deux groupes que Marcel Courchesne s'entretient ce soir à Radio-Québec. Ces religieuses donnent leur point de vue et celui des communautés devant le nouvel apostolat qu'est le leur maintenant. Elles précisent aussi comment elles ont vécu ces changements importants intervenus au cours des années soixantes chez-nous.

C'est un document intéressant que vous pourrez commenter demain aussi sur les ondes de CHLN à l'émission Omnibus. Il faut regarder cette émission pour savoir davantage ce qui se passe chez-nous dans les communautés religieuses.

Les poulamons arrivent à La Pérade

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE (JPA) — Avec une quinzaine de jours de retard approximativement, les poulamons ont commencé leur remontée de la rivière Sainte-Anne à La Pérade, capitale du petit poisson des chenaux.

Quelque quarante pourvoyeurs de pêche y ont installé leurs chalets, et déjà les sportifs par centaines sillonnent les rives de ce véritable village de pêche sur la rive.

Nous n'en sommes pas encore au sommet des succès de pêche quoique chacun y trouve son compte avec des prises assez régulières. Il faut dire que pour cette sorte de pêche nombre d'adeptes sont habitués, pour ne pas dire gâtés, avec des prises frisant les 700, 900 et fort souvent mille et plus de petits poissons des chenaux.

Ces sommets ne tarderont plus maintenant vu que la horde de poulamons est finalement apparue dans la rivière et qu'ils y seront encore jusqu'à la mi-février, soit jusqu'à la fin du frai saison-

nier. Jusqu'ici, aucune explication n'a été donnée par les biologistes pour expliquer ce léger retard dans la montaison, sauf ce mot des vieux pêcheurs-pourvoyeurs de la région qui blâment la lune en retard une autre fois.

De toute façon, lune ou pas, il ne fait pas de doute que c'est encore par centaines de milliers qu'afflueront encore les pêcheurs à la Pérade pendant les quelques huit semaines que dure une saison de pêche aux poulamons.

Pour ce qui est des résultats les plus récents, la pêche d'hier s'est avérée bonne compte tenu du début tardif de l'actuelle saison. Sans que les prises ne soient comptées à la poche, comme le veut l'expression consacrée chez les Péradiers, elles ont été régulières tout au long de la journée, avec une pointe à la hausse au fur et à mesure que s'approchait le soir.

Les prédictions entendues de part et d'autre chez les pourvoyeurs sont à l'ef-

fet qu'en fin de semaine qui vient la pêche devrait atteindre son point normal.

D'ici là, les réservations vont bon train via le siège social du comité de gestion de la rivière, lequel on peut rejoindre sans frais en signalant 1-800-463-3868. De là vous pouvez soit demander le pourvoyeur de votre choix, soit encore requérir des informations pour n'importe lequel d'entre eux, dépendant de l'emplacement que vous voulez réserver dans le village de pêcheurs.

Sur semaine, il en coûte \$8 par personne par période de dix heures de pêche alors qu'en fin de semaine c'est \$10. A ces tarifs s'ajoute une taxe provinciale de \$1, celle qu'on appelle la taxe à Parizeau chez les pourvoyeurs.

Les périodes de pêche vont, à votre choix, de 8h à 18h ou encore de 20h à 6h. On remarquera donc une période de deux heures entre les changements de groupes, ce qui laisse aux pourvoyeurs le temps de bien nettoyer et préparer leurs chalets pour les suivants.

Woolco

Rabais de
10\$, 60\$!

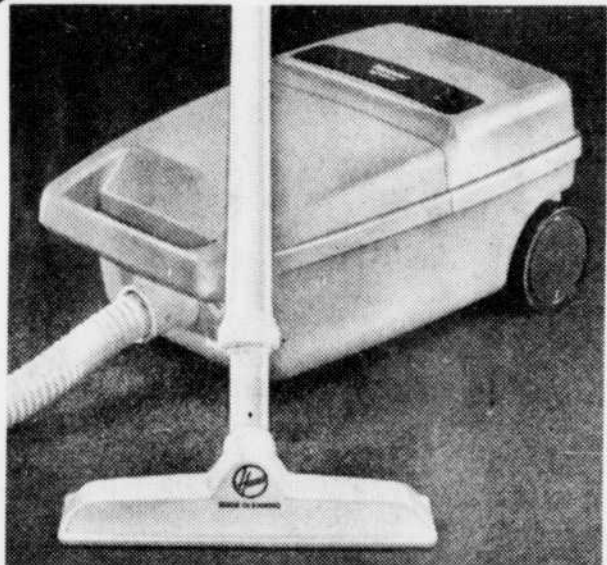
SEMAINE
NATIONALE
HOOVER



Rabais de 60\$! Aspirateurs-balai

Modèle nettoyant en profondeur. Poignée à 3 positions et sélecteur de hauteur à 4 positions. Sac en vinyle avec glissière. Interrupteur du bout du doigt. Cordon enveloppant.

Prix courant, chac.: 159,95
99,95 chac.



Rabais de 10\$! Aspirateurs-chariot "Spirit"

Modèle portatif avec interrupteur pratique. Roulettes robustes. Comprend aussi les accessoires. Un bon achat!

Prix courant, chac.: 149,95
139,95 chac.



Rabais de 35\$! Aspirateurs-chariot "Spirit"

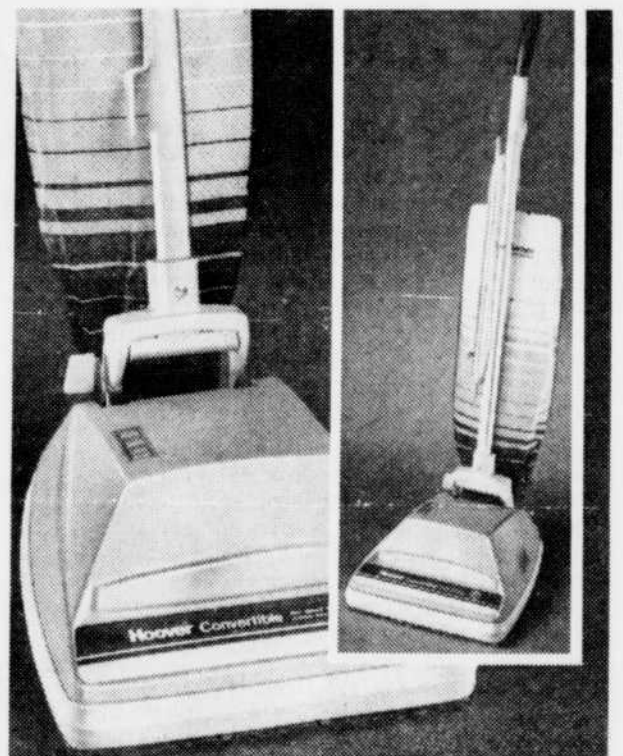
Système à 2 moteurs avec moteur "Quadraflex". Système moteur-ventilateur biphase. Silencieux et accessoires. Une offre à ne pas manquer.

Prix courant, chac.: 284,95
249,95 chac.

OFFRE PRIME!

Si vous achetez 2 paquets de sacs Hoover, vous en recevrez un en prime!

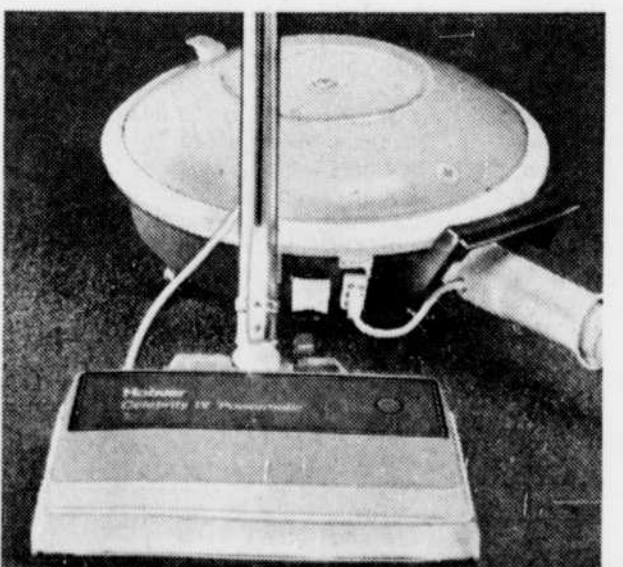
Type "H", le paquet: 3,69 Type "C", le paquet: 1,79
Type "A", le paquet: 2,69 Type "D", le paquet: 1,49
Type "J", le paquet: 1,59 Type "K", le paquet: 4,50



Rabais de 20\$! Aspirateurs-balai

Modèle nettoyant en profondeur. Sélecteur de hauteur au pied. Cordon enveloppant, lumière et pare-chocs en vinyle tout autour. Profitez de cette occasion.

Prix courant, chac.: 219,95
199,95 chac.



Rabais de 40\$! Aspirateurs "Celebrity IV"

Faites confiance à Hoover! Aspirateur "Powermatic" à suction puissante pour nettoyer en profondeur. Tête réglable. Rallonges. Un bon choix!

Prix courant, 239,95
199,95 chac.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 21 janvier 1984. Venez tôt pour un meilleur choix!

Tous les atouts pour vous rajeunir sont sûrement chez-nous!

Nos Meilleurs Voeux à tous

Un "avant-après" vraiment réussi...

Pour adoucir et alléger son ossature, on a opté pour cette coupe au carré dégradée



SALON DE COIFFURE
Jean-François
Coiffure et esthétique pour dames et demoiselles
88 ST-PIERRE, CAP-DE-LA-MAGDELEINE
COIFFURE 379-2264; ESTHÉTIQUE 378-2624
MARIETTE B. CHARBONNEAU, PROP.



CARREFOUR
TROIS-RIVIÈRES-OUEST

GALERIES
DU CAP

VENEZ AU CAFE ROUGE
POUR UN GÔTER FRUGAL
OU UN COIPEUX REPAS!

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h30 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

Deux importantes décisions

Saint-Louis-de-France veut taxer le domaine scout

SAINT-LOUIS-DE-FRANCE (RN) — Le conseil municipal de Saint-Louis-de-France a pris, hier soir, deux importantes décisions, soit d'abolir la subvention de \$300 dans le cadre de Corvée-Habitation et de taxer le vaste domaine des Scouts du Canada.

En effet, dans un premier temps, la résolution adoptée au début de l'année 1983 et qui autorisait le versement d'une subvention de \$300 à tous nouveaux propriétaires, a été abolie hier. Pour bénéficier de cette subvention, la construction nouvelle devait être mise en chantier avant le 31 décembre 1983.

Dans un deuxième temps, à la suite de la confection du nouveau rôle d'évaluation, il a été constaté par l'évaluateur que le

vaste domaine des Scouts du Canada, situé près de la rivière Saint-Maurice dans les limites de la municipalité, n'apparaissait pas au rôle d'évaluation et, par conséquent, n'était pas sujet à la taxe foncière. L'évaluation de ce domaine est de \$230.000 pour 1983.

Cette constatation a donc amené les membres du conseil municipal à adresser une demande à la Commission des affaires municipales du Québec pour l'inscription au rôle d'évaluation de ce domaine au même titre qu'une autre propriété. En l'inscrivant au rôle d'évaluation, la municipalité pourra en retirer la taxe foncière.

Plusieurs considérants appuient la demande de la municipalité, dont principalement le

fait que ce domaine profite à une clientèle de l'extérieur de la localité, qu'il appartient à une organisation d'envergure nationale, qui bénéficie de plusieurs services municipaux et qui, finalement, ne peut être considérée comme une institution religieuse ou charitable mais doit être considérée comme une organisation privée.

Quelques autres organisations situées sur le territoire de Saint-Louis-de-France et qui bénéficiaient jusqu'à maintenant d'un statut particulier qui leur évitait le paiement de la taxe foncière, pourraient aussi être soumises également à l'imposition foncière, selon la décision que prendra la Commission des affaires municipales du Québec.

comité qui a la responsabilité d'application de la politique de la commission scolaire relative aux commandites, c'est son collègue Claude Gauthier qui a été désigné au sein du comité d'étude sur les commandites.

Allocation demandée

Considérant qu'un élève fréquentant l'école Saint-André à Shawinigan-Sud présente un handicap auditif grave affectant de manière significative ses possibilités de recevoir un enseignement approprié, la CSVM adressera une demande d'allocation à la direction régionale du MEQ pour l'achat de transmetteurs, ce pour un montant de \$2.200.

Achat de souffleuses à neige

La commission scolaire Val-Mauricie a procédé à l'achat de deux souffleuses à neige, au montant de \$2.289. Ces achats ont été effectués à la quincaillerie Foley incorporée.

Des félicitations

Le commissaire Gilles Boucher a proposé une motion de félicitations à l'endroit de Mlle Stéphanie Plante, de Saint-Alexis-des-Monts, qui s'est vu récemment décerner le troisième prix régional, dans le cadre du concours "Slogan de sécurité routière".

2.35% de plus de 1980 à 1981

Hausse du taux de criminalité

TROIS-RIVIÈRES (CH) — Guy-Paul Simard, alors qu'il était directeur de police de Trois-Rivières, s'était fixé comme objectif général pour 1981 de réduire la criminalité et les accidents de 10% mais les statistiques ont démontré que le taux de criminalité avait augmenté de 2.35% en 1981 en comparaison avec l'année précédente. Ces faits ont été avancés par l'enquêteur de la Commission de police Léonard Arseneault qui a précisé à l'endroit des juges Gill Fortier, Pierre Choquette et André Desjardins que la planification dans un corps de police était l'élément le plus important.

L'expert en matière policière qui compte à son crédit plusieurs enquêtes sur des corps policiers du Québec, a rappelé aux trois juges de la Cour provinciale ce que lui avait dit Guy-Paul Simard lorsqu'il a rencontré l'ancien directeur de police de Trois-Rivières en vue de faire son enquête. Le témoin a pris soin d'expliquer que par la planification, on doit se fixer des objectifs clairs, précis et réalisables. Il a repris que, le 2 juin 1982, il avait rencontré Guy-Paul Simard qui lui avait affirmé que son objectif général pour 1981 était de réduire la criminalité et les accidents de 10%.

Léonard Arseneault a précisé au tribunal que la décision de Simard n'avait

pas été transmise à la base ni aux membres de l'état-major. Il n'y a eu aucune discussion sur les moyens à prendre ni aucune identification sur les priorités. Aucun rapport de progression n'a été transmis au personnel pour l'informer si l'objectif était en voie d'être atteint.

Les résultats

Le juge Pierre Choquette a alors demandé à l'enquêteur de la Commission de police les statistiques sur le taux de criminalité à Trois-Rivières, en 1981. Léonard Arseneault a répondu qu'en 1980, 5,791 infractions avaient été rapportées comparativement à 5,927, en 1981, soit une augmentation de 2.35%.

Le témoin a ensuite renseigné le tribunal au niveau de l'organisation. Il a affirmé qu'à cause de l'absence de planification, les contrôles opérationnels étaient inexistantes dans le corps de police de Trois-Rivières, en 1981. Revenant à l'analyse, il a avancé qu'elle dit où on est rendu.

L'absentéisme

L'expert de la Commission de police a constaté qu'à Trois-Rivières, en 1981,

les policiers avaient pris 2,218.25 jours d'absence non prévisibles. Il a remarqué beaucoup d'absences de longue durée tandis que les absences de courte durée atteignaient 22%. Fait assez surprenant, ce sont les 40 à 45 ans qui s'absentaient le plus souvent.

L'enquêteur Arseneault a précisé que l'évaluation du personnel servait à identifier les forces et les faiblesses des effectifs. Si des faiblesses étaient découvertes, on pouvait apporter des corrections. Il a expliqué qu'à Trois-Rivières, il existait un système d'évaluation du personnel instauré en 1980 en cas de promotions ou de nouveaux policiers durant la période de probation. Il existait aussi un système d'évaluation du rendement pour les patrouilleurs seulement pour l'aspect quantitatif.

L'enquêteur Léonard Arseneault reprendra son témoignage, ce matin, alors qu'il sera à nouveau interrogé par Me Jean Normand, procureur de la ville, et contre-interrogé par Me Marcel Chartier, procureur de Guy-Paul Simard. La ville de Trois-Rivières produira plusieurs autres témoins aujourd'hui dont un journaliste du Nouvelliste Yves Champoux, et Normand Rouette, ancien inspecteur de la sûreté municipale de Trois-Rivières qui a fait une courte apparition, hier matin.

affaires municipales

CS Val-Mauricie

par Michel LAMARRE

Appui accordé

Les dirigeants de la commission scolaire Val-Mauricie ont décidé d'appuyer la commission scolaire de Sorel dans sa demande pour que les directions régionales du ministère de l'Éducation réfèrent aux commissions scolaires des candidats ayant de réelles aptitudes pour enseigner au primaire, et qu'à défaut de tels candidats une demande soit faite afin que les commissions scolaires ne se voient pas pénalisées par une réduction de leurs ressources financières en vertu des règles budgétaires. Cette résolution sera également envoyée à la direction régionale du MEQ, à la FCSQ, à la CS de Sorel, ainsi qu'à la CS de Jacques-Cartier.

Comité des commandites

A la suite d'une demande formulée par le commissaire Jean-Guy Amyot, également président du comité exécutif de la CSVM,

Quel est le taux de solution de crime?

TROIS-RIVIÈRES (CH) — Le taux de solution du crime à Trois-Rivières de 1977 à 1981 s'est établi à 19.5% comparativement à 18 dans les villes-témoins. Cependant comme l'a affirmé Léonard Arseneault, enquêteur de la Commission de police du Québec, devant les juges Gill Fortier, Pierre Choquette et André Desjardins, hier, au palais de justice de Nicolet, le personnel de la sûreté municipale dans la cité de Laviolette comptait seize hommes comparativement à une moyenne de douze pour les villes de Chicoutimi, Charlesbourg, Sainte-Foy-Cap-Rouge, Jonquière et Beauport.

L'expert en matière policière qui a enquêté sur le corps policier de Trois-

Rivières a précisé que chaque enquêteur à Trois-Rivières avait travaillé sur 295 dossiers tandis que dans les villes-témoins, un enquêteur s'occupait de 337 dossiers.

En amorçant son témoignage sur la sûreté municipale de Trois-Rivières, Léonard Arseneault a expliqué qu'en 1981, il avait éprouvé des difficultés à arrêter le nombre précis d'enquêtes demandées au service de police de la cité de Laviolette. On lui a d'abord dit que le service de police avait traité 6,134 dossiers mais Statistique Canada apportait 5,927 infractions à l'égard du code criminel. Pendant ce temps, le rapport annuel du service de police de

Trois-Rivières parlait en page 12 de 6,410 dossiers.

Approfondissant ses explications, le témoin a dit que le 11 février 82, il avait relevé que le service de police de Trois-Rivières avait reçu 6,110 demandes d'enquêtes soit 5,082 pour des infractions à la criminalité et 1,028 pour des enquêtes diverses. Le taux de solution s'est élevé à 30.3% avec 919 dossiers de nature criminelle classés sur 3,032. Il a noté que 2,696 dossiers n'avaient pas fait l'objet d'une enquête.

L'enquêteur Arseneault a conclu de ses recherches que la charge de travail au niveau du nombre de dossiers n'était pas équilibrée.

Grand-Mère devra verser \$48,749 à CODICEM en 84

par Michel LAMARRE

GRAND-MÈRE — Les autorités de la ville du Rocher, réunies en session régulière, hier soir, ont accepté de verser une somme de \$48,749 à la Corporation de développement industriel du centre de la Mauricie (CODICEM) pour l'année 1984, montant représentant une augmentation de sept (7) pour cent sur leurs redevances de l'année dernière pour faire partie intégrale de cette association formée des villes de Shawinigan et de Shawinigan-Sud relativement à la promotion industrielle au centre de la Mauricie.

Après plusieurs jours d'incertitude, de discussions entre les "partenaires associés" et autres organismes de promotion industrielle, les édiles de Grand-Mère ont consenti à défrayer leur quote-part, tout en gardant comme "priorité" la formation d'une "Régie intermunicipale en vue du partage des actifs des trois parcs industriels présentement en opération sur le territoire concerné" pour la prochaine année.

Le maire suppléant, M. Jean-Marie Saint-Pierre, au nom de ses collègues de la table du conseil municipal, a déclaré, hier soir, que les dirigeants de la CODICEM, présidée par l'ancien maire Jean-Marie Lafontaine, demandaient une hausse de quatorze (14) pour cent du budget annuel de cet organisme, mais, à la suite de nombreux pourparlers entre les parties concernées, il a été convenu que cette augmentation pour la ville de Grand-Mère serait de sept pour cent en 1984 par rapport à l'an dernier.

Le remplaçant du maire Jacques Marchand, présentement en vacances annuelles, a affirmé que les édiles de Grand-Mère étaient "soucieux" d'appartenir à cette association de promotion industrielle (CODICEM), mais pas à n'importe quel prix.

Le conseiller Jean-Marie Saint-Pierre a tenu à rappeler aux contribuables présents à cette séance, la première en 1984, que la contribution de la ville représentait une majoration de dix-sept (17) pour cent pour cette année à cet organisme, alors que les dirigeants avaient planifié une dépense de l'ordre de \$40,000 à ses prévisions budgétaires.

Proposé par le conseiller Claude Lavergne, lui-même un fervent partisan de la formation d'une Régie intermunicipale, la quote-part de la ville du Rocher servira ainsi à la promotion industrielle au même titre que celle des villes de Shawinigan et de Shawinigan-Sud.

Le conseiller Lavergne a tenu à expliquer sa prise de position en affirmant que les contribuables de Grand-Mère devaient être fiers de la décision administrative des conseillers municipaux qui ont ainsi fait réduire de 14 à 7 pour cent l'augmentation à la CODICEM tout en tenant compte de la formation d'une Régie intermunicipale formée des trois villes participantes.

De son côté, la conseillère Micheline Villeneuve s'est dite d'accord avec la proposition, tout comme sa collègue Jeanne L. Tremblay, qui l'a secondée, mais elle a exprimé l'espoir que la ville de Grand-Mère "récoltera éventuellement ce qu'elle a semé."

La décision des autorités de Grand-Mère rendra certes maintenant "l'opération courante" de la CODICEM plus intéressante, mais celle-ci devra, dans les prochaines semaines, se pencher très sérieusement sur la proposition de la ville du Rocher concernant la création d'une Régie intermunicipale pour l'administration des trois parcs industriels concernant les retombées économiques, sans quoi, on pourrait s'attendre à d'autres étincelles pour l'avenir même de CODICEM.



VENTE AU RABAIS DE VÊTEMENTS OUATINÉS

Vêtements sport pour hommes et garçons. Marques "Serge St. Yves", "Runner", etc.

\$10-\$15 chac. Prix courant, chac.: 14⁹⁹ à 24⁹⁹

Prix en vigueur jusqu'au 14 janvier 1984. Venez tôt pour un meilleur choix.

Woolco

CARREFOUR
TROIS-RIVIÈRES-OUEST

LES GALERIES
DU CAP

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h30 à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h30 à 21h. SAMEDI: de 9h à 17h.

LE
REPAS
à \$2

Une très bonne
raison pour
venir manger
chez... Woolco

Heures d'ouverture: lundi, mardi, mercredi: de 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi: 9h30 à 21h00; samedi de 9h30 à 17h00

Bonaprix

333, ST-ANTOINE
TROIS-RIVIÈRES

Les illustrations ci-dessous ne correspondent pas nécessairement à la marchandise vendue.

JOURS "BOUSCULADE" chez BONAPRIX

Dès demain, mercredi! Économies sûres allant jusqu'à

50% ou plus

Sur vêtements d'hiver pour hommes, femmes et enfants.



UN SOLDE! COMPLETS POUR MESSIEURS

Worsted de laine polyester. Styles élégants 3 pièces.

Au lieu de 175\$

55⁰⁰
et **75⁰⁰** ch.

ÉCONOMIE!

25%

à **33%** DE RABAIS

Tricots pour messieurs! Vaste choix.

Antérieurement:

10,95\$
DESSUS DE MATELAS PIQUÉ ENBOÛTANT
Grandeur simple, double, queen

6⁹⁹

VALEUR JUSQU'À 37,97\$

ROBES DE CHAMBRE POUR DAMES

Couleur assortie

25% DE RABAIS

TOUTES LES ROBES D'HIVER POUR DAMES

33% à 50% DE RABAIS

Sur prix déjà coupés antérieurement



Ordinairement 15,95\$

TRICOTS POUR DAMES

Jolis acryliques.

A liquider

5⁰⁰
et **8⁰⁰** ch.

Au lieu de 8,95\$

HABITS DE JOGGING POUR ENFANTS

2, 3, 4 ans. A capuchon. Blouson, fermeture éclair au devant.

4⁴⁷ ch.

Légèrement imparfaites!

ROBES MINI POUR FILLETES

7 à 14. Doublées ouate.

2⁹⁹ ch.

Pourquoi 9,95\$

BOUSCULADE POUR FILLETES

De 7 à 14. Sherpa simil fourrure.

2⁹⁹ ch.

SPÉCIAL BOUSCULADE PANTOUFLES POUR DAMES

Imitation fourrure. Style mule, talons compensés.

2⁸⁸ pai.

SUPER ÉCONOMIE! BLOUSONS ET VESTES D'HIVER POUR HOMMES

25% à 33%

DE RABAIS SUR BAS PRIX DÉJÀ ESCOMPTÉS!



Ne payez pas 7,47\$!

CHEMISES DE NUIT POUR DAMES

Acetone de nylon peigné.

3⁹⁹ ch.

GRAND CHOIX JUPES DE LAINAGE POUR DAMES

RABAIS DE

33%

BALANCE D'UNE LIGNE DISCONTINUÉE PANTALONS POUR MESSIEURS

Grandeurs assorties

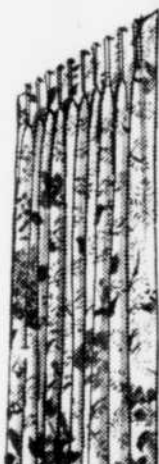
33% DE RABAIS

Si parfait, 5,95\$ le mètre!

TISSUS A TENTURES

Les plus nouveaux! Motifs les plus en vogue. Légèrement imparfaits.

1⁹⁹ le mètre



Au lieu de 8,95\$

BLOUSES POUR DAMES

100% polyester. Rayées. Grands points inclus.

3⁸⁷ ch.

RABAIS!

BLOUSONS D'HIVER POUR DAMES

25% à 33%

DE RABAIS SUR BAS PRIX PRÉCÉDENTS



CHAPEAUX SPORT POUR HOMMES

Tweed ou à carreaux. Grandeurs: P.M.G.

2⁹⁹ ch.

LOT DE COUVRE-LITS

Acrylique et polyester. Lits simple et double, légèrement imparfaits.

8, 9, 10 Dept. tissus

GRAND CHOIX PANTALONS POUR DAMES

1/2 PRIX

Étaient marqués 19,97\$ à 30,97\$ MAINTENANT

9⁹⁹ à 15⁴⁹ ch.

PANTALONS DE CORDUROY POUR HOMMES

25% DE RABAIS

SOUS-VÊTEMENTS POUR DAMES

Couleurs assorties P.M.G.

79¢ ch.

PANTALONS POUR DAMES

Balace de ligne

5⁰⁰ ch.

Ne payez pas 14,95\$

JUPES POUR DAMES

Viscose / Polyester Couleurs assorties

8⁰⁰ ch.

ÉCONOMISEZ sur PRODUITS WABASSO!

SERVIETTES DE BAIN

20 po. x 40 po. (51 x 101 cm)

1⁹⁹ ch.

SERVIETTES ORDINAIRES

15 po. x 20 po. (38 x 51 cm)

1⁸⁸ ch.

DÉBARBOUILLETES

12 po. x 12 po. (30 x 30 cm)

87¢ ch.

Légèrement imparfaites

ÉCONOMIES! MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES

33% à 50%

DE RABAIS SUR BAS PRIX PRÉCÉDENTS



TOUS LES HABITS DE SKI ET ENSEMBLES D'HIVER POUR FILLETES, GARÇONNETS ET ENFANTS

25% à 33%

DE RABAIS SUR BAS PRIX PRÉCÉDENTS



Pyjamas pour filles

Ouaté acrylique, 7 à 14.

6⁴⁷ ch.

DORMEUSES POUR ENFANTS

Ouaté acrylique

4⁴⁷ ch.

BLOUSES POUR DAMES

Choix de couleurs

5⁰⁰ ch.

BOTTES DE TRAVAIL POUR HOMMES

Prix réduits de

25%

CHAUSSETTES THERMALES

Pour bottes de travail

1⁸⁸ pai.

TOUS LES PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES

25% à 50%

DE RABAIS Sur prix d'escompte Bonaprix précédents.



Parkas "Snorkel" pour hommes

Extra long. PRIX RÉDUIT DE MOITIÉ!

29⁷⁷ ch.

CHEMISES DE FLANELLETTE POUR HOMMES

Grandeurs P.M.G.

4,77\$ ch.

JEANS POUR DAMES

RABAIS

33%

LOT DE TUQUES

Pour filles, garçons et enfants.

99¢ ch.

107 PERSONNEL

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne"

AGENCE Cubidon. Contrac- tuez une nouvelle amitié avec votre épouse. Appelez à 374-3482.

AGENCE DE RENCONTRE. EN vente maintenant volume 4, revue 16 pages couleur avec photos et descriptions, abonnement \$21 (5 revues), \$6 le copie, incluant frais de port. 4820 rue Cauchon, C-70-75, St-Damien de Brandon, J0K 2E0 (514) 835-3820.

AGENCE St-Pierre. Person- nes libres qui désirent faire nouvelles connaissances. 374-8393, 374-3787.

RENCONTRE bien par le dans, choix de partenaire, soirée dansantes tous les samedis, L.É. 374-3718.

TIRAGE cartes, ligne de la main, venez me voir, on es- sayera ensemble de voir vos rêves avant 1984. 378-3792.

VOUS voulez vous faire lire dans les lignes de la main, veuillez communiquer à 378-6823 sur rendez-vous.

108 PERSONNEL DE VENTE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne"

TECHNICIENS ET REPRESENTANTS PERSONNEL expérimenté au niveau des photocopieurs, scieurs enregistrateurs et dactylos et calculateurs. Les candidats tant dans la vente que dans la technique doivent faire preuve de dynamisme et d'autonomie. Faire parvenir curriculum vitae à case postale 668, dé- partement 4863, Trois-Rivières. Mentionnez le titre d'emploi que vous postulez, confidentialité assurée.

DAMES ou jeunes deman- dées, travail temps plein ou partiel, possibilité d'être son propre patron. 535-3457.

DEUX candidats (es sérieux) demandés pour le poste de servir région de Shawinigan, clientèle établie, bonne person- nalité, poste de auto, m. inf. 536-4250, 538-8660.

VOUS cherchez un revenu supplémentaire? Obtenez-le en devenant conseiller en produit de beauté. Fashion Two Twenty, temps plein ou partiel, inf. Lise Veillette, 539-6797.

110 PERSONNEL DE BUREAU

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne"

RECHERCHONS personnes dynamiques pour travail au téléphone, 10h00 et soir, temps plein ou partiel, entraî- nement sur place. Avant 17 heures, Trois-Rivières 373-4426.

112 ON DEMANDE

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne"

PRENDRAIS contrat de com- ptabilité, tenue de livres pour PME, chez-moi ou chez le client. Expérience 6 ans. Peut fournir références. Télé- phoner après-midi, soir, fin de semaine au 373-2304, de- mander Mlle Mabre.

113 POSITIONS OFFERTES

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne"

BARMAID demandée, belle personnalité, entrevue entre 16h00 et 20h00 **Tél.: 377-1252**
Demandez: **CÉLINE**
113 T 79382

113 POSITIONS OFFERTES

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne"

BESOIN coiffeuse pour dame avec expérience pour salon à Trois-Rivières-Ouest. Se présenter sur rendez- vous seulement, demandez Marc, 374-7234.

COMMIS vendeur avec ex- périence dans le domaine ré- sidentiel, envoyer curriculum vitae à case postale 668, dé- partement 4863, Trois-Rivières.

COMMIS EN PHARMACIE

Avec expérience de la- boratoire et connais- sance de l'ordinateur. A temps plein.

Téléphonez **228-2000**
228-9187
Louisville
F 113 T 74983

L'ANTRAMIS

centre les Ri- vières recherche cuisinier avec expérience sur grill tra- vail du soir, temps plein ou partiel. Contactez Mme Loise- lle entre 14 et 17 heures, 378-6019.

NOUS désirons nous assurer les services d'un duo de mu- siciens, à bord de notre ba- teau de croisière, devant fai- re les frais de la musique de danse pour le plaisir de nos voyageurs, lors de nos esca- les comprenant 6 occasions de 3 heures de mai à octo- bre. Veuillez faire parvenir un résumé de votre qualification et de vos références de même que les conditions de votre traitement à Canadian Express, 253 Ontario Street, Kingston, Ontario K7L 2Z4

TEMPS PARTIEL CHEZ VOUS

UNE organisation de mar- queting bien établie recher- che des personnes dynami- ques et matures pour faire des entretiens téléphoniques, pour un magasin à rayons de vente au détail, au niveau na- tional. Entraînement fourni, doit être bilingue. Appelez ou écrivez à: D.M.S., Inc. 29 Gervais Drive, suite 301, Don Mills, Ontario, M3A 1Y9, 1-416-441-1673.

VENDEUR ou vendeuse, pour représenter entrepre- neur, sur projet domiciliaire, Trois-Rivières-Ouest. En- voyez votre demande d'em- ploi: 770, 108e rue, St-Geor- ges-de-Champain, G9T 6G2.

ASSISTANT technopédago- gique, demandé, 537-1885 en- tre 17h et

TRAVAIL facile par télé- phone, entraînement sur place, temps plein ou partiel, jour ou soir. Acceptons étudiants(es), Shawinigan, 537-4424.

113 POSITIONS OFFERTES

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne"

PRENDRAIS contrat de com- ptabilité, tenue de livres pour PME, chez-moi ou chez le client. Expérience 6 ans. Peut fournir références. Télé- phoner après-midi, soir, fin de semaine au 373-2304, de- mander Mlle Mabre.

115 REPRESENTANTS(TES)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne"

VOUS avez besoin d'un 2e emploi, nous avons ce qu'il vous faut. Informations: 377-3555.

116 AIDE FAMILIALE DEMANDÉE(E)

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et hommes, selon l'art. II "Droits de la personne"

DAME de compagnie, pour demeurer avec personne âgée, en bonne santé, légère travaux, maison bien orga- nisée, Grand-Mère, 538-6214.

120 COURS ENSEIGNEMENT

ARTISANAT bricolage arti- sanal (filat, broderie, bro- derie sur tissu, courtpeintures, crochet, poupées de chiffon, tricots à l'aiguille, tissage de chaises de parterre, 375-6498.

COURS DE COUTURE POUR débutante et avancée, jour ou soir, en groupe, seul, groupe, Marcelle Périgny, 376-4737, 3775 Ste-Margu- rite, 29, Trois-Rivières.

MAQUILLAGE Cours d'un soir, esthéticienne diplômée, débutant (janvier) Renseignements: 378-3594.

ROCK cha-cha, samba etc, en privé ou en groupe, seul ou accompagné, inscription des maintenant 376-3718.

CONVERSATION anglaise, Shawinigan-Sud, petit groupe, \$5.00/heure, Nins Briggs, 537-6737.

121 GARDERIE D'ENFANT

FEMME d'âge mur garderait enfants chez-elle, à la jour- née ou à la semaine, 374-5818.

GARDERIE enfants 2 mois à 5 ans, côte Rosemont, Trois-Rivières Ouest, 373-2800 après 20 heures.

GARDERIE enfants chez moi de la naissance à 5 ans, dans rang St-Malo, 373-2327.

GARDERIE enfants de 1 à 2 ans, sur semaine, 374-8829.

GARDIENNE avec expérience demandée pour enfant de 14 mois, lundi au vendredi 7:30 à 17 heures, pouvant se véhiculer, rue de Caillière, arrière Galerie du Cap 374-7127 après 17:30 heures.

JE garderais des enfants chez moi, du lundi au ven- dredi, Pointe du Lac, Place Garneau, 377-2385.

SERAIs disponible pour gar- der 1 enfant, jeudi ou ven- dredi, plusieurs années d'ex- périence dans la garde de bébé, possédée tous les arti- cles pour bébé, 376-7930.

123 MOTONEIGES

ACHETERAIS motoneige Bombardier, de l'année 1975 et plus, paierais environ \$500. Appelez 377-1126.

BOMBARDIER 1972, Olym- pic 335, en bonne condi- tion. Demandez Suzanne: 377-1254.

EVEREST 500E, 1980, très propre, \$1700. 374-8059.

MOTONEIGE Harley David- son 1975, très peu de mil- liards, \$750. 376-2848.

MOTONEIGE Bombardier 1976, modèle R-V-340, en très bonne condition, \$750. 377-1988.

MOTONEIGE Arcticcat Et, 700 1980, prix demandé \$1.800. Appelez 375-5773.

SONIC 340 T.S., 55 hp, 2 carburateurs, vitesse de pointe 160 kilomètre/heure, moteur neuf garanti, équiva- lent R.V. 375-3090.

MOTONEIGE Panther, 1973, avec plusieurs pièces de re- change, \$600. 377-6489.

MOTONEIGE Bombardier, TNT, Everest, 1975, 2 cylin- dres, \$500. Demander Sylvain: 538-4764, 538-5875.

124 AUTOS A LOUER

LADA 1981, 4 pneus Miché- lin neufs, \$2.200 négociable. 538-4813

125 AUTOS A VENDRE

1976 Buick Regal, très pro- pre, 8 cylindres, 92.000 mil- les, bien chassée, 4 mag- pas de rouille, prête pour l'hiver. 376-0511.

1977 Honda, mécanique, por- tative, \$975. 373-6638.

1979 Parisienne, 4 portes, 305" cubes, très propre, \$5.450. A Parent auto, 580 Thibault, Cap. 375-3242.

1980 Cougar XR7, originale, 35.000 miles, sièges baquet, comme neuve, \$5.300 discu- table, 152 Normand, Cap.

1980 Malibu, Classic, ludo- 8 cylindres, automatique, 2 portes, toit vinyle, servo- freins, serv-direction, radio, pneus originaux, \$4975. 376-8614, 375-3086.

CHEVELLE 1979 familiale, Ford Granada 6 cylindres 1979, Datsun 1979, manuelle, 1979, Datsun 1979, 318" cubes, Fiesta 1978, 4 cylindres, manuelle; Nova, 6 cylindres, 1978, automatique, Sunbun manuelle, 6 cylindres, 1978, toutes très propres et avec garantie. Automobile M.A. Entr. 6800 boul. Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest. 377-5666.

DATSUN 510, 1973, manuelle, bonne condition, \$450. Heures extras 376-4019.

DATSUN B210 1977, 4 por- tes, peinture neuve, très bon état mécanique. 418-3222-5540.

DODGE Coronet 1975, \$450. Entr. 6800 boul. Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest. 377-5666.

Oldsmobile Cutlass 1973, \$450. 65 Vachon, Cap.

FORD Grand Torino, 1976, 350, 75.000 miles, besoin ré- parations, cause partie d'em- ploi, \$600. 377-3766.

FORD LTD Brougham, 1975, parfaite condition, \$650. Heures extras 376-4019.

GRAND PRIX S.J. 1976, \$1800, très bon état. 375-4142.

GREMLIN 1975, 6 cylindres, manuelle, très propre, \$1300. 379-2994.

HONDA Civic 1975, automa- tique, 57.000 miles, propre, \$1000. Demandez France: 229-3212.

HONDA Station Wagon 1979, 70000 km, tout équipé, 4 portes, Pont-L Acadian 1983, automatique, 4 cylindres, Su- sara, 1982, 4 cylindres, 1976, Guilbert. 379-3264, 378-4494.

126 CAMIONS A VENDRE

DATSUN 1976, 4 cylindres, manuelle avec grande boîte, Automobile M.A. Entr. 6800 boul. Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest. 377-5666.

DATSUN King Cab 1983, 26.000 kilomètres, \$8.500 né- gociable. Visitez 643 Ste-Ju- lie, Trois-Rivières, 374-2693.

DODGE Club cab, 1978, mo- teur 318, avec campeur, 60.000 miles, \$3000. Denis, 286-3077.

FORD Econoline 1981, 302 automatique, 26.000 km., comme neuf, prix à discuter. 374-3908 après 16 heures.

PICK-UP GMC, 1976, très propre, \$1.500. S'adresser Laurier Ltée, 5825, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest. 375-7771.

PICK-UP GMC, S-15, 1982, 61.000 kilomètres, très pro- pre, bien équipé, 4 cylindres, 4 vitesses. 819-399-2721.

127 AUTOS-CAMIONS DEMANDES

ACHETERAIS petites auto- mobiles de toutes marques, accidentées ou non; vente de pièces petite auto, Label 1970, 375-3264, 378-4494.

ACHETONS 4x4, autos et camions, en condition ou accidentés, de \$50 à \$10.000, 377-1832. Noël Auto enr. 384-5631.

ACHETONS voitures usagées, en bon état, en bonne condition. Trois-Rivières Lada Inc. 373-3246.

URGENT urgent, avons be- soin de petites et grosses autos, camion, en bon état, de \$100 à \$8.000, aussi pour pièces, payons comptant, fai- sons transfert de licence sur les lieux. 374-4017 ou 374-7574.

128 ROULOTTES-TENTES TENTES-REMORQUES

ACHETERAIS roulotte équ- 18 à 21 pieds, 378-4784.

PONTIAC Grand-Prix, S.J. 1983, V.8, 267, tout équipé, blanc intérieur bleu, 17.000 kilomètres, fille propriétaire, \$13.900. 228-9039.

PONTIAC Parisienne broug- nard 1976, bon ordre, mo- teur 350, \$800. 376-7014.

PONTIAC Ventura 1977, 6 cylindres, automatique, radio, très propre, parfaite con- dition, 65 Vachon, Cap.

SPECIAL Pontiac, Catalina, 1978, 30.000 miles, moteur 305, vrai bijou. Trois-Rivières Lada Inc. 373-3246.

SPECIAL Aves, 1984, 4 por- tes, automatique, 7.000 ki- lométrés, équipée. Trois-Rivières Lada Inc. 373-3246.

SPECIAL Lada, 1981, très propre, tout équipé, garantie 1 an. Trois-Rivières Lada Inc. 373-3246.

SPECIAL R-5 T.L., 4 cylin- dres, 4 vitesses; A.M.C. 1978, automatique, Chevrolet, 1976, 4 cylindres, 4 vitesses. Visible: 30 Vachon, Cap.

VOILVO 1973, modèle 164, 6 cylindres à injection, bonne condition, \$800 ferme, 374-1312 avant-midi.

129 ACCESSOIRES D'AUTO

MOTEURS reconditionnés, tous genres de moteur gaz, diesel et importés, garantie 1 an pièces et main-d'œuvre. Nous faisons installation si désiré. L'Ami de la route, 377-5100 de 9 à 17 heures, 373-7898, le soir.

MOTEURS usagés: Chevrolet 350; Pontiac 350; Améri- cain 350; Chrysler 400, 318; Chevrolet V-6; 231 Che- vrolet; Ford 351; Ford 2.300; Ford 2.000; Ford 6 cylindres, 240 et 300; Chrysler 400, 318, 360, 225; Fiat 4 cylin- dres; Chevrolet 6 cylindres, installation si désiré. L'Ami de la route, 377-5100 de 9 à 17 heures, 373-7898, le soir.

125 AUTOS A VENDRE

CJ-5 1975, état neuf, accep- térisé échange, 539-9142.

COMCORDE 1978, 6 cylin- dres, mécanique A, très propre, bas millage, pneus neufs, \$2.400. 535-2376.

FORD Escort, G.L. 1981, 45.000 kilomètres, 2 ans de garantie, 539-6268.

FORD LTD, 1975, en bonne condition, 537-1235, 377-2006.

PONTIAC Phoenix, 1981, 4 cylindres, 79.000 kilomètres, en très bonne condition, \$4.900. 537-7486.

PONTIAC Phoenix, 1980, un bijou, 60.000 kilomètres, 4 pneus d'hiver neufs, peinture neuve, prendrais échange, 1-539-7981.

TOYOTA Corolla, 1975, 87.000 miles, excellente con- dition, pneus, radiaux auto- mobiles, \$1.000. 539-3048.

VOLVO 1974, modèle 142, 4 cylindres, manuelle, très pro- pre, mécanique révisée 20.000 miles, aussi pièces de la même marque, portes, radio- teur, etc. \$1.200 ou à discu- ter. Jacques, 538-3005.

126 CAMIONS A VENDRE

DATSUN 1976, 4 cylindres, manuelle avec grande boîte, Automobile M.A. Entr. 6800 boul. Jean XXIII, Trois-Rivières-Ouest. 377-5666.

DATSUN King Cab 1983, 26.000 kilomètres, \$8.500 né- gociable. Visitez 643 Ste-Ju- lie, Trois-Rivières, 374-2693.

DODGE Club cab, 1978, mo- teur 318, avec campeur, 60.000 miles, \$3000. Denis, 286-3077.

FORD Econoline 1981, 302 automatique, 26.000 km., comme neuf, prix à discuter. 374-3908 après 16 heures.

PICK-UP GMC, 1976, très propre, \$1.500. S'adresser Laurier Ltée, 5825, boul. Royal, Trois-Rivières-Ouest. 375-7771.

PICK-UP GMC, S-15, 1982, 61.000 kilomètres, très pro- pre, bien équipé, 4 cylindres, 4 vitesses. 819-399-2721.

127 AUTOS-CAMIONS DEMANDES

ACHETERAIS petites auto- mobiles de toutes marques, accidentées ou non; vente de pièces petite auto, Label 1970, 375-3264, 378-4494.

ACHETONS 4x4, autos et camions, en condition ou accidentés, de \$50 à \$10.000, 377-1832. Noël Auto enr. 384-5631.

ACHETONS voitures usagées, en bon état, en bonne condition. Trois-Rivières Lada Inc. 373-3246.

URGENT urgent, avons be- soin de petites et grosses autos, camion, en bon état, de \$100 à \$8.000, aussi pour pièces, payons comptant, fai- sons transfert de licence sur les lieux. 374-4017 ou 374-7574.

128 ROULOTTES-TENTES TENTES-REMORQUES

ACHETERAIS roulotte équ- 18 à 21 pieds, 378-4784.

PONTIAC Grand-Prix, S.J. 1983, V.8, 267, tout équipé, blanc intérieur bleu, 17.000 kilomètres, fille propriétaire, \$13.900. 228-9039.

PONTIAC Parisienne broug- nard 1976, bon ordre, mo- teur 350, \$800. 376-7014.

PONTIAC Ventura 1977, 6 cylindres, automatique, radio, très propre, parfaite con- dition, 65 Vachon, Cap.

SPECIAL Pontiac, Catalina, 1978, 30.000 miles, moteur 305, vrai bijou. Trois-Rivières Lada Inc. 373-3246.

SPECIAL Aves, 1984, 4 por- tes, automatique, 7.000 ki- lométrés, équipée. Trois-Rivières Lada Inc. 373-3246.

SPECIAL Lada, 1981, très propre, tout équipé, garantie 1 an. Trois-Rivières Lada Inc. 373-3246.

SPECIAL R-5 T.L., 4 cylin- dres, 4 vitesses; A.M.C. 1978, automatique, Chevrolet, 1976, 4 cylindres, 4 vitesses. Visible: 30 Vachon, Cap.

VOILVO 1973, modèle 164, 6 cylindres à injection, bonne condition, \$800 ferme, 374-1312 avant-midi.

129 ACCESSOIRES D'AUTO

MOTEURS reconditionnés, tous genres de moteur gaz, diesel et importés, garantie 1 an pièces et main-d'œuvre. Nous faisons installation si désiré. L'Ami de la route, 377-5100 de 9 à 17 heures, 373-7898, le soir.

MOTEURS usagés: Chevrolet 350; Pontiac 350; Améri- cain 350; Chrysler 400, 318; Chevrolet V-6; 231 Che- vrolet; Ford 351; Ford 2.300; Ford 2.000; Ford 6 cylindres, 240 et 300; Chrysler 400, 318, 360, 225; Fiat 4 cylin- dres; Chevrolet 6 cylindres, installation si désiré. L'Ami de la route, 377-5100 de 9 à 17 heures, 373-7898, le soir.

129 ACCESSOIRES D'AUTO

PIECES d'auto japonaise de 1972 à 1978. Jour, 40A, de la Foncière, Cap. heures repas 376-4063.

PNEUS usagés toutes gran- deurs, tous garantis. Infor- mation: 373-4655, Entrepôt du Pneu enr.

TOIT de métal pour Jeep CJ5, à vendre, très propre, 228-5473, Louiseville.

130 TRACTEURS AUTOBUS

TRACTEUR diesel Oliver 550, cabine, soufflé, pneu, chauffe, bonne condi- tion, prix raisonnable accep- té. 373-0918, 379-3214, 439.

131 BICYCLETES MOTOCYCLETES

YAMAHA Venture Royal, 1983, 1200cc, 12.000 kilo- mètres, 378-6656.

135 SOUFFLEUSES

SOUFFLEUSE 100 forces, Ford, F-800, 1968, avec bac, 418-362-2398, 362-2688.

SOUFFLEUSE 10 forces, marque Snowmobile, très bon état, à vendre. Appelez 374-3086.

137 VOYAGES

FESTIVAL des Lumières Blagden, 20, 21, 22 janvier, partir de 14h. En colla' oration avec Voyage La Chaudière, Marc Il Grinard, 375-2438, permis du Québec.

MIAMI en avion avec Alce Champagne, 10 au 24 mars, à partir \$699. Collaboration avec Voyage La Chaudière, 375-9525 permis du Québec.

VOYAGE en autocar, Car- nival de Chicoutimi, 18, 19 février, à partir de \$95. Voyage en Floride du 3 au 25 mars, à partir de \$919. Voyage La Chaudière, 233-2416. Permis du Québec 379-4618, permis du Québec.

141 ANIMAUX

3 chapons persan à vendre. 384-5631.

BEAU petit Beagle, mâle, 4½ mois, vacciné, propre, \$50 378-5289.

CHIEN chow chow 9 mois, à vendre \$150. Appelez 375-9615.

CHIOTS Labrador, chesapeake baie, colic, enregistré, garantie de santé, service d'accouplement, éleveurs unis - Académie Canine Enr. - service après vente. 376-9666.

COURS D'OBÉISSANCE

débutant le 10 janvier, 8 chiens maximum par groupe, cours privés sur demande. Nourri- ture, vitamines, produits de toilette, matériel d'entraî- nement pour chiens, 10 ans d'expérience à votre service, Académie Canine Enr. 376-9666.

COURS de dressage à l'o- béissance pour chien de toute race, début 11 janvier 1984, chiots Labrador, dis- ponible, noir ou blond, Win- nick enr. père O.T.C.H. WINA, André Dupont, 1-535-5565.

JEUNES canaris à vendre avec cage, 373-5196.

POMERANIAN âgé 18 mois, couleur blond. Appelez 378-6498 après midi.

POULES à vendre, 376-3288.

TRUITS portières à vendre... 818-2862.

26 races différentes, de pi- gones de fantasia. 537-0663.

CANICHES de reproduction, à vendre, 2 femelles, 2 mâ- les; berger allemand; mixte papillon. 537-8016.

JEUNES chiots, Schnauzer géant, 2½ mois, à vendre. 535-2062.

PETITS chiots, Chihuahua, 5 semaines. 538-7541.

Lotto 6 / 49

Même Lévesque n'a pu résister à la tentation...

par Maurice GIRARD
MONTREAL (PC) — Il est permis à tout le monde de rêver, même au premier ministre du Québec.

Comme des centaines de milliers de ses concitoyens, M. René Lévesque n'a pas résisté à la tentation de se procurer, pour la deuxième fois en autant de semaines, un billet de la lotto 6-49 dont le gros lot, gagné en six tirages, devrait dépasser les \$10 millions, samedi.

En ce début d'année, alors que les esprits et les corps luttent contre la froideur implacable de la dure saison, le pays tout entier est balayé de nouveau par un vent de délirés oniriques, qui fait oublier le spleen hivernal.

D'ailleurs quel mal y a-t-il à rêver de plages sablonneuses et de vacances perpétuelles dans les pays exotiques? Peut-on trouver meilleur panacée à tous les maux que de passer son temps à imaginer dans le détail tous ces petits agréments qui feront la différence entre une existence de prolétaire et la vie de pacha.

"On a tous le droit de rêver", a confié hier à un groupe de journalistes M. Lévesque, qui s'est fait acheter plus tôt dans la journée une "carte" de billets.

L'exemple venant de haut, les Québécois ont démontré, au début de cette éreintante semaine de suspense, qu'ils pouvaient rivaliser en projets et être les émules de leur premier ministre.

Il n'est donc pas surprenant qu'avec un tel modèle, la population de la province même le bal- chez les parieurs canadiens. Si le volume des mises est un indice de l'imagination populaire, plus que partout ailleurs au pays, les Québécois ful- minent de billets.

Inspirés de la statistique — avec 40 p.c. des ventes nationales, ils ont rafilé 60 p.c. des gros lots millionnaires, soit neuf sur 15, dont trois de \$2 millions — les bécos mettent le paquet: 42,3 pour cent des \$37.876.074 mises du tirage de samedi dernier (\$16.008.489) alors que la cagnotte contenait 7.072.577 mignons petits billets verts.

Mais le Québec ne fait pas exception, le reste du pays suit le mouvement de cette nouvelle fièvre du samedi soir. Des \$11.089.962 mises hier en fin de journée, \$6.602.099 venaient du Québec, \$2.675.531 de l'Ontario, \$1.544.217 de l'Ouest canadien et \$267.215 des provinces de l'Atlantique.

M. Jean-Marc Lafaille, président de Loto-Qué- bec et de la Société de loterie provinciale, qui administre dans les 10 provinces canadiennes cette folle tombola, ne s'attend pas à de plus fortes mises cette semaine.

"Les adeptes ne devraient pas investir plus d'argent qu'au cours du dernier tirage, mais leur contribution nous permettra vraisemblablement d'offrir un gros lot de l'ordre de \$10 millions, une somme exempte d'impôts dont on ne connaît pas d'équivalent en Amérique du Nord", a-t-il dit en conférence de presse.

RUBRIQUES DES ANNONCES CLASSEES

Accessoires d'auto	129
Accessoires de fermes-jardin	

Femme enceinte libérée sur parole

TORONTO (PC) — Après avoir passé près d'une semaine en prison, une femme d'Orillia, enceinte, a été libérée sur parole lundi, en attendant les résultats d'un appel de la peine de trois mois qui lui a été imposée pour outrage au tribunal. Karen Mitchell avait été condamnée pour avoir refusé de témoigner contre son ami, lequel était accusé d'assaut contre elle-même.

Mme Mitchell est sortie du Centre correctionnel Vanier, à Brampton, après une rapide audience avec le juge Charles Dubin, de la Cour d'appel d'Ontario.

Selon Me Tim Lutes, qui représente Mme Mitchell, l'appel devrait être entendu vers la mi-février.

Me Lutes a déclaré que sa cliente retournerait auprès de sa famille, à Orillia, mais n'a pas voulu dire si elle prévoyait toujours épouser Terry Reed, l'homme contre lequel elle a refusé de témoigner, et qu'elle considère comme le père de l'enfant qu'elle attend.

"Ma cliente m'a demandé de ne pas discuter d'affaires privées. De plus, étant donné que son appel doit être entendu bientôt, elle n'accordera pas d'interviews", a fait savoir l'avocat.

"D'intérêt public"

L'avocat s'est déclaré enchanté, mais non surpris, que Mme Mitchell ait été libérée. "Les circonstances ont fait qu'il était d'intérêt public qu'elle le soit; nous n'avons pas affaire avec un crime de nature violente", a-t-il souligné.

Me Lutes avait déjà précisé qu'il n'avait pas l'intention d'en appeler de la condamnation pour outrage au tribunal, mais seulement de la sentence de trois mois d'emprisonnement. Terry Reed avait été accusé le 4 octobre dernier d'assaut contre Karen Mitchell, à deux reprises, et de s'être dérobé au moment où des policiers tentaient de l'arrêter.

Mme Mitchell avait déclaré en cour la semaine dernière qu'elle ne voulait pas faire porter des accusations au criminel contre son ami, et qu'elle désirait simplement une ordonnance le forçant à la laisser seule jusqu'à leur mariage.

Des relations avec le vatican

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a décidé d'établir des relations diplomatiques avec le Vatican, et une annonce officielle pourrait intervenir dès mardi, ont indiqué lundi des hauts fonctionnaires américains qui ont demandé à conserver l'anonymat.

Selon ces hauts fonctionnaires, le président Reagan a l'intention de nommer M. William Wilson comme premier ambassadeur des Etats-Unis auprès du Saint-Siège. M. Wilson, 69 ans, promoteur immobilier californien proche de M. Reagan, est depuis 1981 le représentant personnel du président au Vatican.

En octobre dernier, le département d'Etat avait annoncé que la possibilité d'établir des liens diplomatiques avec le Vatican était à l'étude, et qu'une telle décision permettrait de souligner le respect que le gouvernement américain a pour le rôle constructif joué par le pape Jean-Paul II et ses prédécesseurs pour faire progresser la cause de la paix, de la justice et de la liberté.

Les Eglises protestantes américaines se sont toujours vivement élevées au nom de la séparation de l'Eglise et de l'Etat contre la nomination par Washington d'un ambassadeur au Saint-Siège, et cette opposition a été réaffirmée ces derniers mois.

Danger de la fuite d'eau radioactive

SASKATOON (PC) — Une fuite d'eau radioactive de la mine d'uranium Key Lake, dans le nord de la Saskatchewan, pourrait causer des dommages irréversibles à l'environnement si le nettoyage n'est pas effectué avant la fonte des neiges, a déclaré lundi M. Dave Clark, porte-parole du ministère provincial de l'Environnement.

La fuite totalisant 100 millions de litres, est suffisamment importante pour former un petit lac, mais ne constitue pour l'instant aucun risque, puisque l'eau est retenue dans un bassin marécageux et a été gelée à moins 20 degrés.

"Notre problème maintenant est de la garder hors du système", a déclaré M. Clark, directeur de la section des contrôle des rejets au ministère.

La compagnie minière devra proposer un moyen acceptable pour en disposer avant la fonte, a-t-il ajouté.

Si l'eau contaminée se déversait dans les lacs Wolf et Gerald, situés à proximité, elle pourrait se frayer un chemin jusqu'au fleuve Churchill et causer des dommages écologiques.

Périls

La mine est située dans une région éloignée du nord de la Saskatchewan. Pinehouse Lake, le village le plus proche, sis à environ 250 kilomètres de la mine, est habité par quelque 700 Métis. M. George Smith, le maire de cette localité, craint que l'eau n'atteigne le fleuve Churchill et ne mette en péril les réserves d'eau potable.

La fuite est survenue tôt jeudi lorsqu'un réservoir a débordé et a été suivie d'une autre fuite mineure samedi. Selon M. Peter Clarke, président de Key Lake Mining Corp, firme propriétaire de la mine, a précisé que l'erreur humaine semble être l'explication la plus plausible.

M. Lévesque veut maigrir bientôt

MONTREAL (PC) — Pour une seconde fois, le premier ministre René Lévesque a promis de commencer une diète.

"Maintenant que la période des Fêtes est terminée, je me mets à la diète" a-t-il indiqué, hier, à l'issue de la cérémonie d'inauguration de trois stations de métro.

Le premier ministre n'a cependant pas voulu dire quelle méthode il adoptera, celle des oeufs durs, des pamplemousses, des hautes protéines ou autres.

Entre Noël et le Jour de l'An, alors qu'il participait à la commémoration de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, il avait indiqué son intention de suivre un régime alimentaire.

"J'ai au moins 20 livres à perdre" avait-il confié alors à l'ex-sénateur Jean Marchand.

nécrologie

Rens.: jour 376-2501, soir 376-2323



BERTRAND Mme Henri - A Shawinigan le 6 Janvier 1984, à l'âge de 53 ans, est décédée Denise Doré épouse de Henri Bertrand, directeur des opérations à la ville de Shawinigan, demeurant à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant, en l'église St-Marc, à 15 heures.

La défunte est exposée à compter de lundi 19 heures, au salon Oscar St-Ours Ltée, 2203, Champlain, Shawinigan.

L'inhumation au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil outre son époux; ses enfants: Guy, Diane mariée à Claude Bellemare et Josée, tous de Shawinigan; Charles et son amie Claire Bergeron de Sherbrooke; Michel de Trois-Rivières; ses sœurs: Esther mariée à André Vallée de Shawinigan-Sud; Hélène mariée à Étienne Grenier de Shawinigan; Carmen mariée à Pierre Lahaie de Shawinigan-Sud; Louise mariée à Jean-Marie Desormeaux de Trois-Rivières; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Florent Doré de Shawinigan, M. & Mme Adrien Bertrand de Québec; Le Révérend Père Rock Bertrand s.m. d'Ottawa, M. & Mme Victorin Bertrand de Montréal, M. & Mme Eugène Bertrand de Shawinigan-Sud, M. & Mme Eloi Bertrand de Shawinigan, Mme Léo Perron et M. & Mme Eugène Perron de St-Alban, M. & Mme Maurice Robitaille des Saules, Mlle Antoinette et Yvonne Bertrand de St-Alban, M. & Mme Roland Bertrand de Shawinigan, Mme Bertrand Thibault du Cap-Madeleine; plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, et amis.

10 heures, en l'église Notre-Dame de Grâce à Longueuil et de la au cimetière St-Joseph à Shawinigan.

Ouverture du salon de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures.



BULLA Mme Georges - A l'hôpital St-Joseph le 8 Janvier 1984, est décédée Mme Georges Bulla, née Ena H. Brooks, demeurant au Cap-Madeleine.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant, en l'église St-James, à 13.30 heures.

La défunte est exposée à compter de lundi de 13 à 22 heures et mardi à 11.30, au centre funéraire Rousseau & Frère Ltée, 445, des Volontaires, Trois-Rivières.

L'inhumation au cimetière de Forest Hill.

Elle laisse dans le deuil sa nièce: Mlle Winnie Glover du Cap-Madeleine; M. & Mme Colin Brooks de Angleterre; arrière-neveux et nièces; arrière-arrière-neveux et nièces tous de Angleterre; et plusieurs amis de Trois-Rivières et Cap-Madeleine.



CROTEAU Mme Henri-Paul - A l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières le 8 Janvier 1984, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Henri-Paul Croteau, née Rita Houle, demeurant Cap-Madeleine.

Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant, en l'église St-Eugène, à 14 heures.

La défunte est exposée à compter de 19 heures lundi, au funéraire de la maison J. D. Garneau Ltée, 274, St-Laurent, Cap-Madeleine.

L'inhumation au cimetière St-Michel, Trois-Rivières.

Elle laisse dans le deuil outre son époux; ses frères: Laurent (Pauline Marion) de l'Île Perrot, Viator (Rosa Boivin) d'Alma, Frank (Pauline Girard), Jean-Marie (Jacqueline Grenier) du Cap-Madeleine; ses sœurs: Bibiane (Armand Normandin), Liliane du Cap-Madeleine, Thérèse (Jean-Louis Jacob) de Trois-Rivières; sa belle-mère: Mme vve Evelina Croteau; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Roger Croteau, M. & Mme Alexandre Delorme (Marthe Croteau) de Trois-Rivières; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, et de nombreux (ses) amis (es).

DUMAS JEAN - A Verdun le 4 Janvier 1984, est décédé Jean Dumas, époux de Jeannine Martel.

Les funérailles ont eu lieu le 6 Janvier 1984, à l'église Notre-Dame de Sept Douleurs de Verdun.

Il laisse dans le deuil son épouse, ses fils, Denis, François époux de Carole Lefebvre; un petit-fils; sa sœur, Violette épouse d'Henri Turgeon; son frère, Guy; sa belle-sœur, Mme Roger Dumas; sa belle-famille; les enfants de feu Hylas Martel de Pierreville; plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Une prière en souvenir.



LAFONTAINE, M. Jean-Louis - Au centre hospitalier St-Joseph de Trois-Rivières, le 9 Janvier 1984, est décédé à l'âge de 71 ans, M. Jean-Louis Lafontaine, époux de Claire Veillet, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant, en l'église St-Lazare de Cap-de-la-Madeleine à 14 heures.

Le défunt est exposé aux salons funéraires de la maison J.D. Garneau Ltée, 405, boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Louise (Robert Hasty), Nicole (André Beaulieu), Pierre (Denise Lessard), Michèle, Hélène (Jean Mawn), Yves (Francine Furlait); ses petits-enfants: Sophie et Martin Hasty, Luc et Nancy Sauvageau, Annie, Philippe et Geneviève Mawn, Nathalie Beaulieu; sa belle-mère: Irène Veillet (Baxter); son frère: Robert (Irène); sa belle-sœur: Yvonne Lord-Lafontaine; ses beaux-frères et belles-sœurs: Léo Veillet (Alberta Beaulieu), Cécile, Marthe (Rubin Murray), Jacques (Solange Bourvail), Jean (Thérèse Leblanc), Colette, Jeannine (Danny Johnson), Lise (Sylvain Murray), Raymond (Gilles Routhier); ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux amis.



HAMELE M. André - A St-Louis-de-France, le 4 Janvier 1984, est décédé accidentellement à l'âge de 47 ans, M. André Hamele.

A la demande du défunt, son corps ne sera pas exposé, il sera incinéré.

Les funérailles auront lieu le 14 Janvier 1984, à 10 heures, en l'église Ste-Marguerite, au: 1325 rue Brébeuf, Trois-Rivières.

Il laisse dans le deuil outre son conjoint Rolland de Deguire; sa mère, belle-mère, beau-père; frères et sœurs; beaux-frères, belles-sœurs; ses neveux et nièces; ainsi que plusieurs amis.

Direction et administration des funérailles: Maison J.D. Garneau Ltée, Trois-Rivières.



MARTEL-COTE Mme Suzanne - A Shawinigan le 5 Janvier 1984, à l'âge de 51 ans, est décédée Mme Suzanne Martel épouse de Marcel Côté, demeurant à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant, en l'église St-Marc, à 13.30 heures.

La défunte est exposée à compter de lundi 14 heures, au salon Oscar St-Ours Ltée, 2203, Champlain, Shawinigan.

L'inhumation au cimetière St-Michel.

Elle laisse dans le deuil outre son époux; ses enfants: Francine mariée à Marcel Grenier de Shawinigan, Mario marié à Sylvie Lebrun de Sherbrooke; ses petits-enfants: Sylvain et David Grenier; sa mère: Mme Lionel Martel (Marie-Louise Marchand) de Shawinigan; ses frères: Germain marié à Aline Brière, Yvon marié à Dora Guvin, Raymond marié à Diane Bertrand, Pierre et son amie Mariette Lambert et Michel tous de Shawinigan-Sud; ses sœurs: Colette mariée à Jean-Guy Bournival de Shawinigan, Ginette de Montréal, Carmen mariée à René Dessureault de Québec; sa belle-mère: Mme Armand Côté (Claudia Boucher) de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. & Mme Jacques Côté, M. & Mme Maurice Hénault, M. & Mme Jacques Vincent, tous de Shawinigan, Mme Françoise Sanscartier du Lac à la Tortue, M. & Mme Fernand Côté de Grand-Mère, M. & Mme Armand Desaulniers de Boucherville, M. & Mme Guy Berthiaume de Shawinigan; plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.



QUELLETTE, M. Maurice - A Shawinigan, le 8 Janvier 1984, est décédé subitement à l'âge de 51 ans, M. Maurice Quелlette, époux de feu Huguette St-Arneault, demeurant à Shawinigan.

Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant, en l'église Ste-Croix à 10h30.

Le défunt sera exposé mardi, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 343, 4e Rue, Shawinigan. Par la suite, son corps sera incinéré au crematorium Jean Carbonneau, 2280, 5e Avenue, Shawinigan-Sud.

Il laisse dans le deuil son fils: Pierre de Borden, Ont.; sa fille: Sylvie et son ami Jean St-Yves de Shawinigan; son amie: Cécile et ses enfants de Shawinigan; son frère: Raymond de Québec; ses sœurs: Françoise mariée à Paul Belleville de Grand-Mère, Pauline mariée à Fidèle Bédard de Trois-Rivières, Lise mariée à Claude Lachance de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. & Mme Maurice Langevin (Paulette St-Arneault) de Ste-Anne-de-la-Pérade, M. & Mme Jules Landry (Pierrette St-Arneault) de Grand-Mère; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

L'inhumation au cimetière paroissial de St-Tite.

Elle laisse dans le deuil: M. & Mme Conrad Lemay (Laurette Leblanc) de St-Léon, M. & Mme Emile Leblanc (Blanche-Alice Pichette) de Trois-Rivières-Ouest, M. & Mme Bruno Gélinas (Irène) de St-Tite, M. & Mme Alexis Leblanc (Olyette) de Pont Viau; ses petites-filles: Elaine et Renée Dubé de Pont Viau; son frère et ses belles-sœurs: M. & Mme Arthur Cossette (Lucianda Pronovost) de St-Tite, Mme Réal Cossette (Hélène Cossette) de Ste-Anne de la Pérade; ses sœurs et ses beaux-frères: Mme Arthur Boisvert (Josette) de Trois-Rivières, M. & Mme Maurice Germain (Rose) de Mont-Carmel, Soeur Estelle Cossette s.p. de Montréal, M. & Mme Antonio Jeanneau (Colombe) de Mont-Carmel, sa belle-sœur: Mme Maurice Dussault (Agnès Ratelle) du Cap-Madeleine; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et de nombreux amis.

Le défunt est exposé au centre funéraire J. M. Lacoursière & Fils, 341, rue Du Moulin, St-Tite. Ouverture des salons dimanche de 19 à 22 heures, lundi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, mardi jour des funérailles à 13 heures.

L'inhumation au cimetière paroissial de St-Tite.

Elle laisse dans le deuil outre son époux de St-Tite; ses filles et son gendre: Soeur Jeannine Ratelle, s.p. à l'Assomption, M. & Mme Edgar Dubé (Olyette) de Pont Viau; ses petites-filles: Elaine et Renée Dubé de Pont Viau; son frère et ses belles-sœurs: M. & Mme Arthur Cossette (Lucianda Pronovost) de St-Tite, Mme Réal Cossette (Hélène Cossette) de Ste-Anne de la Pérade; ses sœurs et ses beaux-frères: Mme Arthur Boisvert (Josette) de Trois-Rivières, M. & Mme Maurice Germain (Rose) de Mont-Carmel, Soeur Estelle Cossette s.p. de Montréal, M. & Mme Antonio Jeanneau (Colombe) de Mont-Carmel, sa belle-sœur: Mme Maurice Dussault (Agnès Ratelle) du Cap-Madeleine; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et de nombreux amis.



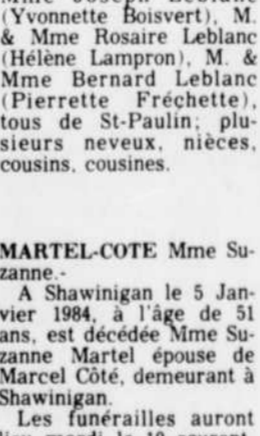
RATELLE Mme Maxime - Au centre hospitalier Lafleche de Grand-Mère, le 8 Janvier 1984, à l'âge de 77 ans 3 mois, est décédée Mme Maxime Ratelle, née Germaine Cossette, demeurant au 463, rue St-Denis, St-Tite.

Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant, en l'église de St-Tite, à 14.30 heures.

La défunte est exposée au centre funéraire J. M. Lacoursière & Fils, 341, rue Du Moulin, St-Tite. Ouverture des salons dimanche de 19 à 22 heures, lundi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, mardi jour des funérailles à 13 heures.

L'inhumation au cimetière paroissial de St-Tite.

Elle laisse dans le deuil outre son époux de St-Tite; ses filles et son gendre: Soeur Jeannine Ratelle, s.p. à l'Assomption, M. & Mme Edgar Dubé (Olyette) de Pont Viau; ses petites-filles: Elaine et Renée Dubé de Pont Viau; son frère et ses belles-sœurs: M. & Mme Arthur Cossette (Lucianda Pronovost) de St-Tite, Mme Réal Cossette (Hélène Cossette) de Ste-Anne de la Pérade; ses sœurs et ses beaux-frères: Mme Arthur Boisvert (Josette) de Trois-Rivières, M. & Mme Maurice Germain (Rose) de Mont-Carmel, Soeur Estelle Cossette s.p. de Montréal, M. & Mme Antonio Jeanneau (Colombe) de Mont-Carmel, sa belle-sœur: Mme Maurice Dussault (Agnès Ratelle) du Cap-Madeleine; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et de nombreux amis.



ROBITAILLE, Mme Vve André - Au Centre Hospitalier Lafleche de Grand-Mère, le 8 Janvier à l'âge de 71 ans est décédée Mme Vve André Robitaille née Alice Tremblay demeurant à Grand-Mère.

La défunte ne sera pas exposée, nous souhaitons qu'aucun de ses parents et amis n'en éprouvent de chagrin, nous avons voulu

nous attacher au valeur essentielle, réfléchir sur le sens de l'existence et de la destinée chrétienne, c'est dans cet esprit que nous désirons nous retrouver tous réunis à l'Eglise. Une messe sera célébrée mercredi le 14 courant en l'Eglise St-Paul de Grand-Mère à 14 heures.

La famille sera à l'Eglise 30 minutes avant la cérémonie pour recevoir les condoléances. Parents et amis sont invités à s'y rendre pour la célébration Eucharistique.

La défunte a été confiée à la Société Mauricienne de Crémation Pellerin et Fils de Grand-Mère.

Elle laisse dans le deuil ses sœurs: Hélène de Grand-Mère, Sr Lucette Tremblay, Sr Prudence de St-Hyacinthe. Un frère Raymond marié à Jeanne L. Tremblay de Grand-Mère. Ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Joseph Deschamps (Yvonne Robitaille) de Grand-Mère, Mme Joseph Dagenais (Corinne Robitaille de North Bay) Mme Welly Goyette (Blondine Robitaille) de Grand-Mère, M. & Mme Arthur Robitaille (Rachel Larouche) Mme Lucien Robitaille (Gracia Sylvestre) tous du Lac à la Tortue, M. & Mme Harné Thellend (Laurette Robitaille) de Shawinigan sud, M. & Mme Elize Courchesne (Yvette Robitaille) du Lac à la Tortue, M. Clément Robitaille de Miami Floride. Plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles et tantes.

Elle laisse dans le deuil son épouse, ses enfants: Louise (Robert Hasty), Nicole (André Beaulieu), Pierre (Denise Lessard), Michèle, Hélène (Jean Mawn), Yves (Francine Furlait); ses petits-enfants: Sophie et Martin Hasty, Luc et Nancy Sauvageau, Annie, Philippe et Geneviève Mawn, Nathalie Beaulieu; sa belle-mère: Irène Veillet (Baxter); son frère: Robert (Irène); sa belle-sœur: Yvonne Lord-Lafontaine; ses beaux-frères et belles-sœurs: Léo Veillet (Alberta Beaulieu), Cécile, Marthe (Rubin Murray), Jacques (Solange Bourvail), Jean (Thérèse Leblanc), Colette, Jeannine (Danny Johnson), Lise (Sylvain Murray), Raymond (Gilles Routhier); ainsi que plusieurs neveux, nièces et de nombreux amis.

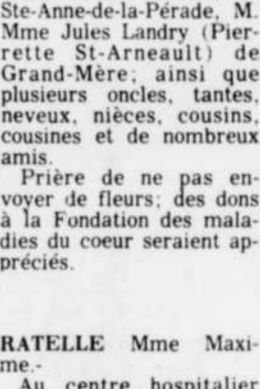
L'inhumation au cimetière paroissial de St-Tite.

Elle laisse dans le deuil son époux; ses frères: Laurent (Pauline Marion) de l'Île Perrot, Viator (Rosa Boivin) d'Alma, Frank (Pauline Girard), Jean-Marie (Jacqueline Grenier) du Cap-Madeleine; ses sœurs: Bibiane (Armand Normandin), Liliane du Cap-Madeleine, Thérèse (Jean-Louis Jacob) de Trois-Rivières; sa belle-mère: Mme vve Evelina Croteau; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Roger Croteau, M. & Mme Alexandre Delorme (Marthe Croteau) de Trois-Rivières; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, et de nombreux (ses) amis (es).

L'inhumation au cimetière paroissial de St-Tite.

Elle laisse dans le deuil outre son époux de St-Tite; ses filles et son gendre: Soeur Jeannine Ratelle, s.p. à l'Assomption, M. & Mme Edgar Dubé (Olyette) de Pont Viau; ses petites-filles: Elaine et Renée Dubé de Pont Viau; son frère et ses belles-sœurs: M. & Mme Arthur Cossette (Lucianda Pronovost) de St-Tite, Mme Réal Cossette (Hélène Cossette) de Ste-Anne de la Pérade; ses sœurs et ses beaux-frères: Mme Arthur Boisvert (Josette) de Trois-Rivières, M. & Mme Maurice Germain (Rose) de Mont-Carmel, Soeur Estelle Cossette s.p. de Montréal, M. & Mme Antonio Jeanneau (Colombe) de Mont-Carmel, sa belle-sœur: Mme Maurice Dussault (Agnès Ratelle) du Cap-Madeleine; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et de nombreux amis.

L'inhumation au cimetière paroissial de St-Tite.



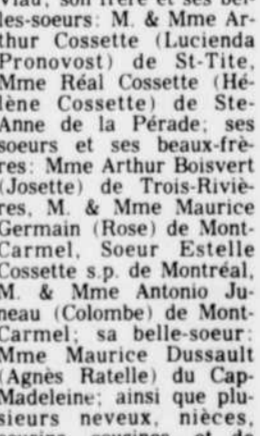
DERY Steve, Eric, Yanik et Cais sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petite soeur Karine. Elle est née le 13 novembre et baptisée le 27 décembre. Elle pèse 7 livres 8 onces et mesure 19". Les grands-parents Mme Françoise Dery et M. & Mme Adrien Fontaine en sont très fiers. Son parrain Jean-Paul Dery, sa marraine Louise Monty l'aiment beaucoup. Félicitations aux heureux parents, Louis Dery et Madeleine Fontaine.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier M.B.R.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier ALN.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.



VERRETTE Julie, M. et Mme Jean-Marie Verrette (Denise Johnson) sont heureux d'annoncer la naissance de leur troisième enfant, une fille Julie, née le 8 Janvier 1984 à l'hôpital St-Joseph de Trois-Rivières. Bébé Julie pèse à sa naissance 8 livres et 4 onces et mesure 20 pouces. Félicitations aux parents!

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier M.B.R.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier ALN.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.



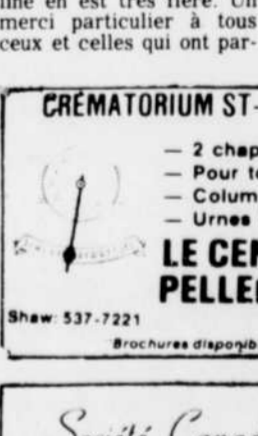
PAQUIN Mme Oliva Léonard marié à Dorothée Pothier, Georgette mariée André De Grandmont, Jeanne-D'Arc mariée à Jean-Rock St-Louis, Thérèse mariée à Bruno Houde remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Oliva Paquin, décédé le 2 décembre 1983, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, téléphones, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.



REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

GAGNON M. Adonias Mme Simone Gagnon ainsi que la famille Lampron remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Adonias Gagnon, décédé le 29 décembre 1983, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier D.M.T.



**ELLE SE
POURSUIT DE PLUS BELLE**

**LA SUPER VENTE INVENTAIRE
DES 4 FRÈRES BOISVERT**

PLUS DE
2,500,000\$
en inventaire à liquider

Voici quelques exemples

RABAIS ALLANT JUSQU'À

50%

AMEUBLEMENT DE STYLE MODERNE

Comprenant 21 morceaux

Mobilier de chambre, cuisine, salon, plus un réfrigérateur 17" cubes et une cuisinière 30" de marque Kelvinator, une laveuse et une sècheuse de marque Inglis.

POUR AUSSI PEU QUE

4,489\$



**SUPERBE AMEUBLEMENT
DE STYLE COLONIAL**

15 morceaux

Incluant: Mobilier de chambre, cuisine et salon, plus un réfrigérateur 17" cubes, une cuisinière 30" de marque Kelvinator, une laveuse et une sècheuse de marque Inglis.

POUR
SEULEMENT

4,089\$



VIDÉO CASSETTE Magnavox

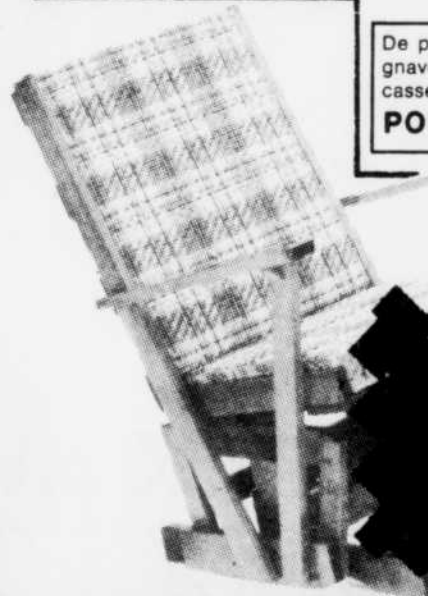


Chargement à l'avant • 14 jours • 1 programme • Indicateur électronique • Indicateur de vitesses • Réglage automatique • Enregistrement 1 seul bouton • Touche électronique • Retour automatique • Pause • Avance 10 fois la vitesse • Contrôle à distance • 4 fonctions

Pour aussi
peu que **599\$**

De plus, à l'achat d'un vidéo Magnavox, nous vous offrons une cassette de 6 heures.
POUR 10\$

De plus vous devenez membre **GRATUITEMENT** d'un club vidéo pour un an.



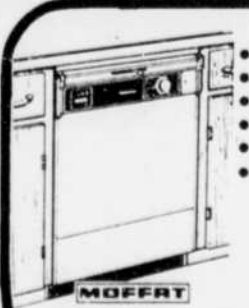
88\$ (une seule couleur)



**MOBILIER DE
CUISINE**

Une table, 4 chaises, tabouret inclus

319\$



- 3 boutons-poussoirs, 7 cycles
- Bouton "ménage-énergie"
- Rinçage d'attente; chauffe-assiettes
- Casseroles
- Doseur de produit de rinçage
- 4 panneaux de couleur

**LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLE
MOFFAT**
(Amande seulement) **399\$**



TÉLÉCOULEUR 14" MAGNAVOX PHILIPS

Modèle C 14 10, portatif avec poignée, circuit transistorisé, tube écran de précision, cabinet fini noyer, commande couleur automatique, prise pour écouteur, antenne VHF intégré, Magnavox.

**GARANTIE 3 ANS,
PIECES ET
MAIN-D'OEUVRE 349\$**

4 FRÈRES BOISVERT

CLEMENT

NAPOLEON

JEAN-PAUL

GILLES

550, Whitehead
Trois-Rivières

560, Broadway
Shawinigan

542, St-Antoine
La Tuque

231 ouest, rue King
Sherbrooke

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN POUR DÉBUTER L'ANNÉE EN BEAUTÉ